

L'ordre des mots en ancien français

La syntaxe et la structure informationnelle de la zone préverbale

Sonja Radwan



Masteroppgave i fransk språk

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

UNIVERSITETET I OSLO

Høsten 2011

L'ordre des mots en ancien français

La syntaxe et la structure informationnelle de la zone préverbale

Sonja Radwan

Høsten 2011

Masteroppgave i fransk språk

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

Veiledere : Christine Meklenborg Salvesen og Kristine Gunn Eide

Remerciements

Je tiens avant tout à remercier Christine Meklenborg Salvesen et Kristine Gunn Eide, les directrices de ce mémoire, pour leur aide indispensable à la réalisation de ce mémoire. Grace à leurs conseils, leurs encouragements ainsi qu'au temps qu'elles ont consacré dans cette étude, elles ont contribuées à la bonne marche de mon projet de master. J'aimerais également remercier Kristin Bech pour ses précieux conseils et pour avoir consacré du temps à la lecture de mon mémoire. De plus, j'exprime ma gratitude à Trond Kruke Salberg, qui a sacrifié son temps pour répondre à mes questions sur l'ancien français. Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à mes proches, en particulier, Ahmed, qui ma soutenue et encouragée tout au long de la réalisation de ce mémoire. Finalement, merci à mon fils Adam, la joie de mon cœur, qui m'a montré une patience extraordinaire durant la dernière période de ce travail.

Table des matières

1	Introduction	2
1.1	Objectifs	2
1.2	Terminologie	3
1.3	Plan du mémoire.....	3
1.4	Quelques chiffres.....	4
1.5	L'ordre des mots et V2.....	5
1.6	La typologie des langues	7
1.6.1	Les langues V2	7
1.6.2	Les langues SVO	9
1.7	L'origine de V2	9
1.8	La perte de V2	10
2	La structure informationnelle	14
2.1	Les trois couches de la structure informationnelle.....	16
2.1.1	Connu vs. inconnu.....	16
2.1.2	Topique vs. commentaire	17
2.1.3	Focus vs. cadre	18
2.2	Résumé.....	19
3	L'inaccusativité.....	22
4	Corpus et méthode	27
4.1	La méthode.....	28
4.1.1	La définition du champ de la phrase	29
4.1.2	Les défis de la structure informationnelle	30
5	Les mots introducteurs de phrases	35
5.1	Si.....	36
5.2	Et	39
5.3	Ne	39
5.4	Que	40
5.5	Ainz	40
5.6	Résumé.....	41
5.7	L'élément suivant le mot introducteur	41
5.8	Les mots introducteurs et le sujet.....	43

5.9	L'élément précédant le mot introducteur	45
5.10	Résumé	46
6	Le verbe en deuxième position	49
6.1	Les constructions V2	51
6.2	Le sujet des constructions V2	52
6.3	Le verbe des constructions V2	53
6.4	Le premier élément des constructions V2	54
6.4.1	Les constructions XVS	54
6.4.2	Les constructions XV	55
6.5	La structure informationnelle des constructions V2	60
6.6	Résumé	63
7	Le verbe en troisième position.....	66
7.1	Le sujet des constructions V3	67
7.2	Le verbe des constructions V3	68
7.3	Les éléments préverbaux des constructions V3	70
7.3.1	Les constructions XSV	70
7.3.2	Le premier élément préverbal des constructions XSV	71
7.3.3	Les éléments préverbaux des constructions XXVS	73
7.3.4	Les constructions XXV	78
7.3.5	Les constructions SXV	79
7.3.6	Les subordonnées	81
7.4	La structure informationnelle des constructions V3	82
7.5	Résumé	84
8	Les autres constructions	86
8.1	Le verbe en première position	86
8.1.1	Le sujet et le verbe des constructions V1	90
8.2	Le verbe en quatrième position	91
8.2.1	La structure informationnelle des constructions V4	95
8.3	Le verbe en cinquième position	95
8.3.1	Résumé	96
9	Un aperçu général	99
9.1	Les constructions V2 et V3 d'un point de vue typologique	99
9.2	Un aperçu des ordres de mots	102

10 Conclusion..... 106

1 Introduction

1.1 Objectifs

Cette étude s'inscrit dans le projet de recherche ISWOC (*Information Structure and Word Order Change in Germanic and Romance languages*¹) à l'Université d'Oslo. Le but du projet est d'effectuer des études contrastives entre les langues romanes et germaniques afin d'acquérir des connaissances sur le processus de changement dans l'ordre de mots. Ces langues appartiennent à des groupes langagiers distincts et comme telles elles ont aujourd'hui des ordres de mots différents. Or, à leur époque ancienne ces langues se servaient d'un ordre de mots semblable. En tenant compte de la syntaxe et de la structure informationnelle en même temps, le projet d'ISWOC tente de comprendre pourquoi ces langues se sont évoluées de la manière qu'elles ont aujourd'hui des ordres de mots différents. Comment se fait-il que les langues romanes aient aujourd'hui un ordre de mots à verbe-médial (SVO), tandis que les langues germaniques, comme le norvégien et l'allemand, un ordre à verbe second (V2) ?

Dans ce mémoire nous proposons d'étudier l'ordre des mots en ancien français tout en tenant compte de la syntaxe et de la structure informationnelle. Avec une telle approche, nous cherchons à mieux comprendre dans quelle mesure la syntaxe et la pragmatique auraient un effet sur l'organisation de la phrase. Il est un fait connu que la langue n'est pas uniquement régie par des facteurs syntaxiques – la pragmatique y joue un rôle aussi. La langue n'est donc pas uniquement constituée de groupes, de constituants et de propositions, d'autres facteurs interviennent également, tels que l'état mental des locuteurs et des interlocuteurs. Ainsi, la volonté de présenter un certain contenu informationnel n'est pas seulement dirigée par la syntaxe, mais aussi par le but communicatif de la situation. Pour cette raison, cette étude tente de comprendre le rapport entre la syntaxe et la pragmatique en ce qui concerne l'ordre de mots en ancien français.

Le statut typologique de l'ancien français a beaucoup été discuté dans la littérature. Plusieurs études ont déjà montré que l'ancien français présente des caractéristiques similaires à celle d'une langue V2 (voir Adams 1987/1989 et Vance 1997). Or, comme les constructions V2 ne sont pas systématiques, certains linguistes, tels que Rinke et Meisel (2009), sont d'avis qu'il n'est pas possible de soutenir l'hypothèse V2 dans le cas de l'ancien français. Le statut typologique de l'ancien français ne constitue pas cependant le cœur de cette étude. Comme

¹ *Les changements dans la structure informationnelle et l'ordre des mots chez les langues germaniques et romanes.*

nous l'avons déjà expliqué, notre but est avant tout de comprendre la structure syntaxique de la zone préverbale et le rapport qui existe entre la syntaxe et la structure informationnelle. Une telle étude, nous l'espérons, nous permettra de mieux comprendre l'interaction entre ces deux phénomènes.

1.2 Terminologie

Dans cette étude sera employé le terme *ordre de mots* pour décrire l'ordre des constituants de la phrase. Nous nous servirons des termes *phrase/proposition* et *énoncé*, ne faisant aucune distinction entre eux. Dans les domaines de la syntaxe où nous le trouvons utile, nous utiliserons les termes génératifs afin de mieux expliquer les structures syntaxiques. Pour décrire un constituant qui n'est ni un sujet, ni un verbe, nous nous servirons de la dénomination *X* ou *XP*. Le *X* sera utilisée uniquement en présentant la typologie des langues, tandis que le *XP* sera utilisé dans le texte et dans les tableaux. En ce qui concerne les constituants de la phrase, nous nous servirons des termes *constituant/élément*.

1.3 Plan du mémoire

L'étude commence avec une description du phénomène V2, les théories de son apparition ainsi que celles de sa perte. Dans le chapitre 2, nous présenterons la structure informationnelle en discutant ses méthodes de systématisation d'information ainsi que les inconvénients que ces méthodes imposent. Dans le chapitre 3, nous présenterons l'hypothèse inaccusative et la problématique associée à cette hypothèse. Dans le chapitre 4, le corpus ainsi que la méthode appliquée dans l'analyse seront présentées. Le chapitre 5 amorcera l'analyse en traitant des mots introducteurs de phrases. L'analyse continuera dans les chapitres 6 - 8, où seront présentés les différents ordres de mots qui se manifestent dans notre corpus. Le chapitre 9 présente un aperçu général des ordres de mots et ici il sera aussi présenté les différents ordres de mots depuis une perspective typologique. Le dernier chapitre présente la conclusion et celle-ci clôt le mémoire.

1.4 Quelques chiffres

Avant d'étudier de plus près les données, observons les positions du verbe dans notre corpus. Comme l'objectif de ce projet est d'étudier l'ordre des mots et, en particulier, les différentes positions du verbe, le tableau 1 ci-dessous présente les divers placements du verbe, ainsi que leur fréquence.

Tableau 1 : Les positions du verbe

Les positions du verbe	#	%
1 ^{ère}	22	2 %
2 ^{ème}	819	79 %
3 ^{ème}	187	18 %
4 ^{ème}	12	1 %
5 ^{ème}	1	0,09 %
Total	1041	100 %

Dans l'ordre des mots, la conjonction de coordination ne compte pas comme un constituant de la phrase car elle est considérée comme un élément se trouvant hors du cadre de la phrase. (Nous y reviendrons dans le chapitre 5.) Ainsi, les positions 1 à 5 dans le tableau montrent les positions du verbe sans tenir compte des conjonctions de coordination. Afin que le verbe soit considéré comme se trouvant en deuxième position, il faut donc qu'il soit précédé par un seul élément, tel qu'un sujet ou un adverbial comme dans (1) et (2) ci-dessous :

(1) *Tristanz estoit ja auques granz de l'aaige de set anz*

Tristan était déjà quelque-chose grand de l'âge de sept ans

'Tristan était déjà très grand. Il avait l'âge de sept ans.'

(Tristan 244)

(2) **Un jor** estoit li rois si priveement en sa chambre qu'il (...)

Un jour était le roi si privément en sa chambre

'Un jour le roi était si privément dans sa chambre qu'il'

(Tristan 252)

Quand le verbe se trouve en troisième position, il est précédé de deux éléments. Le plus souvent il s'agit d'une subordonnée suivie d'un sujet, comme montre l'exemple (3) ci-dessous.

Dans cet exemple, les constituants préverbaux sont encadrés par des crochets afin de rendre plus saillante la démarcation entre les constituants préverbaux :

- (3) *Et [quant il li plot qu'il se maria], [il] prist a feme la fille au roi Hoel de la Petite Bretagne.*
et quand il lui plut qu'il se maria, il prit à femme la fille au roi Hoel de la Petite Bretagne
'Quand il lui plut de se marier, il prit comme femme la fille du roi Hoel de la Petite Bretagne.'

(Tristan 244)

C'est rare de trouver le verbe en quatrième et en cinquième position. Dans notre corpus, le verbe se trouve en quatrième position dans seulement 12 occurrences et on ne le trouve qu'une seule fois en cinquième position. Puisque le verbe dans ces positions est rare, il faut se demander si ces cas sont des cas particuliers ou s'il est plus juste de les considérer comme des constructions V2 ou bien V3. Nous y reviendrons cependant dans la section 8.2.

Comme il ressort du tableau, le verbe en deuxième position est assez fréquent, ce qui correspond bien à une langue V2. Dans une langue V2, le verbe est généralement situé en deuxième position dans les phrases déclaratives indépendantes. Or, si l'ancien français soit en effet une langue V2, comment peut-on alors expliquer la fréquence des constructions V3 qui se manifestent assez souvent dans notre corpus ? Ces constructions ne sont certes pas fréquentes, mais l'analyse ne saurait négliger la présence de 187 phrases V3, ce qui est équivalent à 18 % du corpus. Nous étudierons ces constructions de plus près dans le chapitre 7 avec le but d'expliquer leur présence dans une langue dite V2.

1.5 L'ordre des mots et V2

En ancien français, l'ordre des mots était plus libre que celui qu'on connaît en français moderne. Par exemple, l'objet nominal pouvait occuper la position préverbale et le sujet pouvait être postposé au verbe. On estime généralement qu'une telle liberté était possible à cause du système casuel et les désinences verbales, distinguables aussi bien morphologiquement que phonologiquement. Avec le système casuel, la phrase ne risquait jamais de perdre son sens bien que la place des constituants soit libre. Regardons l'exemple (4) en ancien français :

- (4) « *L'ome ocit li rois* »
l'homme tua le roi
'Le roi tua l'homme.'

Dans cet exemple, c'est *li rois* qui porte le 's' de flexion, et par conséquent c'est lui qui constitue le *cas sujet* (le sujet). *L'ome* par contre, constitue le *cas régime* (le complément d'objet direct). Cet exemple montre donc l'importance du système casuel. On estime généralement que les changements dans la prosodie et le recul du système casuel ont contribué à la fixation de l'ordre de mots lors du passage entre l'ancien français et le français moderne.

Bien que l'ordre de mots fût assez libre, le verbe montrait une position plus ou moins fixe dans l'ensemble de la phrase. Thurneysen (1892), fut le premier à remarquer qu'en ancien français, le verbe se trouvait généralement en deuxième position de la phrase (Vance 1997: 7). Aujourd'hui, bien qu'il n'y ait pas de consensus dans le domaine, l'ancien français est généralement considéré comme une langue V2 (voir Adams 1989 et Vance 1997). Une langue V2 est une langue dans laquelle le verbe se trouve en deuxième position dans les phrases déclaratives indépendantes. Ce type de langue se caractérise surtout par l'inversion du sujet quand un élément autre que le sujet ou le verbe occupe la première position :

- (5) *Tant fu Tristans avé son oncle qu'il fu parcreüz et de l'aage de seize anz.*
tant fut Tristan avec son oncle qu'il fut grandi et de l'âge de seize ans.
'Tristan fut longtemps chez son oncle, jusqu'à ce qu'il fut grandi et avait seize ans.'

(Tristan 286)

En ce qui concerne le statut typologique de l'ancien français, celui-ci est intéressant parce que cette langue montre des caractéristiques à la fois romanes et germaniques (Prévost 2010: 305). Pour ce qui est des traits germaniques, l'ancien français présente la contrainte V2, ce qui veut dire que le verbe se trouve en deuxième position après un élément initial tonique (ibid.). De plus, l'ancien français se sert de l'inversion dite germanique, dans laquelle le sujet pronominal ou nominal peut être inséré entre le verbe fini et le verbe non-fini, tels que les participes ou les infinitifs (ibid.). Par exemple :

- (6) *Cele nuit fu Galahad serviz au melz que li frere porent*
cette nuit fut Galahad servi au mieux que les frères purent
'Cette nuit- là, Galahad fut servi au mieux que les frères purent.'

(13ème, Queste 44)

L'ancien français montre aussi des traits romanes en permettant l'omission du sujet (c'est une langue *pro-drop*) et dans l'inversion romane qui lui est associée, aucun élément peut être inséré entre le verbe fini et le verbe non-fini. Le sujet doit donc suivre l'ensemble de formes verbales (Prévost 2010: 305). Par exemple :

- (7) *car mout avoit empirié Tristan la longe maladie qu'il avoit eüe.*
car beaucoup avait empiré Tristan la langue maladie qu'il avait eue
'Car Tristan avait empiré à cause de la longue maladie qu'il avait eue.'

(Tristan 317)

1.6 La typologie des langues

D'un point de vue typologique, on classifie les langues selon leur manière de ranger les éléments principaux de la phrase, tels que le sujet, le verbe, l'adverbial² et le complément d'objet direct. Ainsi, on distingue entre quatre types de langues : les langues V2 (parfois appelées langues à verbe second ou XVS), les langues SVO³ (verbe médial ou SVX), les langues SOV (verbe final ou SXV) ainsi que les langues V1 (verbe initial ou VSX/VXS) (Bech 2001 : 2). Les langues V2 sont des langues germaniques, telles que le norvégien et l'allemand. Les langues SVO sont des langues romanes, telles que l'espagnol, l'italien, le portugais et le français moderne. L'anglais moderne, d'ailleurs une langue germanique, a aussi l'ordre SVO. Dans la section suivante nous expliquerons brièvement les propriétés des langues germaniques et romanes, c'est-à-dire des langues V2 et SVO.

1.6.1 Les langues V2

Les langues qui sont caractérisées comme des langues V2 sont des langues dans lesquelles le verbe se trouve en seconde position dans les phrases déclaratives indépendantes. Si la phrase est introduite par un élément qui n'est ni un verbe fini, ni un sujet, l'inversion est obligatoire, comme montrent les exemples norvégiens et en allemands ci-dessous :

- (8) Jeg spiste et eple (norvégien)

J'ai mangé une pomme

- (9) I går spiste jeg et eple (norvégien)

*Hier ai mangé je une pomme

- (10) Ich aß einen Apfel (allemand)

J'ai mangé une pomme

² Nous utiliserons le terme *adverbial* (cf. Helland 2006) pour décrire le *complément circonstanciel*.

³ 'S' = sujet, 'V' = verbe, 'O' = complément d'objet direct.

(11) Gestern aß ich einen Apfel (allemand)

*Hier a mange je une pomme ⁴

Selon la perspective typologique, seules les constructions introduites par un élément XP et qui présentent inversion, sont à considérer comme des constructions V2. Ainsi, la construction XVS sera la construction prototypique pour définir une langue V2. Si la construction ne présente pas l'inversion (XSV), elle est considérée comme une construction représentant les langues SVO.

En ce qui concerne les constructions où il n'y a pas d'XP initial, c'est à dire les constructions SV, celles-ci sont les constructions 'de base' dans les deux types de langues. Ce sont notamment ces constructions dont nous nous servirons quand il n'y a pas d'élément au début de la phrase. La construction SV est donc fréquente dans les deux types de langues et par conséquent elle n'est pas intéressante d'un point de vue typologique. La raison en est que cette construction ne nous fournit pas d'information sur les positions du sujet et du verbe si un XP avait introduit la phrase. Dans les langues V2, par exemple, l'ordre SV se change si un élément XP introduit la phrase, ce qu'on voit par les exemples (4) et (5) ci-dessus. En ce qui concerne les constructions où le sujet n'est pas exprimé, à savoir la paire XV/XXV, celles-ci ne sont pas non plus utiles d'un point de vue typologique parce qu'il n'est pas possible de déterminer la position d'un sujet omis. Bien que certains linguistes proclament que le sujet sous-entendu soit en position postverbale (voir Foulet 1930 ; Vance 1997 ; Adams 1987/1989), il n'y a pas de consensus en ce qui concerne ce sujet.

Les langues V2 se divisent en deux sous-groupes : les langues V2 *symétriques* et les langues V2 *asymétriques*. Dans les langues V2 symétriques, le verbe se trouve en deuxième position aussi bien dans la proposition principale que dans la subordonnée. L'islandais, le yiddish et l'ancien espagnol en sont des exemples (Vance 1997 : 8). Dans les langues V2 asymétriques, l'ordre V2 n'est permis que dans la proposition principale, la subordonnée présente donc un ordre non-V2. Le norvégien et l'allemand modernes, toutes les deux des langues V2 asymétriques, présentent respectivement les ordres SVO et SOV dans les subordonnées. Pour ce qui est de l'ancien français, il est conçu comme une langue V2 asymétrique (Vance 1997 : 7). Par exemple :

⁴ Nous utilisons l'astérisque pour marquer les constructions agrammaticales.

(12) *Quant Tristanz comence a garir, adonc comence il a amender et a revenir en sa biauté et en sa force.*
quand Tristan commence à guérir, donc commence il à améliorer et à revenir en sa beauté et en sa force
'Quand Tristan commence à guérir, alors il commence à s'améliorer et à revenir à sa beauté et à sa force.'

(Tristan 315)

1.6.2 Les langues SVO

Les langues SVO sont les langues qui placent le sujet avant le verbe et le complément après et dans lesquelles il n'y a pas d'inversion dans le cas où un XP introduit la phrase. Comme déjà mentionné, ce sont les langues romanes, telles que l'italien, l'espagnol et le français moderne qui en sont des exemples. L'ancien anglais, une langue germanique à tendance V2, a perdu la contrainte V2 et représente aujourd'hui un ordre SVO, bien qu'il soit toujours catégorisé comme une langue germanique. Comme nous venons de le mentionner, dans ces langues, il n'y a pas d'inversion quand la phrase est introduite par un élément XP :

(13) J'ai mangé une pomme (SVO)

(14) Hier, j'ai mangé une pomme (X+SVO)

(15) I ate an apple (SVO)

(16) Yesterday I ate an apple (X+SVO)

Les exemples (7) et (9) montrent comment le sujet, le verbe et le complément d'objet direct restent dans leurs positions après l'insertion d'un XP initial.

1.7 L'origine de V2

Puisque le latin, prédécesseur de l'ancien français, n'était pas une langue V2, cette contrainte a dû se développer lors du passage entre le latin et l'ancien français. Quel était la raison pour un tel changement ? Les raisons, sont-elles phonétiques ou syntaxiques, ou sont-elles davantage liées à l'influence des peuples germaniques qui envahissaient la France à cette époque ? L'une des théories les plus acceptées dans la littérature est celle de Wackernagel, connue sous le nom de *la loi de Wackernagel* (Faarlund 2010). Selon cette théorie, les clitiques s'appuient au premier mot accentué de la phrase (ibid.) En ancien français, il est présumé, dans la logique de

cette loi, que le premier mot de la phrase porte l'accent. Ainsi, les éléments qui ne portent pas d'accent, tels que les verbes auxiliaires, se placent en deuxième position et sont rattachés au premier mot. Par analogie avec les verbes auxiliaires, les verbes finis se sont donc progressivement mis, eux aussi, en deuxième position (ibid.) Or, le problème avec la loi de Wackernagel est que ce dernier a fait ses recherches en se basant uniquement sur les plus vieilles sources des langues indo-européennes, alors que le phénomène V2 ne se trouve guère hors les langues germaniques, ce qui pourrait indiquer que le V2 était une innovation germanique (ibid.).

Adams (1989) propose que l'origine de V2 soit un résultat purement épiphénoménal, à savoir le résultat de deux phénomènes grammaticaux qui s'imposent dans une même langue. En suivant la loi de Wackernagel, elle propose que le phénomène V2 soit un phénomène à la fois syntaxique et prosodique. En ce qui concerne la syntaxe, elle propose que le verbe se déplace vers le début de la phrase. De plus, l'ordre des mots est affecté par la prosodie, il s'agit plus précisément d'une interaction entre l'intonation, le rythme et l'accentuation. Généralement, on estime que l'ancien français avait une accentuation similaire aux langues germaniques, c'est-à-dire que la phrase avait un accent au début de la phrase (ibid.). Selon Adams, le verbe n'est pas capable de porter l'accent, sauf dans des constructions impératives ou interrogatives où il sera phrase-initial. Par conséquent, l'accent tombe sur le premier élément indépendant de la phrase et non pas sur le verbe. Ainsi, l'antéposition du verbe ainsi que la prosodie évoquent l'ordre V2.

1.8 La perte de V2

Au XV^{ème} siècle les constructions XSV commencent progressivement à remplacer les constructions XVS quel que soit le type de sujet et le type d'élément initial (Adams 1989: 26). Au XVI^{ème} siècle, l'inversion est devenue un choix littéraire optionnel (ibid.).

D'après Adams (1989), la perte de V2 est le résultat de deux choses : l'assimilation des phrases V2 à celles de SVO et le fait que le pronom sujet est devenu un clitique, ne pouvant plus porter d'accent. D'après la théorie d'assimilation, le trait V2 s'est perdu lors de l'apprentissage de la langue par les enfants, ainsi causant un changement de paramètre dans la langue. Selon Adams, l'ancien français avait un ordre de base SVO. Cet ordre était systématique dans les subordinées, laissant le trait V2 un phénomène uniquement possible dans les maîtrises. Quand il n'y avait pas d'élément XP initial, les phrases maîtrises avaient un ordre de mots SVO. Puisque cette construction était possible aussi bien dans les maîtrises que

dans les subordonnées, cette construction aurait progressivement été perçue comme la structure normale dans les maîtrises, par analogie avec les subordonnées (Adams 1987 :7). Adams base son hypothèse sur le fait qu'en ancien et en moyen français, les constructions SVO augmentent progressivement en même temps que les constructions à élément XP initial sont en recul. Or, l'assimilation n'est cependant pas suffisante en soi pour expliquer la perte de V2, car le norvégien, qui lui aussi a la structure de base SVO, a tout de même gardé le trait V2. Selon Adams (op.cit.), la théorie d'assimilation n'est donc pas la seule raison pour la perte de V2, la prosodie y joue un rôle aussi, notamment le fait que les sujets pronoms sont devenus des clitiques. A l'époque de l'ancien français, les pronoms sujets étaient des éléments indépendants portant généralement l'accent. Lors de l'évolution de l'ancien français, les pronoms sujets ont progressivement perdu leur accent et ils sont devenus des clitiques. Une fois cette mutation opérée, l'occurrence de l'ordre SVO augmente, car le sujet pouvait être intercalé entre le premier élément de la phrase et le verbe fini. Or, à notre avis, la théorie d'assimilation n'est pas convaincante. Selon cette théorie, les enfants ne reconnaissent pas le statut clitique des pronoms sujets, interprétant ainsi les constructions V2 comme des constructions V3. Selon Kaiser (2000), deux choses contredisent ce point. Tout d'abord, la compréhension du statut d'un élément n'est pas pertinente pour que des changements de paramètre aient lieu (Kaiser 2000: 6). De plus, des études faites sur le français moderne en ce qui concerne les clitiques montrent que les enfants n'ont aucun problème de reconnaître le statut syntaxique de ceux-ci (ibid.). D'autres études encore, ont montré que ce n'est pas courant que les enfants changent entre différents paramètres (ibid.). Müller (1994 cité dans Kaiser), a montré qu'une fois que l'enfant a appris un certain paramètre, il ne semble pas pouvoir le changer (Kaiser 2000). Deuxièmement, selon l'idée d'Adams, les enfants ne peuvent pas reconnaître le statut syntaxique des clitiques. On s'attendrait alors à ce qu'on trouve une période dans la langue où ce sont seulement les sujets pronominaux et non pas les sujets nominaux qui peuvent occuper la position entre le premier élément et le verbe fini. Or, des études antérieures ont montré qu'une telle période n'a pas eu lieu (ibid.). Selon Kaiser (op.cit.), il semble que des changements de paramètre sont restreints à certaines conditions.

Selon Faarlund (2010), la perte de V2 est due à un changement dans la manière d'organiser la phrase. En tenant compte de la position du complément d'objet direct (COD) par rapport au verbe, il propose que le COD porte plus d'information communicative que les verbes transitifs. Ainsi, la partie la plus informative de la phrase reste plutôt chez le COD que chez le verbe, c'est-à-dire que c'est le COD qui dans une grande mesure porte l'information nouvelle. Ce fait, en combinaison avec la tendance générale de placer l'information nouvelle à

la fin de la phrase et l'information connue au début, peut attribuer à ce que l'ancien français commence systématiquement à placer le COD après le verbe (et le sujet). Si cette tendance de placer la nouvelle information à la fin de la phrase est valable pour l'ancien français, il est donc logique que les structures SVO augmentent avec le temps. Selon l'idée de Faarlund (op.cit.), la perte de V2 n'est donc pas due à des changements dans la syntaxe de la phrase, mais il s'agit plutôt des changements dans la structure informationnelle. Ainsi, il prend comme point de départ que l'ancien français s'est évolué vers un ordre plaçant généralement les éléments connus au début de la phrase et les éléments inconnus à la fin. Or, puisque l'idée de Faarlund se restreint seulement aux éléments COD et verbe, il n'est pas suffisant pour expliquer la perte de V2.

2 La structure informationnelle

L'idée que l'organisation de la phrase est influencée par des facteurs à la fois syntaxiques et pragmatiques n'est pas une idée récente, mais remonte déjà à l'année 1844 et aux travaux d'Henri Weil, qui étudia à cette époque le grec ancien et le latin d'un point de vue fonctionnel (Petrova & Solf 2009a). Selon Weil, l'organisation de la phrase n'est pas uniquement conditionnée par des raisons syntaxiques, mais la pragmatique joue également un rôle (ibid.). Bien que la structure informationnelle soit connue à l'époque de Weil, ce n'est cependant qu'après les années 1990 qu'elle commença à acquérir un statut de discipline linguistique.

Le terme de *structure informationnelle* (*information structure*) a vu le jour en 1967 comme le résultat des travaux d'Halliday (Lambrecht 1994). Ce terme n'est cependant pas le seul utilisé dans la littérature. Les linguistes du *Cercle de Prague* préfèrent parler de *functional sentence perspective*⁵, et on trouve aussi d'autres notions telles que *information packaging* (Chafe 1976), et *discourse pragmatics*⁶.

L'idée de la structure informationnelle est que l'organisation de la phrase est influencée de l'état mental des locuteurs et interlocuteurs (Lambrecht 1994: 1). La structure informationnelle cherche surtout à définir dans quelle mesure cet état mental a un effet sur l'organisation formelle de la phrase (Lambrecht 1994 : 1). Selon Lambrecht, chaque énoncé est porteur de constituants renvoyant à des référents qui sont présents dans nos connaissances générales (Lambrecht 1994 : introduction.) Ces constituants sont sujets à des structurations différentes selon le but communicatif du locuteur (ibid.). Ainsi, l'enjeu d'interaction entre la pragmatique et le but communicatif se reflète dans la structure formelle de la phrase.

Lambrecht (op.cit.) affirme cependant qu'il est nécessaire de faire une distinction entre la structure informationnelle et la pragmatique en tant que discipline scientifique. La pragmatique est généralement traitée de façon isolée, c'est-à-dire sans considérer la syntaxe. Son objectif fondamental est de capturer le sens de la phrase en tenant compte de la situation d'énonciation. Elle cherche donc à savoir ce que le locuteur essaye de communiquer, en ignorant la grammaire de l'énoncé (Lambrecht 1994 : 4). Dans la structure informationnelle par contre, on s'intéresse à la situation d'énonciation en tenant compte de la forme morphosyntaxique ou prosodique de l'énonciation (Lambrecht 1994 : 5). D'une manière

⁵ Le *Cercle linguistique de Prague*, est un groupe de linguistes qui comprend des linguistes tels que Mathesius, Firbas, Beneš, Vachek et Daneš.

⁶ Nous préférons mentionner les termes en anglais pour ne pas risquer d'occasionner plus de confusion dans la terminologie, car la littérature sur ce sujet est dominée par l'anglais. Ces termes peuvent toutefois être traduits par : '*La perspective de phrase fonctionnelle*', '*l'emballage informationnel*' et '*la pragmatique du discours*' (notre traduction).

générale on peut dire que la pragmatique cherche à savoir pourquoi une proposition peut porter plus d'un sens, tandis que la structure informationnelle cherche à savoir pourquoi un sens spécifique peut être exprimé avec des constructions propositionnelles différentes (ibid.). Ainsi, la structure informationnelle inclut à la fois la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, en les considérant toutes comme des éléments formant la grammaire de la phrase. (Lambrecht 1994 : 7). Cette tripartition de la grammaire propositionnelle peut être illustrée par le diagramme de Fillmore exposé ci-dessous :

Syntaxe [forme]
Sémantique [forme, fonction]
Pragmatique [forme, fonction, cadre situationnel]

(Fillmore 1976 cité dans Lambrecht 1994 : 8).

Comme le montre ce diagramme, la pragmatique est le degré le plus complexe de la grammaire, car elle se base sur les trois niveaux grammaticaux. Elle est aussi le degré le plus difficile à déterminer, car elle repose sur des critères plutôt subjectifs.

Comment se manifeste alors la structure informationnelle? Selon Petrova et Solf (2009), elle s'opère à partir de trois niveaux : la phonologie, la morphologie et la syntaxe. En ce qui concerne le niveau syntaxique, certains éléments peuvent être focalisés en utilisant des structures phrastiques marquées, telles que les structures passives, disloquées ou clivées. Quant à la phonologie, certains éléments peuvent être focalisés à partir de l'intonation ou de l'accentuation. Par exemple, en anglais, l'accent peut être mis sur les constituants que l'on veut focaliser et peut donc se déplacer, comme nous le montrent les exemples (1) et (2) ci-dessous :

(1) My CAR broke down

(2) MY car broke down

Dans l'exemple (1), qui est une phrase non-marquée, la phrase est neutre bien que le mot « CAR » soit accentué. Dans l'exemple (2) par contre, c'est le mot « MY » qui porte l'accent et, par conséquent, cet élément est focalisé. Cela dit, toutes les langues ne peuvent pas se servir de la focalisation à partir de la phonologie. Par exemple, le français qui est une langue dans laquelle l'accent se trouve à la fin de la phrase, ne peut pas avoir recours à la focalisation à

partir de la phonologie. La question de la phonologie sera traitée plus tard dans la section 2.1.3 « focus et cadre ».

2.1 Les trois couches de la structure informationnelle

Bien que la structure d'information soit devenue une discipline grammaticale bien établie, il existe encore beaucoup de confusions à la fois dans la terminologie et sur le contenu qu'est censé renfermer chaque catégorie. En fait, toutes les notions ou propriétés proposées pour la structure informationnelle ont fait l'objet de discussion et il n'existe pas de consensus sur les catégories qui ont été jusque-là suggérées (Petrova & Solf 2009b). Cela montre la complexité qu'il y a à capturer tous les aspects sémantico-pragmatiques de la langue. Le modèle tripartite de Molnár (1993) ouvre la possibilité d'avoir une analyse plus fine sur trois niveaux d'information différents :

- i) *connu vs. inconnu*
- ii) *topique vs. commentaire*⁷
- iii) *focus vs. cadre*⁸

Le modèle de Molnár montre trois couches informationnelles dont il est possible d'extraire de l'information sur la structuration de la phrase. Ces trois niveaux sont indépendants et chacun présente une information différente. En tenant compte de toutes ces couches dans l'analyse, il sera possible de capturer tous les aspects structurels et informationnels du langage.

2.1.1 Connu vs. inconnu

Le premier niveau a pour objectif de déterminer si le constituant est activé ou non dans la mémoire de l'interlocuteur. Il s'agit notamment d'établir quels sont les éléments de l'énoncé qui sont connus de l'interlocuteur et quels sont ceux qui lui sont nouveaux ou inconnus. L'interlocuteur, connaît-il ou non les référents auxquels renvoient les différents constituants? De façon simplifiée nous pouvons dire que l'information qui est *connue* dénote un élément que

⁷ Les termes anglais sont respectivement *topic* et *comment*. Nous préférons de nous servir de la terminologie de Petrova et Solf (2009) au lieu de la dénomination traditionnelle *thème/rhème*. La raison en est que la répartition *topique/commentaire* n'est pas comparable au *thème/rhème* puisque ce dernier ne permet de diviser l'information pragmatique qu'en deux parties, tandis que le modèle de Petrova et Solf inclut des niveaux informationnels intermédiaires entre le *topique* et le *commentaire*.

⁸ Les termes anglais sont *focus /background*.

l'interlocuteur connaît déjà. Il peut ainsi s'agir d'un élément auparavant mentionné dans le contexte (écrit ou oral). Il peut aussi s'agir d'un élément qui est récupérable à partir du contexte, ou bien il s'agit d'un élément qui est récupérable à partir des connaissances générales de l'interlocuteur.

En ce qui concerne l'information *inconnue*, celle-ci renvoie à l'information que l'interlocuteur ne connaît pas déjà. Il existe de différentes manières permettant de déterminer s'ils sont inconnus : il peut s'agir d'un élément qui n'a pas encore été introduit dans les connaissances générales de l'interlocuteur, c'est-à-dire un élément qui lui est totalement inconnu. Sinon, il s'agit d'un élément qui existe dans les connaissances générales de l'interlocuteur, mais qui n'a pas encore été activé dans sa mémoire.

2.1.2 Topique vs. commentaire

La définition du terme *topique* a beaucoup été discutée dans la littérature. La définition la plus simple et la plus générale est celle du *Cercle linguistique de Prague* qui dit que le topique soit le premier élément de la phrase (Firbas 1966 cité dans Petrova et Solf 2009). La définition la plus acceptée dans la littérature est cependant celle de Reinhart de 1981 (Petrova & Solf 2009b). En introduisant la notion de « *aboutness* », Reinhart définit le topique comme l'élément 'dont il est question' dans la phrase (ibid.). Ainsi, le topique correspond souvent au sujet de la phrase, et souvent aussi à l'information connue, car le sujet est souvent connu. Quant au commentaire, celui-ci peut être défini comme 'ce qu'on dit du topique'. Le commentaire constitue donc l'information nouvelle dans la phrase, c'est-à-dire l'information dont l'interlocuteur ne connaît pas déjà.⁹ Il constitue donc la partie la plus informative de la phrase. L'opposition entre d'une part le topique, le sujet et l'information connue et de l'autre côté le commentaire et l'information nouvelle/inconnue est illustrée par l'exemple ci-dessous :

(1) [*The house*] τ [*is green*] *c*

(Hockett 1958 dans Petrova et Solf 2009)

Dans l'exemple (1), [*The house*] est présenté avec la lettre *T*, indiquant que c'est le topique de la phrase. Dans ce cas, le topique correspond au sujet de la phrase et il est aussi connu. Parfois, un autre élément que le sujet constitue le topique ; souvent il s'agit d'un adverbial comme dans

⁹ Petrova et Solf (2009) opèrent avec plusieurs niveaux d'information en ce qui concerne la connaissance d'un élément. Dans cette étude nous n'entrerons cependant pas en détail en ce qui concerne cet aspect.

(2). Quand un élément autre que le sujet constitue le topique de la phrase, on dit que cet élément est *topicalisé* :

(2) *Aujourd'hui, elle est belle.*

L'exemple (2) montre aussi les difficultés associées avec la définition du topique. Comme nous venons de le mentionner, le *Cercle Linguistique de Prague* définit le topique comme le premier élément de la phrase. Si on opte pour cette définition, la définition du topique devient assez large. Et si on opte pour la définition de Reinhart, qui dit que le topique est l'élément dont il est question dans la phrase, la tâche la plus difficile est avant tout de trouver quel élément qui fonctionne comme topique. Peut-on dire que *aujourd'hui* constitue le topique ou est-ce le sujet, *elle* qui constitue le topique ? Cette problématique illustre l'un des défis de la structure informationnelle, à savoir le manque d'une seule définition pour définir le topique.

2.1.3 Focus vs. cadre

Le troisième niveau de la structure informationnelle est celle de *focus* et du *cadre*. Ce niveau implique deux aspects : la valeur informative des constituants et la réalisation formelle de l'énoncé. Dans n'importe quel énoncé, certains constituants portent plus de valeur informative que d'autres, contribuant ainsi au but communicatif de la phrase (Petrova et Solf 2009 ; Bech 2001 : 146). Les éléments portant le plus de valeur communicative forment le *focus*. Celui-ci fournit l'information nouvelle et par conséquent, c'est lui qui rend la phrase informative. Les éléments qui ne sont pas focalisés forment le *cadre*. En ce qui concerne la réalisation formelle de l'énoncé, les éléments portant le plus de valeur informative sont réalisés avec plus d'éminence que les autres, et cela se manifeste souvent à partir de la prosodie, soit à partir de l'emphase, soit à partir de l'accentuation (Petrova et Solf 2009). En se penchant sur un exemple précédant, repris ici comme (3), nous voyons comment, en anglais, l'accentuation de certains éléments rend possible la focalisation :

(3) MY car broke down

Par contre, les langues non-accentuables, comme le français moderne, ne peuvent pas se servir de cet effet phonétique. En français, seule la syntaxe par la formation des constructions

marquées, peut créer un effet similaire à ce que nous avons vu dans l'exemple précédant. Par exemple :

(4) C'est la voiture à **moi** qui est en panne.

Dans l'exemple (4) ci-dessus, la phrase présentative pousse en quelque sorte l'élément *à moi* vers une position dans laquelle elle peut recevoir un accent de groupe, tout en ayant l'accent principal sur le dernier mot de la phrase. En ce qui concerne l'ancien français, on estime qu'il a été possible d'accentuer différents mot de la phrase parce que la langue n'était pas encore devenue une langue à accent final (Adams 1989). En ce qui concerne la focalisation en anglais, il existe des testes d'extraction pour définir le focus :

(5) John ate a pizza.

(6) What did John eat?

(7) John ate a PIZZA. (Petrova & Solf 2009)

2.2 Résumé

La structure informationnelle occupe un statut intermédiaire entre la linguistique formaliste et la linguistique cognitive, puisqu'elle comprend à la fois la syntaxe, la sémantique et la pragmatique. Dans la structure informationnelle, on cherche à savoir dans quelle mesure l'état mental des locuteurs et des interlocuteurs a un effet sur l'organisation formelle de la phrase, qu'elle soit orale ou écrite. On procède avec trois niveaux informationnels : l'aspect *connu/inconnu*, *topique/commentaire* et *focus/cadre*. Le premier cherche à définir la connaissance de l'interlocuteur d'un ou plusieurs éléments. Le deuxième partage la phrase en une relation prédicative, à savoir 'ce dont il est question' et 'ce qu'on dit' de ce dernier. En ce qui concerne l'aspect *focus/cadre*, il s'agit d'une bipartition entre les éléments les plus informatifs de la phrase et ceux qui sont moins informatifs.

Bien que le modèle de Molnár ait prouvé son utilité en matière d'étude sur la structure informationnelle, il est clair que l'annotation pragmatique pose parfois des problèmes. Par exemple, en ce qui concerne le topique, nous avons dit qu'il n'est pas toujours évident ce qui est le topique de la phrase. Le même problème vaut pour le focus. Dans des phrases longues et complexes il n'est pas toujours facile de distinguer la partie focalisé de la partie qui fait

l'arrière-plan, *le cadre*. En fait, l'annotation de l'information *focus/cadre* et *topique/focus* risque dans une grande mesure d'être influencée par la subjectivité (Eide 2006: 21). En ce qui concerne l'aspect *connu/inconnu*, celui-ci n'est pas influencé par l'interprétation personnelle dans la même mesure comme topique et focus parce qu'on s'appuie sur le contexte précédent.

3 L'inaccusativité

L'hypothèse *inaccusative* a été introduite en 1978 par David M. Perlmutter dans le cadre de la *grammaire relationnelle* ('*relational grammar*') (Levin & Hovav 1995: 2). Plus tard, en 1986, Burzio l'a adoptée dans le contexte de la grammaire générative (ibid.). Selon l'hypothèse inaccusative, les verbes intransitifs peuvent se répartir en deux sous-groupes selon leurs différences syntaxiques. D'un côté on trouve les verbes *inergatifs* comme *dormir*, *travailler* et *danser* et de l'autre côté on trouve les verbes *inaccusatifs* comme *venir*, *aller*, *partir* et *mourir* etc. Les verbes intransitifs prennent un sujet mais pas de complément d'objet direct. Les verbes transitifs par contre prennent un sujet et un complément d'objet direct. Selon la grammaire générative le sujet est un argument externe et l'objet un argument interne. Dans l'exemple (1), le statut externe du sujet NP est illustré par sa position hors des crochets. Le statut interne de l'objet NP est présenté par l'insertion de celui-ci à l'intérieur des crochets :

(1) Transitif : Marie fait une soupe NP [V NP]

Comme les verbes intransitifs ne prennent pas de complément d'objet, leur seul argument est le sujet. Au niveau de la phrase cet argument est externe, comme pour les verbes transitifs. Or, à un niveau sous-jacent, le statut externe/interne du sujet varie selon le type de verbe intransitif. Si le verbe est inergatif le sujet est externe. Si le verbe est inaccusatif, le sujet est dérivé de la position de l'objet et montre les mêmes propriétés qu'un argument interne :

(2) Inergatif : Marie danse NP [V]

(3) Inaccusatif : Marie arrive [V NP]

Les verbes inergatifs sont de vrais verbes intransitifs car ils n'ont qu'un seul argument et celui-ci est externe, c'est-à-dire qu'il se trouve hors du domaine du verbe. Dans (3), le verbe est inaccusatif. Contrairement aux verbes inergatifs, son argument est interne. Chez les verbes inaccusatifs, le sujet structural de la phrase est en fait dérivé de la position postverbale de l'objet, et montre à peu près les mêmes propriétés qu'un complément d'objet direct. Cela peut s'illustrer à partir des rôles sémantiques que le sujet peut assumer. Dans les exemples (1) et (2) le sujet joue le rôle d'agent, tandis que dans (3) le sujet structural assume plutôt les propriétés d'un *patient*, à savoir quelqu'un qui subit l'action plutôt d'en être l'instigateur.

Perlmutter fut le premier à découvrir qu'avec les verbes d'existence, tels qu'*apparaître* et *exister*, la position non-marquée du sujet était après le verbe (Eide 2006 :12). Il a appelé ce phénomène la dégradation du sujet, «*subject downgrading*» (ibid.). Cela signifie que le sujet est dégradé au statut d'objet. Plus tard, Burzio a proposé que le sujet structural de la phrase soit plutôt l'objet direct de la phrase sur un niveau sous-jacent (Eide 2006: 12). Au niveau structural, l'objet direct est obligé de prendre la place du sujet afin de satisfaire les critères grammaticaux universels.

En français moderne, la différence entre les verbes inaccusatifs et inergatifs se perçoit en premier lieu dans le choix de l'auxiliaire : les verbes inaccusatifs se servent de l'auxiliaire *être*, tandis que les verbes inergatifs se servent de l'auxiliaire *avoir*, comme dans les exemples (4) et (5) :

- (4) La fille a dansé (inergatif)
- (5) Le garçon est arrivé (inaccusatif)

(Or, il est nécessaire d'être conscient sur le fait qu'il existe plusieurs verbes inaccusatifs qui prennent l'auxiliaire, tel que le verbe *disparaître* dans « Elle a disparu ».)

Outre les différences dans le choix de l'auxiliaire, les différences syntaxiques se manifestent aussi dans le type de construction. Il est possible pour les verbes inaccusatifs d'entrer dans des constructions dont sont exclues les verbes inergatifs, telles que les constructions impersonnelles et les constructions avec *en* partitif, comme l'illustrent les exemples (6) – (9) tirés de Helland (2001 : 256) :

- (6) Il est arrivé trois étudiants.
- (7) Il en est arrivé trois.
- (8) *Il a couru trois étudiants (dans le jardin).
- (9) *Trois en ont couru.

Dans la phrase impersonnelle (6) *trois étudiants* se trouve à la place de l'objet et montre les propriétés de ce dernier. En ce qui concerne la construction avec *en*, celle-ci n'est possible qu'au cas où *en* renvoie à l'objet direct de la phrase. Le fait que ce type de construction soit possible avec les verbes inaccusatifs, est conçu comme l'épreuve que le sujet structural de la phrase est dérivé de la position postverbale de l'objet direct. Dans les phrases (8) et (9), ni la

construction impersonnelle, ni la construction avec *en* sont possibles car le verbe est inergatif. Comme le sujet des verbes inergatifs est un vrai argument externe, généré de la position préverbale du sujet, ces constructions ne sont pas possibles pour les verbes inergatifs. Cela dit, les tests d'accusativité que nous avons vu dans les exemples (6) – (9) ne sont pas toujours fiables. On peut en effet trouver des verbes inergatifs qui peuvent entrer dans des constructions impersonnelles, tels que les verbes *travailler* et *sauter*. Legendre (1994 cité dans Helland 2001 : 257) montre des exemples comme (10) et (11) :

(10) Il travaille beaucoup d'ouvriers dans cette usine.

(11) Il a sauté beaucoup d'otages par la fenêtre.

Quant à la sémantique des verbes, les verbes inaccusatifs expriment généralement un changement d'état, par exemple :

(12) Il est mort.

(13) Elle est venue.

Bien que l'hypothèse inaccusative soit au début une hypothèse syntaxique, Perlmutter a suggéré que la différence entre les verbes intransitifs puisse être déterminée à partir de la sémantique (Levin et Hovav 1995 : 4). En d'autres termes son idée essentielle est que la différence entre les deux types de verbes est syntaxiquement représentée, mais sémantiquement déterminable (ibid.) Au fur et à mesure que l'on s'est concentré sur le rapport entre la syntaxe et la sémantique, on a découvert qu'il était difficile de formuler une règle absolue. Il existe souvent des *mismatches unaccusatifs*, des cas dans lesquels l'utilisation du critère syntaxique ou sémantique aboutit à des classements contradictoires de certains verbes. Cette asymétrie à conduit à deux approches : *l'approche syntaxique* et *l'approche sémantique*. Selon l'approche syntaxique, l'inaccusativité n'est pas déterminable uniquement à partir de la sémantique (Levin & Hovav 1995: 5). *L'approche sémantique* par contre, nie l'idée que l'inaccusativité soit syntaxiquement codifié.

Il est clair que ni l'approche syntaxique, ni l'approche sémantique ne sont totalement satisfaisantes. Par exemple, en italien, les verbes *russare* (ronfler) et *arrosire* (rougir), qui sont des verbes indiquant un processus corporel, montrent des propriétés respectivement inergatives et inaccusatives. De même, un seul verbe peut se construire soit inergativement, avec l'auxiliaire *avere* (avoir), soit inaccusativement avec l'auxiliaire *essere* (être). Par exemple :

(14) Mario ha continuado.

‘Mario a continué.’

(15) Il dibattito è continuado.

Le débat est continue

‘Le débat a continué.’

(C.Rosen 1984 cité dans Levin et Hovav 1995)

Selon Helland (2001), les verbes d’existence sont souvent inclus dans le groupe des verbes inaccusatifs. Or, ces verbes se différencient des autres verbes inaccusatifs par deux choses. Tout d’abord ils sont des verbes statiques et comme tels ils décrivent un état plutôt qu’un changement d’état, comme le font généralement les verbes inaccusatifs. De plus, les verbes d’existence n’entrent pas dans les mêmes constructions que les verbes inaccusatifs (Helland 2001). Il est donc juste de se demander si ces verbes sont à considérer comme des verbes inaccusatifs. Afin d’échapper à cette problématique nous avons choisi de ne considérer comme les verbes inaccusatifs que ceux qui prennent l’auxiliaire *être* en français moderne. Dans les cas où un verbe en ancien français n’existe plus dans la langue moderne, mais porte le même sens d’un verbe inaccusatif en français moderne, nous avons choisi de le considérer comme un verbe inaccusatif. Il n’existe cependant pas beaucoup d’exemples de ce type. Nous pouvons mentionner par exemple *chier* (‘tomber’) et *remaindre/ remanoir* (‘rester’).

En ce qui concerne les verbes d’existence, nous avons choisi de ne pas inclure les copules. Par contre, le verbe *rester* est compris dans le groupe des verbes inaccusatifs par le fait qu’il appartient au groupe des *verbes de mouvement* français et prend l’auxiliaire *être*.

Selon les travaux de Bech (2001) et Eide (2006), les verbes inaccusatifs manifestent des propriétés différentes des autres verbes. L’étude de Bech de l’ancien anglais, montre que les verbes d’existence sont plus fréquents dans les constructions à sujet postposé (Bech 2001: 95). L’étude d’Eide (2006) sur les verbes inaccusatifs en portugais classique a montré un résultat similaire. En annotant les verbes inaccusatifs en portugais classique, Eide a trouvé que les sujets de ceux-ci sont majoritairement postposés au verbe. En tenant compte des résultats de Bech et Eide, nous tenterons de voir si les sujets des verbes inaccusatifs se manifestent de la même manière en ancien français.

4 Corpus et méthode

Puisque cette étude porte sur l'ancien français, elle se restreint forcément à l'étude des textes. La raison en est évidente : l'étude d'une langue ancienne ne peut pas s'effectuer de la même manière que l'étude d'une langue vivante. L'accès aux sources est limité et il n'est pas possible de rencontrer des informateurs. Ce type d'étude se limite donc à l'utilisation du corpus comme méthode de recherche. Or, selon Faarlund, un corpus ne peut jamais refléter la langue telle qu'elle était pratiquée à l'époque (Faarlund 2003). Il fait mention de deux choses : tout d'abord, il y a une différence entre la langue écrite et la langue parlée. Ensuite, un texte écrit ne reflète pas l'écriture d'une communauté entière, mais il est imprégné de la langue de l'écrivain, c'est-à-dire sa langue internalisée, la *langue-I* de l'écrivain (anglais : « *I-language* ») (Faarlund 2003).

En dépit de ces limites, le recours au corpus est une méthode de recherche grandement utile. En effet, une étude basée sur un corpus donne tout de même, selon nous, une idée des structures les plus fréquentes à l'époque étudiée en ce qui concerne la langue écrite. Or, d'après Faarlund, un grammairien ne s'intéresse pas vraiment à la fréquence de certaines constructions, sa tâche est plutôt de déceler toutes les constructions possibles et impossibles dans une langue (Faarlund 2003). Cela est peut-être vrai, mais dans une étude sur des langues anciennes, nous ne pouvons avoir recours qu'aux données positives. C'est vrai que cela nous restreint dans une certaine mesure dans la recherche des langues. Or, comme le dit Adams (1989), il est tout de même possible d'obtenir des résultats bien que le matériau d'étude consiste uniquement des données positives (Adams 1989: 1). Elle dit: « *While it is possible to find exceptions, the generalizations are strong and have held up over decades of philological research. It is extremely unlikely – it is virtually impossible in fact – that they could be due to random variation, or to chance.* »¹⁰ (ibid.). En relevant les constructions les plus fréquentes de manière statistique, nous serions donc capables de déterminer quels traits que portait la langue à une certaine époque. Or, pour qu'un corpus soit une source solide, il est préférable qu'il englobe plusieurs textes et qu'il soit des textes de différentes époques. Ainsi, on aura une idée de la

¹⁰ « Il est certes possible de trouver des exceptions, mais les généralisations sont fortes et se sont maintenues pendant des décennies de recherche philologique. Il est extrêmement improbable – et quasiment impossible en fait – qu'elles puissent être dues à des variations aléatoires ou à la chance. » (Notre traduction)

langue telle qu'elle était généralement écrite et il est aussi possible d'observer les changements diachroniques qui ont eu lieu.

On a utilisé uniquement un texte dans cette étude, à savoir *Le roman de Tristan en prose* (désormais abrégé *Tristan*), l'une des œuvres les plus populaires entre le Moyen Âge et le XVIème siècle (Baumgartner 1975). On estime qu'il a été écrit entre 1215 et 1235 (ibid.). Le choix du texte s'est fait à partir de deux critères : *primo*, il fallait un texte en prose afin de se rapprocher autant que possible de la langue parlée. *Secundo*, ce texte devait être écrit en ancien français. En ce qui concerne le premier critère, un texte en vers peut en effet difficilement servir d'objet d'étude à cause de son mode d'expression assez éloigné du mode d'expression standard. Cela se manifeste très bien, par exemple avec cette phrase tirée d'une chanson d'anniversaire norvégienne : « *Alle i ring omkring deg vi stâr* » (Faarlund 2003). Dans cette phrase, l'ordre des mots est assez différent d'un ordre de mots normal. Il est clair qu'il a été changé afin de satisfaire aux critères rythmiques de la chanson. La manière dont on s'exprime ici est donc assez fictive comparée à la manière dont on s'exprime lors d'un dialogue ou dans un récit.

4.1 La méthode

Ce travail est un travail empirique et quantitatif. Nous nous sommes basée sur un grand nombre de données afin de trouver des points communs qui pourraient indiquer une tendance générale. Bien qu'il s'agisse d'un travail empirique, nous nous sommes tout de même penchée sur quelques théories linguistiques. La structure informationnelle ainsi que la grammaire générative seront les théories retenues pour l'étude du lien entre la pragmatique et l'ordre des mots. Notons cependant que ce travail n'est pas un travail génératif, nous nous servirons uniquement de sa terminologie afin de décrire des phénomènes syntaxiques.

Le texte de l'étude a été trouvé sous forme numérique, et est accessible sur le site *Classiques Garnies numériques*, qui met à disposition un grand nombre d'ouvrages écrits en ancien français. Nous avons extrapolé 1041 phrases déclaratives en suivant la chronologie du texte en question. Cet aspect chronologique a été crucial pour l'interprétation pragmatique des phrases. La raison pour laquelle nous avons choisi des propositions déclaratives est parce qu'elles sont conçues comme des propositions ayant un ordre de mots non-marqué à l'inverse des phrases injonctives ou interrogatives. Les phrases extrapolées ont ensuite été traitées avec le logiciel *FileMaker Pro Advanced 11* qui nous a permis de traiter un si grand nombre de phrases.

L'analyse de cette étude est bipartite : d'un côté nous analyserons les éléments syntaxiques de la zone préverbale. De l'autre côté nous examinerons la structure informationnelle, et plus précisément, la connaissance ou la non-connaissance des éléments de la zone préverbale. En ce qui concerne le sujet et le verbe, nous avons marqué leur type, c'est-à-dire si le sujet est pronominal ou nominal et si le verbe est transitif ou intransitif. Les verbes ont été divisés en sept groupes selon leur type : les transitifs (y compris les verbes ditransitifs), les transitifs indirects¹¹, les inergatifs, les inaccusatifs, les réfléchis inaccusatifs, les réfléchis et les verbes copules. En plus nous avons également marqué si le verbe est composé, c'est-à-dire s'il se construit avec un verbe auxiliaire ou non. Il est nécessaire de se rendre compte que si le verbe est composé, c'est l'auxiliaire qui détermine la position du verbe dans la phrase.

Notons enfin que cette étude n'est pas une étude typologique, ce qui veut dire que nous avons défini les ordres de mots à partir d'une manière linéaire et non pas à partir d'une manière typologique. Or, dans le chapitre 9 de l'analyse, nous étudierons cependant les constructions d'un point de vue typologique.

4.1.1 La définition du champ de la phrase

Quelques points doivent être mentionnés sur la définition du champ de la phrase. Les apostrophes et phrases incises ont été considérées comme se trouvant hors du cadre de la phrase. Par exemple, dans une citation telle que (1), nous avons choisi de considérer l'apostrophe *Dame* comme un élément qui se trouve hors des limites de la phrase.

- (1) «*Dame*, je ne l'ai pas ocis, mes cil qui ci mist cest venim.
dame, je ne l'ai pas tué, mais celui qui ici mit ce poison.
'Madame, je ne l'ai pas tué, mais celui qu'a mis le poison ici.'

(Tristan 251)

Le statut des apostrophes est discutable. Comme nous n'avons pas trouvé d'occurrences où l'apostrophe semblait affecter l'ordre des mots, nous avons choisi de la traiter comme un élément se trouvant hors du cadre de la phrase. De même pour les phrases incises, telles que *fait-il*, dans l'exemple (2) ci-dessous :

- (2) *Et par Dieu, fait il, mal avez fait!*
et par Dieu, fait-il, mal avez fait

¹¹ Par *les verbes transitifs indirects* nous entendons les verbes qui se construisent avec un complément indirect et qui n'ont pas de complément direct. Par exemple : *mener à quelque chose*, *appartenir à quelqu'un* etc.

'Et par Dieu, fait-il, vous avez fait mal!'

(Tristan 253)

Dans le cas où deux ou plusieurs phrases verbales sont coordonnées et où le sujet n'est exprimé qu'une seule fois, nous n'avons pas partagé la phrase d'après chaque verbe, mais nous avons traité l'ensemble des phrases comme une seule. Par exemple :

(3) *Et quant il est garniz de ses armes, il vient a son cheval, et monte, et chevauche dusqu'a la nef.*

'Et quand il est garni de ses armes, il vient à son cheval, et monte, et chevauche jusqu'au navire.'

(Tristan 299)

Dans l'exemple (3) ci-dessus, c'est donc le verbe *vient* qui est considéré comme le verbe de la phrase. En ce qui concerne les verbes suivants, ils ne sont pas pertinents dans l'étude car nous ne traitons que les éléments préverbaux.

Les locutions anciennes du type « *atant ez vos leanz venir la roïne* » (Tristan 247) ne sont pas non plus traitées à cause du statut syntaxique spécial de la particule « *ez* ».

Historiquement, *ez* vient du verbe latin *ecce* qui signifie *voir*. En français moderne il peut être traduit en *voici* (Togebly 1973: 169). Comme le statut syntaxique de cet élément est discutable, les phrases avec ce type de locutions sont laissées hors l'analyse.

Comme cette étude traite porte sur l'ordre des mots, une définition des clitiques est nécessaire. Comme clitiques, nous avons considéré les pronoms objets : *me, te, le, la, li (lui), nos, vos, les, lor (leur)* ainsi que les pronoms *en* et *y* et la particule réfléchie *se*. De même pour la particule de négation *ne*.

4.1.2 Les défis de la structure informationnelle

Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, la structure informationnelle consiste en trois « couches » d'information pragmatique, ou autrement dit, il existe trois manières dont on peut se rapprocher de la pragmatique de la phrase. Il s'agit des trois niveaux *connu/inconnu, topique/commentaire* et *focus/cadre*. Nous avons expliqué précédemment que l'aspect *connu/inconnu* n'est pas affecté par la subjectivité de l'interpréteur au même degré que les autres aspects. L'avantage avec cet aspect d'information est justement que nous avons accès à toute l'information donnée par le locuteur à partir du texte. Cela implique que quand on décide qu'un élément est connu ou non, on a recours au texte pour voir si l'élément a été mentionné auparavant. Si c'est le cas, il est classifié comme connu, si non, il est classifié comme inconnu.

Certains éléments ne sont pas mentionnés dans le texte, mais sont censés être présents dans les connaissances générales du lecteur. C'est le cas, par exemple, de la notion de *Dieu*. Ce type de mots a donc été classifié comme *connu en général*. A part de *Dieu*, nous avons également inclus des notions dénotant des choses abstraites, telles que *le bien et le mal*. Dans ce groupe nous avons aussi inclus le pronom impersonnel *autre* ainsi que des phénomènes temporels tel que *li venz* ('le vent').

Dans la structure informationnelle, il existe quelques éléments dont le sens pragmatique s'est avéré difficile à déterminer. Il s'agit tout d'abord d'un sous-groupe des adverbiaux, les connecteurs. Helland les définit comme des adverbiaux dont la portée est à peu près la même que celle des adverbiaux de phrase, mais qui se distinguent de ceux-ci par le fait qu'ils requièrent un contexte précédent (Helland 2006: 372). Selon Riegel et al (1994 : 616), les connecteurs fonctionnent comme des « *éléments de liaison* » qui « *contribuent à la structuration du texte marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent* ». Dans la dimension pragmatique, les connecteurs ne sont pas vraiment des éléments porteurs d'information. Ils n'ont ni de valeur informative ni de valeur référentielle et leur contenu sémantique est donc difficile à comprendre. Donc dans la structure informationnelle, le contenu pragmatique des connecteurs est donc défini comme *neutre*. Cela signifie que nous n'avons pas annoté les connecteurs en tant que des éléments *connus* ou *inconnus*. Les connecteurs présents dans cette étude sont : *si, enz* ('mais par contre'), *or* ('maintenant'), *lors, puis* et *totevoies* ('toutefois, néanmoins').

Une autre difficulté dans la structure informationnelle est l'annotation de la pragmatique des groupes prépositionnels. La raison en est que les subordonnées contiennent à la fois de l'information connue et inconnue. Faut-il annoter au niveau du mot ou au niveau du groupe ou bien au niveau de fonction syntaxique ? Par exemple, dans un groupe prépositionnel, la préposition va forcément présenter de l'information inconnue tandis que le groupe nominal peut présenter aussi bien de l'information connue qu'inconnue, comme le montrent les exemples (4) et (5) :

(4) Il est entré dans la maison

(5) Il est entré dans une maison

Dans les cas d'un groupe prépositionnel, on trouve donc plusieurs éléments dont la connaissance n'est pas la même. Par exemple, si l'un est connu et l'autre inconnu, comment va-t-on donc annoter le groupe entier ? Est-ce qu'il va compter pour de l'information connue

ou inconnue ? Selon nous, le contenu pragmatique des prépositions ne doit pas être ignoré car il contribue à la bonne interprétation de la phrase. Quant à la sémantique des prépositions, il y a une grande différence entre par exemple : *dans*, *sur*, *sous* et *après*. Est-il donc juste de les ignorer au détriment des autres éléments du groupe, comme « la maison », dans l'exemple (4) ci-dessus ? Si *la maison* constitue de l'information connue et *dans* de l'information inconnue, est-il donc juste de considérer le groupe entier comme un élément connu ? A notre avis, il n'est pas juste, car selon nous, on ne peut pas utiliser les classifications hiérarchiques de la syntaxe pour classifier l'information pragmatique, car les deux phénomènes suivent leurs propres systèmes.

L'annotation des éléments qui forment un groupe syntaxique nous amène à la problématique des subordonnées. Selon nous, la meilleure méthode d'annotation des subordonnées sera de les annoter mot par mot et non pas groupe par groupe, pour la raison mentionnée ci-dessus. Ainsi, on peut déterminer la connaissance ou la non-connaissance de la subordonnée après avoir observé si la majorité des éléments sont connus ou inconnus. Or, puisque une telle méthode est très détaillée et requiert beaucoup de temps, nous avons opté pour une solution plus simple dans cette étude. Ainsi, pour des raisons pratiques nous avons donc décidé de compter l'ensemble de la subordonnée comme un élément connu si elle porte au moins un élément connu. Le résultat en est que toutes les subordonnées du mémoire ont été annotées comme des éléments connus. Un autre type de construction problématique est les subordonnées qui commencent avec un adverbe suivi d'une proposition relative, comme dans (6) :

- (6) *Et la ou ele cerchoit et ça et la, il li avint qu'ele trova le vessel d'argent ou li boevres estoit et là où elle cherchait et ça et là il lui arrive qu'elle trouva le gobelet d'argent où le boisson était 'Et en cherchant partout, il lui arrive qu'elle trouva le gobelet d'argent où était le boisson.'*

(Tristan 246)

L'exemple (6) est problématique parce que l'adverbe « *là* » ne renvoie pas à un endroit connu. Or, après l'examen du contexte précédant, il nous semble clair que ces types d'éléments renvoient à quelque chose dans le contexte précédent, mais de manière indirecte. Il n'est donc pas possible ici de se référer à un élément déjà mentionné, c'est pourtant logiquement compréhensible à partir du contexte.

Il en découle de ce que nous avons mentionné dans ce chapitre que l'annotation pragmatique ne va pas sans difficultés et qu'il est possible de retenir plusieurs approches. Il est

donc impératif que la méthode utilisée soit décrite en détail afin d'être transposable dans des recherches ultérieures. De plus, le domaine de la structure informationnelle a besoin que soit établi un modèle uniforme pouvant servir comme moyen pour des recherches à l'avenir. Ainsi, il sera possible de rendre l'annotation plus exacte.

5 Les mots introducteurs de phrases

Il existe des mots courts en ancien français dont la tâche principale est d'introduire une phrase déclarative indépendante ou bien de lier deux ou plusieurs propositions coordonnées. D'un côté il s'agit des conjonctions de coordination : *et, mais, ou, car* et *que* ('car') ainsi que de la conjonction de coordination négative *ne* (Togebly 1973: 203-05). De l'autre côté il s'agit surtout des adverbes *si* et *enz*. Togebly traduit *si* par 'et alors' (Togebly 1973: 204). Hindley lui attribue la même signification en anglais : 'so/thus' (Hindley et al. 2000). Foulet garde la signification étymologique de *si* en le traduisant par 'ainsi', tout en précisant que ce mot peut aussi porter la signification de 'pourtant' (Foulet 1930: 302). L'adverbe *ainz/enz* signifie 'mais par contre' (Togebly 1973: 204) ou 'rather /on the contrary' (Hindley et al. 2000).

Généralement, les conjonctions de coordination ne déclenchent pas l'inversion. Les adverbes *si* et *enz* par contre, le font (Foulet 1930; Togebly 1973). Regardons les exemples (1) – (3) ci-dessous :

- (1) **Et** *ele le resgarde*
'Et elle le regarde.'

(Queste cité dans Togebly 1973 : 203)

- (2) **Mes** *la roïne pleure son fil qui morz est ensi, et par ce meïsmes qu'ele avoit porchacié.*
mais la reine pleure son fils qui mort est ainsi, et par ce même qu'elle avait pourchassé
'Mais la reine pleure à cause de son fils qui est mort ainsi, et à cause de ce qu'elle avait cherché à faire.'

(Tristan 250)

- (3) **Enz** *cuidoit que ce fust uns hons estranges.*
par -contre pensait que ce fût un homme étrange
'Mais par contre, il pensait que c'était un homme étrange.'

(Tristan 285)

Dans les exemples (1) – (2) la conjonction introduit la phrase et le sujet suit directement après. Le sujet est donc antéposé au verbe. Dans l'exemple (3) par contre, le verbe vient directement après la conjonction et le sujet est omis. Le fait que le sujet n'est pas l'élément qui vient directement après l'adverbe, est généralement conçu comme l'épreuve que cet adverbe entraîne l'inversion (Foulet 1930; Vance 1997).

Les mots introducteurs posent un problème en matière de fonction syntaxique, surtout l’adverbe *si*. Bien que *si* se comporte de la même façon que les autres adverbes, quelques linguistes proposent que *si* peut fonctionner comme une conjonction de coordination dans les cas où il porte le sens de *et*. La problématique de *si* est le résultat de la rencontre entre la syntaxe et la sémantique car ce mot peut avoir des significations différentes. Les sections suivantes seront consacrées à la présentation des mots introducteurs, à commencer par l’adverbe *si*.

5.1 Si

Si est l’une des particules les plus discutées dans la littérature et celle dont le statut syntaxique s’est avéré le plus difficile à déterminer. Comme nous venons de le mentionner, le problème commence dès lors la syntaxe et la sémantique s’entrecroisent. Puisque le contenu sémantique de *si* est assez flou, sa fonction syntaxique est parfois difficile à déterminer. En ce qui concerne le sens de *si*, Foulet écrit : « *Elle signifie ‘ainsi’, mais adapte facilement son sens aux besoins de la phrase, au point qu’il est parfois malaisé d’en indiquer la nuance exacte* » (Foulet 1930: 300). Bédier adopte le même point de vue : « *Le sens fondamental de ‘si’ (...) est ‘ainsi’, mais très souvent le mot s’affaiblit au point de n’être qu’une simple particule de liaison plus ou moins expressive* » (Bédier 1927, cité dans Schøsler et van Reenen 2000).

Etymologiquement, *si* vient du latin *sic*, qui signifie *ainsi* (Buridant 2000; Raynaud de Lage 1973: 88). Par conséquent, *si* est considéré comme un adverbe et comme tel il est conçu provoquer l’inversion (Foulet 1930; Schøsler & van Reenen 2000; Togeby 1973) :

- (4) *Or voi ge bien, plains es de mautalent.* » « *Voir, dit Guillelmes, si furent mi parent.*
maintenant vois je bien plain es de hargne vrai dit Guillaume, SI furent mes parents
'A présent je le vois bien, tu es plein de hargne. C’est vrai, dit Guillaume, **ainsi** furent mes parents.'

(Le charroi de Nîmes, cité dans Raynaud de Lage 1973 : 88.)

Lorsque *si* ne porte pas de sens en soi, mais renvoie plutôt à un référent ou un élément dans le contexte, il peut renvoyer à une proposition subordonnée précédente (Togeby 1973: 204). Selon Foulet, cet usage est dû au fait que « *à une reprise importante de la phrase, on aime à débiter par un court adverbe, si le plus souvent [...] ce qui donne un point d’appui à la voix et permet de laisser le pronom à sa place devant le verbe* » (Foulet 1930: 117). Par exemple :

- (5) *Quant li Turc virent ce, si se ralierent.*
quand lesTurcs virent ce, SI se rassemblèrent
'Quand les Turcs virent cela, **alors** ils se rassemblèrent.'

(Sarrasin, Lettre 10 cité dans Togeby 1973 : 204)

Selon Togeby, *si* peut également renvoyer au sujet de la phrase (Togeby 1973: 204). Par exemple :

- (6) *si les salue*
SI les salue
'alors elle les salue.'

(Queste 1,8 cité dans Togeby 1973 :204)

Si est également considéré comme un marqueur de la continuité du topique « *the topic of the first of a series of at least two main clauses is identical to the topic of the second main clause introduced by SI* »¹² (Schøsler & van Reenen 2000: 60). Buridant exprime le même point de vue : « '*si*' est fondamentalement un marqueur de continuité du sujet ou du thème, au regard du pronom personnel sujet, qui est fondamentalement d'abord un marqueur de discontinuité thématique » (Buridant 2000: 508). Comme le sens de *si* est assez flou, il est parfois traduit par *et*. Regardons l'exemple de Foulet ci-dessous :

- (7) «*Je sai bien de geste canter, si vous en deduirai.*»
je sais bien de geste chanter SI vous en déduirai
'Je sais bien chanter une geste, et je vous donnerai ce plaisir.'

(Le Garçon et l'Aveugle 121-2, cité dans Foulet 1930 : 301)

Sur cet exemple, Foulet commente : « *On peut encore traduire : « ainsi je vous en amuserai », mais c'est peut-être trop appuyer ; au fond et suffirait tout à fait. »* (Ibid.)

Rinke et Meisel proposent que *si* soit traité comme une conjonction de coordination dans les cas où il porte le sens de *et* (Rinke & Meisel 2009: 99). Les conjonctions ne sont pas généralement considérées comme des constituants de la phrase, mais plutôt comme des éléments se trouvant hors du cadre de la phrase subordonnée (Maling 1990: 73).

¹² « Le topique de la première d'une série d'au moins deux propositions indépendantes, est identique au topique de la deuxième proposition indépendante qui est introduite par *si*. » (Notre traduction).

Or, selon Foulet, *si* ne peut pas être traité comme une conjonction de coordination : « *en toutes circonstances – qu’il signifie ‘pourtant’ ou à peine ‘et’ - ‘si’ reste pour la langue un adverbe et comme tel détermine l’inversion* » (Foulet 1930: 303). On trouve le même point de vue chez Togeby : « ‘*Si*’, qu’on peut traduire par ‘*et*’, est par contre un adverbe, ‘*et alors*’ » (Togeby 1973 : 204). Picoche et Marchello-Nizia écrit la même chose : « *un certain nombre de mots relationnels sont en quelque sorte hors la phrase minimale, tels que ‘et’, ‘mais’, ‘nependant’, (...)* En revanche, il en est quelques-uns qui occupent toujours la première place de la phrase, tel que ‘*si*’ » (Picoche & Marchello-Nizia 1998: 310).

Selon l’approche générative de Ferraresi et Goldbach (2003), *si* n’est ni un adverbe ni une conjonction, mais plutôt un constituant vidé de contenu sémantique et dont la seule fonction est de remplir une place syntaxique dans la phrase. Selon elles, *si* occupe une position particulière dans la proposition. Elles soutiennent leur hypothèse en montrant que les adverbes ne peuvent pas occuper la même position que *si* dans la phrase. Par exemple :

- (8) [La damoisele a qui tu as parlé] **si** est li anemis
 La mademoiselle à qui tu as parlé **si** est l’ennemie.
- (9) *[La damoisele a qui tu as parlé] **vraiment** est li anemis.
 * La mademoiselle à qui tu as parlé **sûrement** est l’ennemie.
- (10) [La damoisele a qui tu as parlé] est **vraiment** li anemis.
- (11) *[La damoisele a qui tu as parlé] est **si** anemis.

(Queste 113, 1 cité dans Ferraresi & Goldbach 2003)

Selon Ferraresi et Goldbach, le fait que *si* ne puisse pas occuper les mêmes positions que les adverbes et vice versa, est la preuve que ce mot occupe une position autre que celle de l’adverbe. D’un point de vue génératif, elles proposent qu’il existe une position *topique* précédant *si*, dans laquelle se trouvent les adverbes de phrase et les expressions adverbiales, ainsi que le sujet nominal de la phrase. Dans cette position les arguments internes antéposés ne sont pas permis, ni les sujets pronominaux et la particule *si*.

A notre avis, *si* ne peut jamais être traité comme une conjonction de coordination. Premièrement, le contenu sémantique de ce mot est assez flou et il est difficile de savoir dans quels cas il serait correct de le traduire par *et*. Deuxièmement, nous estimons qu’il ne faut pas trop s’éloigner du sens étymologique, car nous sommes d’avis que le sens étymologique est le

meilleur moyen de déterminer la fonction syntaxique d'un élément. Dans cette étude *si* sera donc considéré comme un adverbe.

5.2 Et

Et est l'une des conjonctions les plus fréquentes, sinon la plus fréquente, en ancien français.

Généralement, cette conjonction ne provoque pas l'inversion (Togebly 1973: 203).

Contrairement à *si*, elle ne peut pas renvoyer à un élément évoqué dans le contexte précédent.

Pourtant, à partir du milieu du XIII^{ème} siècle, il est possible de la trouver suivie d'une inversion, par analogie avec *si* (ibid.).

(13) *Et dist on que...*

'Et dit-on que...'

(Sarrasin, Lettre 17,9 cité dans Togebly 1973 :203.)

Il est également possible pour *et* d'introduire une principale précédée par une subordonnée.

Cela est probablement dû à une assimilation à l'adverbe *si* (Togebly 1973: 203). Par exemple :

(14) *La ou Aucassins et Nicolete parloient ensamble, et les escargaites de le vile venoient tote une rue.*

là où Aucassin et Nicolette parlaient ensemble, et les gardiens de la ville venaient toute une rue

'Pendant qu' Aucassin et Nicolette parlaient ensemble, les gardiens de la ville venaient par la rue.'

(Aucassin XIV 22 cité dans Togebly 1973 :203)

5.3 Ne

Ne est la conjonction de coordination négative. Il est important de ne pas la confondre avec la particule de négation *ne* (Foulet 1930: 288). Elle signifie *ni* en français moderne (ibid.). En tant que conjonction de coordination négative, sa fonction est d'introduire une phrase négative, similairement à ce que fait la conjonction *et* dans une phrase affirmative : « *La conjonction de coordination 'ne', a le même sens que 'et', mais remplace 'et' dans les phrases dubitatives et surtout négatives* » (Foulet 1930: 288). Par exemple :

(15) *Ne Tristanz n'i estoit pas alez por ce qu'il ne fust encores mout petiz*

NE Tristan n'y était pas allé pour ce qu'il ne fût encore très petit

'Tristan n'était pas allé parce qu'il était encore trop jeune.'

(Tristan 257)

Comme *ne* est une conjonction négative, on la trouve souvent en combinaison avec la particule de négation *ne*, ce qui crée la séquence *ne ne*, une séquence très fréquente en ancien français (Foulet 1930: 289) :

- (16) *Ele s'ocist d'une espee, ne ne seümes por quoi*
elle se' - tue d'une épée, NE ne sûmes pour quoi
'Elle se tue par une épée, nous ne savions pas pourquoi.'

(Tristan 284)

Comme le montre l'exemple (16), on rencontre souvent le verbe immédiatement après la conjonction dans le cas où le sujet est omis. Cela n'est cependant pas considéré comme l'indice d'une inversion car les conjonctions ne sont pas censées déclencher l'inversion (cf. Foulet 1930 et Togeby 1973).

5.4 Que

En français moderne, la conjonction *que* est généralement conçue comme une conjonction de subordination introduisant une complétive. En ancien français, *que* peut fonctionner comme une conjonction de subordination ainsi que comme conjonction de coordination. Dans ce dernier cas, il porte le sens de *car* (Togeby 1973: 132). Selon Togeby, *car* vient du latin 'quā rē', 'pour quelle chose' et signifie *par quoi* ('pourquoi'). Il devient cependant une conjonction de coordination en ancien français (Togeby 1973: 206). En français moderne, *car* est encore considéré comme une conjonction de coordination. Puisque *que* est une conjonction de coordination, il n'est pas censé déclencher l'inversion :

- (17) *Car il ne set ores de qui il se doie garder.*
car il ne sait maintenant de qui il se doie garder
'Car maintenant il ne sait de qui il doit se garder.'

(Tristan 249)

5.5 Ainz

*Ainz/ ainçois/ enz*¹³ est un adverbe signifiant 'mais par contre', cf. l'allemand *sondern*, ou le suédois *utan*, (Togeby 1973: 204). Cet adverbe marque une opposition avec la phrase qui le précède et il s'emploie toujours après une négation (ibid.). Similairement à *si*, *enz* provoque

¹³ Comme c'est la dénomination *enz* qui domine dans le texte de Tristan, nous utiliserons désormais cette forme.

l'inversion (Schøsler & van Reenen 2000; Togeby 1973). En ce qui concerne la valeur référentielle de *enz*, Schøsler (2000 : 91) affirme : « Like SI and PUIS, AINZ indicates topic continuity, and the subject is usually implicit. »¹⁴ (Schøsler & van Reenen 2000: 91) Par exemple :

(18) *Enz cuide bien que l'en li oit conseillé,*
mais-par-contre pense bien que l'on lui avait conseillé
'Mais par contre, il pense que c'est bien qu'on l'avait conseillé.'

(Tristan 256)

Comme *enz* montre les mêmes propriétés que l'adverbe *si*, nous le trouvons correct de le considérer comme un adverbe de même type de *si*, c'est-à-dire comme un adverbe qui favorise l'inversion et dont le sujet est souvent omis, et sinon il se trouve dans la position postverbale.

5.6 Résumé

Dans les sections précédentes, nous avons divisé les mots introducteurs en deux sous-groupes : les conjonctions de coordination et les adverbes courts. Nous avons vu que les adverbes *si* et *enz* déclenchent souvent l'inversion, tandis que les conjonctions de coordination ne le font généralement pas, sauf *et*, qui parfois prend un usage analogique à celui de *si*.

En ce qui concerne l'adverbe *si*, nous avons vu que cet adverbe peut porter le sens de *et*, ce qui entraîne la question suivante : serait-il correcte de considérer *si* comme une conjonction de coordination dans les cas où il porte le sens de *et* ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'observer le comportement syntaxique de *si* en le comparant aux autres mots introducteurs. Dans la section suivante, nous étudierons l'usage syntaxique des mots introducteurs afin de découvrir si l'adverbe *si* a des propriétés communes avec la conjonction *et*.

5.7 L'élément suivant le mot introducteur

Nous venons de voir que les adverbes *si* et *enz* déclenchent fréquemment l'inversion tandis que les conjonctions ne le font généralement pas. Puisqu'il a été proposé que l'adverbe *si* puisse être traité comme une conjonction dans les cas où il signifie *et*, il est nécessaire d'étudier le comportement de *si* afin de voir s'il peut se comporter comme une conjonction dans certains

¹⁴ « Comme *si* et *puis*, *ainz* indique la continuation de la topique et le sujet et généralement implicite. » (Notre traduction).

cas. Le tableau 1 ci-dessous montre les mots introducteurs dont nous avons parlé dans les sections précédentes, ainsi que l'élément qui les suit immédiatement. L'occurrence totale de chaque mot introducteur se trouve dans la dernière colonne à la droite. Les autres colonnes représentent le constituant qui suit le mot introducteur directement.

Tableau 2 : Le constituant suivant immédiatement le mot introducteur

Mots introducteurs de phrases	V		S		XP		Total
	#	%	#	%	#	%	
Si	56	100	-	-	-	-	56
Enz	12	100	-	-	-	-	12
Et	13	4	146	47	155	49	314
Car	-	-	56	56	44	44	100
Que	-	-	8	57	6	43	14
Mes	-	-	32	48	35	52	67
Ou	-	-	3	100	-	-	3
Ne	4	23,5	9	53	4	23,5	17
Total	87		255		241		583

On observe que dans les 56 phrases introduites par *si*, que le verbe est l'élément qui suit directement dans tous les 56 cas. On ne trouve pas d'occurrences où le sujet est l'élément qui suit directement après *si*, ce qui est une forte indication que *si* exige l'inversion (cf. Foulet 1930 ; Togeby 1973 ; Schøsler 2000). Il n'est cependant pas possible de tirer des conclusions sans avoir regardé les occurrences dans lesquelles le sujet est explicite, car la position du sujet sous-jacent n'est pas claire. Dans la section suivante nous étudierons donc la répartition du sujet dans les phrases introduites par un mot introducteur.

L'adverbe *enz* se comporte de la même manière que *si*. Sur un total de 12 cas où *enz* introduit la phrase, le verbe le suit immédiatement dans tous les cas.

Contrairement à *si* et *enz*, la conjonction *et* se comporte d'une manière très différente, étant suivie d'un sujet ou d'un XP dans la majorité des cas. En fait, on ne trouve que 13 cas, soit 4 % du total, où le verbe suit directement la conjonction *et*. Il est intéressant de noter que le sujet suit cette conjonction dans 47 % des cas, ce qui est l'épreuve que *et* ne provoque pas l'inversion et qu'il favorise un ordre de mots SVO. De plus, *et* est souvent suivi par un élément XP. Sur un total de 315 occurrences, un élément XP suit la conjonction dans 156 des cas, ce qui est équivalent à 49 % de ces constructions. En le regardant de plus près, on observe

qu'il s'agit d'un adverbial dans la grande majorité des cas. Or, un adverbial en première position ne nous dit rien sur l'ordre de mots sans avoir accès à la position du sujet.

Quant aux conjonctions *que*, *car*, *mes* et *ou*, celles-ci se comportent de la même manière que la conjonction *et*, exemptés les cas où *et* est suivi d'un verbe. Comme nous l'avons dit dans la section 5.2, la conjonction *et* peut parfois déclencher l'inversion, puisqu'il s'assimile à l'adverbe *si*. En ce qui concerne les conjonctions, elles sont souvent suivies d'un sujet ou un XP. La répartition entre ces deux types de constituants est à peu près égale ce qui s'illustre très bien avec la conjonction *et* où le sujet la suit dans 47% des cas et un XP la suit dans 49%. Comme le sujet est souvent l'élément qui suit ces conjonctions, il en découle donc qu'elles se comportent syntaxiquement comme des conjonctions de coordination, ne déclenchant pas l'inversion et ainsi entraînant un ordre de mots SVO. En ce qui concerne les constructions à XP initial, nous ne saurions nous exprimer avant qu'on n'ait recours à la position des sujets.

La conjonction négative *ne* semble avoir un usage assez libre. Il s'avère en effet qu'elle peut être suivie des trois types de constituants. Or, d'après nos chiffres, le sujet est le constituant le plus fréquent après cette conjonction. Sur un total de 17 occurrences, le sujet suit immédiatement la conjonction dans neuf cas, soit 53 %, tandis que le verbe et le XP ne la suivent que dans quatre cas chacun, soit 23,5 % des occurrences avec *ne*. Or, bien que cette conjonction permette d'avoir des verbes en deuxième position, ce sont tout de même les sujets qui dominent dans cette position. Par conséquent on peut constater que cette conjonction favorise l'ordre à V3 dans la majorité des cas.

5.8 Les mots introducteurs et le sujet

Dans la section précédente, nous avons vu que les adverbes *si* et *enz* sont suivis du verbe dans 100 % des occurrences, tandis que les conjonctions de coordination ne sont jamais suivies du verbe (sauf *ne*), et qu'elles sont suivies soit du sujet, soit d'un XP. Nous avons également vu que la conjonction *ne* se différencie des autres conjonctions par le fait qu'elle peut être suivie du verbe dans certaines occurrences (23,5 % de notre échantillon). Comme les occurrences à XP initial ne nous disent rien sur la place du sujet (si celui-ci est exprimé), nous allons étudier la position du sujet dans les phrases introduites par les mots introducteurs. Le tableau 3 ci-dessous présente la répartition du sujet dans les phrases initiées par un mot introducteur.

Tableau 3: *Les mots introducteurs et le sujet*

Mots introducteurs	Sujet préposé	Sujet postposé	Pro	Total
<i>Si</i>	1	11	45	56
<i>Enz</i>	-	-	12	12
<i>Et</i>	226	50	39	315
<i>Car</i>	62	19	19	100
<i>Que</i>	8	2	4	14
<i>Mes</i>	41	14	12	67
<i>Ne</i>	10	-	7	17
<i>Ou</i>	3	-	-	3
Total	351	96	138	584

Le tableau montre la répartition des mots introducteurs dans les phrases à sujet préposé et dans celles à sujet postposé. On observe que les adverbes *si* et *enz* se comportent de la même façon : le sujet n'est pas exprimé dans la majorité des cas. Dans le cas de *si*, si le sujet est exprimé, il est le plus souvent postposé au verbe.

La différence entre les adverbes et les conjonctions de coordination est frappante. Chez ces dernières, le sujet préposé est de loin la position la plus fréquente. Or on observe en parallèle que l'omission du sujet intervient assez souvent avec les conjonctions. En ce qui concerne le sujet postposé on note qu'un tel cas est possible, mais n'est pas très fréquent. Cela étant, les conjonctions *et* et *car* comptent beaucoup de sujets postposés par rapport aux autres conjonctions. Il est frappant de constater que dans les constructions avec *et*, le sujet postposé est plus fréquent que le sujet omis, ce qui n'est pas le comportement général des conjonctions de coordination. Cela est probablement dû au fait que *et* est souvent assimilé à l'adverbe *si* (cf. Togeby 1973). En ce qui concerne la conjonction *car*, les sujets postposés sont aussi fréquents. Sur un total de cent occurrences avec cette conjonction, le sujet postposé est aussi courant que le sujet omis (19 sujets postposés et 19 sujets omis). Cela est assez étonnant dans la mesure où les conjonctions ne sont pas censées provoquer l'inversion (cf. Togeby 1973). Il convient toutefois de noter que ni les sujets omis, ni les sujets postposés ne sont utilisés de façon fréquente, en comparaison avec les sujets préposés, qui sont présents dans 62 % des constructions avec *car*.

En ce qui concerne la conjonction *ne*, on observe qu'elle se comporte de la même manière que les autres conjonctions, le sujet se trouvant en position préverbale dans la majorité des cas. On observe également que l'omission du sujet intervient aussi souvent avec cette conjonction. Sur un total de 17 occurrences avec *ne*, le sujet est omis 7 fois et préposé à 10

reprises. Etant donné que le sujet est majoritairement préposé, il nous semble juste de considérer *ne* comme une conjonction de coordination. Or, nous l'avons vu dans la section précédente que, *ne* est la seule conjonction qui permet d'avoir un verbe le suivant immédiatement. De ce fait, il est possible que cette conjonction fonctionne comme un adverbial dans certains environnements syntaxiques. Nous discuterons cependant cette question dans la section 8.1.

Dans la section suivante, nous allons voir les mots introducteurs susceptibles d'être précédés par un élément. Ainsi, nous serons capables d'observer l'environnement syntaxique des mots introducteurs dans sa globalité.

5.9 L'élément précédant le mot introducteur

Le tableau ci-dessous montre les mots introducteurs qui se trouvent en deuxième et en troisième position de la phrase, ainsi que les éléments qui les précèdent.

Tableau 4 : Les mots introducteurs et les éléments qui les précèdent

Mot introducteur en 2 ^{ème} position		Mot introducteur en 3 ^{ème} position	
<i>Si</i>		<i>Si</i>	
Après sujet	3	Après <i>et</i> + subordonnée	3
Après subordonnée	1	Après <i>certes</i> + subordonnée	1
Après <i>mes</i>	1	Après <i>car</i> + subordonnée	1
Après <i>et</i>	5		-
<i>Et</i>		<i>Et</i>	-
Après subordonnée	1		-
<i>Enz</i>	-	<i>Enz</i>	-
<i>Car</i>	-	<i>Car</i>	-
<i>Que</i>	-	<i>Que</i>	-
<i>Ne</i>	-	<i>Ne</i>	-
<i>Mes</i>	-	<i>Mes</i>	-
<i>Ou</i>	-	<i>Ou</i>	-
Total	11	Total	5

Comme il ressort du tableau 4, *si* est le seul mot introducteur capable de se trouver en deuxième et en troisième position de la phrase. On observe que *si* est souvent précédé de la conjonction *et* ou du sujet. Il existe en outre une occurrence dans laquelle *si* est précédé d'une subordonnée. Parmi les dix cas où *si* se trouve en deuxième position, la combinaison *et + si*

constitue la moitié des occurrences. Comme *si* et *et* ont des fonctions syntaxiques différentes, il est possible de trouver cette combinaison (Togebly 1973: 204). Par exemple :

- (21) *Et si n'avait ele pas encores quatorze ans d'aaige*
et SI n'avait elle pas encore quatorze ans d'âge
'Et elle n'avait pas encore quatorze ans d'âge.'

(Tristan 310)

Nous avons trouvé trois occurrences où le sujet précède *si* :

- (22) **Cil Morholt si** estoit a celi tens uns des plus prisiez chevaliers (...)
Ce Morholz, SI était a ce temps un des plus valorisé chevaliers
'Ce Morholz, il était à ce temps, l'un des chevaliers les plus valorisés'

(Tristan 251)

Dans les cas où *si* se trouve en troisième position de la phrase, il est précédé d'une conjonction et d'une subordonnée. Par exemple :

- (23) *Et quant il parolent, si dient que onques mes chevaliers n'avait esté (...)*
Et quant ils parlent, si disent que jamais plus chevalier n'avait été
'Et quand ils parlent, ils disent que un chevalier n'avait jamais été (...)'

(Tristan 258)

En regardant les occurrences des conjonctions et les adverbes de notre corpus, il est assez clair que *si* est le seul constituant qui peut se trouver en première, deuxième et en troisième position de la phrase.

5.10 Résumé

Ayant comparé l'usage des conjonctions et des adverbes, il nous paraît assez clair qu'ils se comportent différemment d'un point de vue syntaxique et qu'ils doivent être traités d'après cela. La différence est visible tout d'abord par le fait que les adverbes *si* et *enz* sont immédiatement suivis du verbe, comme nous l'avons vu dans le tableau 1, tandis que les conjonctions sont généralement suivies du sujet ou d'un XP.

Ensuite, *si* peut occuper des positions différentes de celles occupées par les conjonctions, qui se trouvent généralement en position initiale. *Si*, par contre, peut occuper la deuxième et la troisième position et dans ces cas il est généralement précédé d'une conjonction ou d'une subordonnée ou bien d'un adverbe. Le fait que *si* soit souvent précédé d'une conjonction de coordination prouve qu'il s'agit d'un adverbe (cf. Togebly 1973).

Le tableau 3 nous a montré que *si* et *enz* sont souvent accompagnés de l'inversion, tandis que les conjonctions sont généralement accompagnées d'un sujet préposé au verbe. Puisque *si* montre un comportement assez différent de *et* et des autres conjonctions, il ne nous semble pas correct de le traiter *si* comme une conjonction de coordination dans les cas où il peut porter le sens de *et*. La raison en est que bien que *si* puisse porter des sens différents, sa fonction syntaxique reste stable.

Ayant établi quels sont les éléments qui sont des adverbes et quels sont ceux qui sont des conjonctions, il est nécessaire de faire une distinction entre les deux types du point de vue de l'ordre des mots. Comme les conjonctions sont généralement considérées comme se trouvant hors de la phrase, elles seraient alors traitées comme telles dans ce mémoire. Les conjonctions ne seront donc pas comptées comme des constituants dans l'ordre des mots. Pour ce qui est de l'adverbe *si*, il sera traité comme un adverbe, et par conséquent comme un élément de la phrase, indépendamment du sens qu'il peut porter.

6 Le verbe en deuxième position

Dans ce chapitre nous étudierons les constructions à verbe second. Le but sera d'étudier à la fois la syntaxe et la structure informationnelle de l'élément préverbal afin de voir s'il y a une tendance générale qui peut expliquer cet ordre de mots. Avant de nous intéresser à ceci, arrêtons-nous sur les différents ordres de mots tels qu'ils se présentent dans le corpus. Dans l'analyse ci-après, nous utiliserons les dénominations V1, V2, V3 etc. pour décrire les constructions dans lesquelles le verbe se trouve en première, deuxième et en troisième position etc. Nous utiliserons ces termes par convention, mais il est à noter qu'ils ne doivent pas être confondus avec la terminologie typologique.

Tableau 5 : L'ordre des mots

Place du verbe	Ordre des mots		
V1	V	15	1%
	VS	7	1%
V2	XV	177	17%
	SV	472	45 %
	XVS	170	16 %
V3	XSV	147	14%
	SXV	6	1%
	XXV	17	2 %
	XXVS	17	2 %
V4	XXSV	8	1 %
	XXXV	3	0,3
	XXXVS	1	0,1
V5	XXXSV	1	0,1
Total		1041	100,5%

Le tableau 5 montre l'ordre des constituants tels qu'ils se présentent dans le corpus. Le 'X' note un XP, le 'S' renvoie au sujet et le 'V' représente le verbe. Dans les cas où le sujet n'est pas exprimé, comme par exemple dans l'ordre XV, nous avons décidé de ne le pas inclure avec l'ordre XVS bien qu'une bonne partie des linguistes, nous l'avons dite, considèrent que le sujet sous-entendu est dans la position postverbale (voir par exemple Foulet 1930 et Vance 1997).

Dans cette étude, nous adopterons plutôt le point de vue de Rinke et Meisel (2009) ainsi que celui de Kaiser (2000 : 15) selon lequel il n'est pas possible de déterminer la position d'un élément invisible. Pour cette raison, les ordres à sujet non-exprimé seront traités comme des ordres à part. Cela est aussi en conformité avec l'approche typologique (Kristin Bech, communication personnelle).

En regardant le tableau 5, nous observons que l'ordre le plus fréquent est la construction SV, qui se manifeste 472 fois, soit environ 45 % du total. Cela n'est pas étonnant si l'on tient compte du fait que cet ordre est l'ordre de base aussi bien dans les langues germaniques que dans les langues romanes.

Il est également intéressant de noter que la répartition des ordres XVS et XSV, les prototypes pour tester le trait V2/V3, est assez égale. L'ordre XVS se manifeste 170 fois, soit environ 16 % du total et l'ordre XSV se présente à 147 reprises, ce que représente une fréquence d'environ 14 %. Comme une langue V2 ne permet pas des constructions XSV, la fréquence des constructions de ce type est la preuve que l'ancien français n'est pas une langue V2 systématique, mais plutôt une langue avec un certain degré de V2. Les chiffres tirés de cette étude peuvent peut-être nous indiquer dans quelle mesure l'ancien français avait une contrainte V2 au XIII^{ème} siècle.

En ce qui concerne les ordres V3, il faut être conscient de la différence entre les ordres dans lesquels le sujet est préposé au verbe (XSV) et ceux dans lesquels le sujet est postposé (XXVS). Bien que le verbe se trouve en troisième position de la phrase, le sujet postposé marque, d'un point de vue typologique, une construction V2, car l'essentiel se trouve dans la position du sujet par rapport au verbe. Ainsi, l'ordre XXVS peut être considéré comme un ordre V2. Notons cependant que c'est seulement dans les cas où les deux éléments préverbaux peuvent se modifier, que ces constructions comptent pour des constructions V2. Si les deux éléments sont clairement indépendants l'un à l'autre, elles sont considérées comme des instances de V3. Comme cette étude n'est pas une étude typologique, nous avons choisi de classer toutes les constructions XXVS comme des constructions V3. Nous regarderons cependant ces constructions de plus près dans la section 7.3 en tentant de déterminer si elles sont des constructions V2 ou V3.

6.1 Les constructions V2

Les constructions V2 sont représentées par les ordres suivants : SV, XVS et XV. Le tableau 6 ci-dessous montre la répartition générale de l'élément préverbal ainsi que de la distribution des sujets dans les constructions V2. L'ordre SV est présenté à part, dans la troisième colonne en de la droite.

Tableau 6 : La distribution des sujets et le type de constituant dans l'ordre V2

Type de sujet	L'élément préverbal et le sujet					#	%
	Adv.	COD	Attribut du sujet/objet	COI	SV		
Pronom préverbal	-	-	-	-	293	293	36
GN préverbal	-	-	-	-	179	179	22
Pronom postverbal	71	12	4	10	-	97	12
GN postverbal	57	11	1	4	-	73	9
Sujet nul	154	11	10	2	-	177	21
Total	280	34	15	16	473	819	100

Sur un total de 819 constructions V2, l'adverbial est l'élément le plus fréquent après le sujet, avec 280 occurrences, soit environ 34 % du total des constructions. Outre le sujet et l'adverbial, on observe que la position préverbale peut être remplie par le complément d'objet direct (COD), le complément d'objet indirect (COI) ainsi que l'attribut du sujet ou de l'objet.

En ce qui concerne le type de sujet, le sujet pronominal est le plus fréquent aussi bien dans les constructions SV que dans celles de XVS. Cela n'est pas étonnant en tenant compte que les sujets pronominaux sont généralement plus fréquents que les sujets nominaux. Nous aborderons cette question plus en détail dans la section suivante.

6.2 Le sujet des constructions V2

En ce qui concerne le sujet des constructions V2, on observe que le sujet est plus fréquent en position préverbale. Cela est dû aux constructions SV qui représentent la majorité de ces constructions. En ce qui concerne le type de sujet, nous venons de voir que le sujet pronominal est plus fréquent que le sujet nominal. Sur un total de 472 phrases SV (voir le tableau 6), le sujet est pronominal dans 293 cas et nominal dans 179 cas. Dans les constructions à XVS on trouve la même tendance, bien que l'écart entre les deux types de sujets ne soit pas si grand. Sur un total de 170 constructions à XVS, le sujet est pronominal dans 97 cas et nominal à 73 reprises. Le tableau 7 ci-dessous montre la répartition des sujets dans les constructions SV et XVS :

Tableau 7 : La distribution des sujets dans les constructions SV et XVS

Type de sujet	SV		XVS		Total	
	#	%	#	%	#	%
Pronominal	293	62	97	57	390	61
Nominal	179	38	73	43	252	39
Total	472	100	170	100	642	100

Dans les constructions SV, le sujet est pronominal dans 62 % des cas et nominal dans 38 %.

Dans les constructions XVS, le sujet pronominal est également le plus employé, avec une fréquence de 57%, tandis que 43 % sont des sujets nominaux. Selon Vance, l'ordre XVS à sujet pronominal est fréquent dans la prose du XIII^{ème} siècle (Vance 1997: 47). Dans son étude de la *Queste del Saint Graal*, elle a pu trouver 170 fois l'ordre XVS en seulement 85 pages.

Les chiffres du tableau 7 nous montrent que le type de sujet n'a pas d'effet sur la position de celui-ci. Nous pouvons seulement constater que les sujets pronominaux paraissent plus fréquemment que les sujets nominaux, et nous l'avons dit, cela reflète la tendance générale. La fréquence des sujets pronominaux n'est pas étonnant si l'on tient compte du fait qu'un récit met en scène un nombre restreint de personnages. Une fois ces personnages présentés au lecteur, l'auteur utilise des pronoms lorsqu'il les mentionne, sauf lorsqu'il est nécessaire que le personnage soit réintroduit, par exemple après qu'une autre personne a été introduit dans le contexte ou après un changement de scène.

Ayant vu que le type de sujet n'a pas d'effet sur sa position, étudions par la suite si le type de verbe aura un effet sur l'ordre des mots.

6.3 Le verbe des constructions V2

En observant les types de verbes présents dans les constructions V2, nous constatons sans surprise que les verbes transitifs en constituent la majorité. Comme dans les cas des sujets pronominaux, les verbes transitifs sont de manière générale le type de verbe le plus fréquent. Sur l'ensemble des constructions V2, les verbes sont transitifs dans 61 % des cas. Les verbes restants se répartissent de façon assez égale. Les verbes copules forment le deuxième grand groupe, constituant 15 % des constructions V2. Les verbes inergatifs et inaccusatifs en constituent 7 % chacun, les verbes réfléchis, 6 % et les verbes réfléchis inaccusatifs ne forment que 2 % du total.

Tableau 8 : La distribution des verbes dans les constructions V2

Type de verbe	SV		XVS		XV		Total	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Transitif	286	61	104	61	109	62	499	61
Transitif indirect	13	3	1	1	3	2	17	2
Inergatif	34	7	8	5	14	8	56	7
Inaccusatif	30	6,5	19	11	7	4	56	7
Réfléchi inaccusatif	7	1	3	2	10	6	20	2
Copule	72	15	26	15	23	13	121	15
Réfléchi	30	6,5	9	5	11	6	50	6
Total	472	100	170	100	177	100	819	100

L'occurrence des verbes inaccusatifs est intéressante. Bien que l'écart ne soit pas grand entre les différents ordres de mots, nous remarquons tout de même que les verbes inaccusatifs sont plus fréquents dans les constructions XVS. Ces verbes (y compris les réfléchis inaccusatifs) sont en effet présents dans 13 % des constructions XVS. Dans les constructions XV, les verbes inaccusatifs sont moins nombreux, ne constituant que 10 % de ces constructions. C'est dans les constructions SV que les verbes inaccusatifs apparaissent le moins souvent, avec une fréquence à 7,5 % des cas. Certes, l'écart entre les différentes constructions n'est pas grand, mais il est intéressant en tenant compte des études de Bech (2001) et Eide (2006), qui ont montré qu'en

ancien anglais et en portugais classique, les verbes inaccusatifs se trouvent dans la majorité des cas avec un sujet postposé.¹⁵ Nous avons déjà dit en introduction que, dans les constructions XV, la position du sujet omis est difficile à déterminer. Foulet (1930) fût le premier à noter que la position du sujet omis est dans la position postverbale. Si tel est le cas, l'hypothèse de Foulet peut expliquer pourquoi les verbes inaccusatifs sont plus fréquents dans les constructions XV que dans celles de SV. Nous avons déjà vu que dans le type de construction XV, les verbes inaccusatifs sont un peu plus fréquents que dans le type SV (XV : 10%, SV 7,5%). Il est intéressant de noter la différence de fréquence entre ces deux constructions et nos résultats semblent abonder dans le sens de l'hypothèse de Foulet. Cependant, l'écart entre les deux fréquences n'étant pas grand (22 occurrences avec XV contre 19 dans SV), nous ne saurions véritablement nous exprimer sur la validité de l'hypothèse de Foulet.

Bien qu'il soit intéressant de regarder les verbes inaccusatifs à partir de chaque construction, cela ne nous donne pas vraiment une idée sur la répartition générale de ce type de verbe. Il est donc nécessaire d'étudier la fréquence des verbes inaccusatifs dans l'ensemble des constructions V2. Depuis cette perspective, nous observons que les verbes inaccusatifs sont en fait plus fréquents. Or, en ce qui concerne le type de verbe dans les constructions V2, on observe que les verbes inaccusatifs sont en fait plus fréquents dans les constructions SV. Cela indique que les verbes inaccusatifs n'ont pas vraiment d'effet sur l'ordre de mots.

Ayant étudié si le type de sujet et le type verbe avaient ou non un effet sur l'ordre des mots, nous allons dans la section suivante regarder le type d'élément qui se trouve dans la position préverbale des constructions V2.

6.4 Le premier élément des constructions V2

Parmi les constructions V2, les constructions à XV et XVS ont un élément préverbal qui n'est ni un sujet, ni un verbe, mais un constituant XP.

6.4.1 Les constructions XVS

L'ordre XVS est l'ordre prototypique des langues V2, c'est-à-dire que c'est l'ordre qui permet de tester la classe typologique d'une langue. Dans cet ordre, un XP se trouve en position initiale de la phrase, le verbe suit en deuxième position et le sujet se place après le verbe. C'est parce que ces trois éléments principaux sont présents, que cet ordre est considéré comme le

¹⁵ Dans l'étude de Bech, ce fait est constaté uniquement pour des verbes *d'apparence ou d'existence* (« *verbs of appearance or existence on the scene* », Bech 2001 : 102), un sous-groupe des verbes inaccusatifs.

meilleur ordre pour tester si une langue est V2. Si, les propositions déclaratives indépendantes qui sont introduites par un XP montrent l'inversion de manière systématique, la langue est classifiée comme étant V2. Si l'inversion n'est pas systématique, on parle d'une langue à tendance V2. A notre avis, l'ancien français montre les propriétés de cette dernière, à cause de grand nombre de constructions V3 et V1.

6.4.2 Les constructions XV

L'ordre XV est fréquent dans les langues à *sujet nul* (langues *pro-drop*), qui sont des langues dans lesquelles le sujet n'est normalement pas exprimé. Le latin était une langue à sujet nul et l'omission du sujet n'était pas seulement une possibilité d'expression, mais elle était la norme (Vance 1997). Au-delà du latin, l'espagnol et l'italien sont des exemples contemporains de langues à sujet nul. Dans ce type de langues le sujet est intelligible grâce à la désinence du verbe. Par conséquent, son expression devient superflue :

(1) *Odio et amo*

hais et aime

'Je hais et j'aime' (latin)

(2) *Te amo*

te aime

'Je t'aime' (espagnol)

Nous avons déjà dit dans l'introduction que l'ancien français montre les mêmes propriétés que les langues germaniques et romanes. Du côté germanique, l'ancien français présente un certain nombre de constructions avec inversion du sujet. En ce qui concerne le trait roman, l'ancien français montre les propriétés d'une langue *pro-drop* car le sujet peut être omis. Or, la différence entre les langues *pro-drop* et l'ancien français est qu'en ancien français, l'omission du sujet n'est pas la norme, mais une propriété qui se manifeste souvent.

Le tableau 6 ci-dessous nous fournit des renseignements quant aux fonctions syntaxiques susceptibles d'entrer dans la position préverbale. Nous avons vu que l'adverbial est la fonction la plus fréquente, mais que les fonctions telles que le COD, le COI, l'attribut du sujet et l'attribut de l'objet peuvent également se présenter dans cette position. Le tableau 9 montre le type d'élément préverbal ainsi que sa fréquence dans les constructions V2.

Tableau 9 : L'élément préverbal dans les constructions V2

XP	XVS		XV	
	#	%	#	%
Adverbial	128	75	154	87
COD	23	14	11	6
COI	14	8	2	1
Attribut du sujet	5	3	10	6
Total	170	100	177	100

L'adverbial est de loin la fonction la plus fréquente aussi bien dans les constructions XVS que dans celles de XV. Dans les premières, il constitue 75% des occurrences et 87 % dans les secondes. En ce qui concerne le type d'adverbial, il s'agit généralement d'adverbes comme le montrent les exemples (3) et (4) ci-dessous :

(3) *Tant chevaucherent que en France vindrent*

tant chevauchèrent que- 'en France vinrent

'Ils chevauchèrent tant, jusqu'à ce qu'ils furent venus en France.'

(Tristan 262)

(4) *En tel manière fu destorné la marrastre de Tristan de morir*

En tel manière fut empêché la marraine de Tristan de mourir

'Ainsi, la marraine de Tristan fut empêché de mourir.'

(Tristan 256)

Outre les adverbiaux, cette position, nous le savons, peut également inclure le COD, comme en (5) et (6), le COI comme dans (7) et l'attribut du sujet (8) :

(5) *Tiex paroles disoient les paroles del brief.*

Telles paroles disaient les paroles de' - le lettre

'Cela disaient les paroles de la lettre.'

(Tristan 284)

- (6) *car honte li sembloit s'il le tenist en sa compaignie.*
 car honte lui semblait s'il le tînt en sa compaignie
 'Car il lui semblait honte s'il le tiendrait en sa compaignie.'

(Tristan 259)

- (7) *et de chevalerie furent il tel que l'en doit bien de lor proesce parler devant toz preudomes.*
 et de chevalerie furent ils tel que l'on doit bien de leur hardiesse parler devant tous gentilhommes
 'Et quant à la chevalerie, ils étaient tel qu'on doit de leur hardiesse parler devant tous les gentilhommes.'

(Tristan 244)

- (8) *Granz fu li diax et li ploreiz que cil de Lyonois font por lor seignor.*
 Grand fut le deuil et ils pleuraient que ceux de Lyonois font pour leur seigneur
 'Grand fut le deuil et ils pleuraient comme ceux de Lyonis font pour leur seigneur.'

(Tristan 258)

Ayant vu que le type d'élément le plus susceptible d'occuper cette position est un adverbial, il nous semble intéressant de regarder cette fonction de plus près afin de voir quels éléments peuvent y entrer. Le tableau 10 ci-dessous montre la répartition des éléments fonctionnant comme des adverbiaux.

Tableau 10 : Le type d'adverbial dans les constructions V2

Adverbial	XVS		XV	
	#	%		
Groupe prépositionnel	43	33	13	9
Adverbe/ groupe adv.	39	30	50	32
Connecteur	24	20	90	58
Adverbe de phrase	12	9	1	1
Groupe nominal	9	7	-	-
Subordonnée	2	1,5		
Total	129	100 %	154	100

En ce qui concerne les adverbiaux, il convient de rappeler la différence entre les connecteurs et adverbes de phrase. La fonction essentielle de ces deux types d'adverbes est de créer un rapport avec ce qui vient d'être mentionné dans le contexte qui précède. Les connecteurs peuvent être

des adverbes temporels dont le référent ne renvoie pas à un temps spécifique, mais dont l'existence sert à assurer que le récit avance, par exemple *or* ('maintenant'), *lors*, *puis*, *si* etc. Quant aux les adverbes de phrase, ils ont la même fonction, mais plutôt que d'exprimer un aspect temporel, ils donnent des renseignements sur le point de vue tenu par le locuteur sur l'énoncé. Il peut s'agir d'une opposition, comme par exemple *totevoies* ('toutefois'), ou d'une volonté d'évaluer le contenu d'un énoncé, comme par exemple *certes* ('certes') et *sans faille* ('sans doute'). Bien que ces deux types d'adverbes fonctionnent à peu près de la même manière, nous avons tout de même choisi de les séparer.

Le tableau 10 montre les types d'éléments qui apparaissent en position préverbale. Il s'avère que dans les constructions XVS, l'adverbe (9) et le groupe prépositionnel (10) interviennent fréquemment dans cette position. Par exemple :

- (9) *Ensi se departi Gorvenal de la fille au roi de Gaule auques esbahiz,*
 ainsi se départit Gorvenal de la fille au roi de Galles assez étonné
 'Ainsi part Gorvenal de la fille du roi de Galle assez étonné.'

(Tristan 265)

- (10) *Por li a ele, ce li est avis, son enfant perdu.*
 pour lui a elle, ce lui est avis, son enfant perdu
 'Selon elle, elle a perdu son enfant à cause de lui.'

(Tristan 250)

Nous avons également rencontré quelques occurrences où le premier élément est un groupe nominal. Par exemple :

- (11) *Cele nuit apareille Gorvenal son oerre au mieuz qu'il puet, et prent or et argent tant com il puet (...)*
 Cette nuit appareille Gorvenal son heure au mieux qu'il peut et prend or et argent tant comme il peut
 'Cette nuit Gorvenal s'appareille du mieux qu'il peut et prend de l'or et de l'argent tant comme il peut.'

(Tristan 262)

Il n'existe que deux occurrences où l'élément préverbal est une subordonnée. Par exemple :

- (12) *Et por ce qu'il estoient acointe dou roi le vindrent il veoir*
 Et pour ce qu'ils étaient accointance du roi le vinrent il voir
 'Et parce qu'ils étaient des accointances du roi, ils vinrent le voir.'

(Tristan 316)

Dans les constructions XV, la répartition des éléments est un peu différente : les connecteurs sont les éléments les plus fréquents, correspondant à 58 % des constructions, et les adverbes interviennent également souvent, constituant 32% du total. Dans les exemples ci-dessous, les connecteurs *si*, *puis* et *or* font figure d'élément préverbal. En regardant les exemples, rappelons que les conjonctions de coordination sont considérées comme étant hors de la phrase :

(13) *et si ne porroie sofrir que l'en me portast en litiere.*

et SI ne pourrais souffrir que l'on me portât en litière

'Et ainsi ne pourrais- je souffrir que si l'on me porte en litière.'

(Tristan 306)

(14) *Et puis entre dedenz, et prent l'aviron, et se conduist en l'isle, et met son cheval fors, et totes ses armes.*

et puis entre dedans, et prend l'aviron, et se conduit en l'île, et met son cheval dehors et toutes ses armes

'Et puis il entre dedans et prend l'aviron et conduit en l'île, et met son cheval et toutes ses armes dehors.'

(Tristan 299)

(15) *Or oi merveilles, fait Tristanz.*

or maintenant entend merveilles, fait Tristan

'Maintenant j'entends des merveilles, dit Tristan'.

(Tristan 289)

L'occurrence des connecteurs dans les constructions XV est frappante, comparée aux constructions XVS. L'écart entre les deux constructions indique peut-être que, dans une certaine mesure, le type d'élément préverbal a un effet sur l'ordre des mots. Sur l'aspect syntaxique des constructions V2, il nous semble, d'un côté, que les éléments susceptibles d'y entrer sont nombreux et que l'inversion n'est pas déclenchée par un élément en particulier. Si tel est le cas, cela est peut-être une indication que V2 est un phénomène syntaxique. De l'autre côté, nous observons quand même une différence de la répartition des éléments dans les constructions XVS et XV. Comment peut-on expliquer cette différence? La réponse n'est pas évidente. Comme la syntaxe ne peut pas nous fournir plus d'information sur cette question, examinons alors l'aspect sémantico-pragmatique afin de voir s'il est possible d'y trouver une explication.

6.5 La structure informationnelle des constructions V2

Le tableau 11 ci-dessous montre la connaissance ou non-connaissance de l'élément préverbal dans les constructions V2. La catégorie « neutre » inclut les éléments dont le contenu pragmatique est indéterminable, c'est-à-dire les connecteurs et les adverbes de phrase. Elle comprend également le pronom impersonnel *il*, qui fonctionne comme sujet apparent qui ne renvoie pas à un référent spécifique.

Tableau 11 : La connaissance de l'élément préverbal

Élément préverbal	SV		XVS		XV		Total	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Connu	418	89	84	49	21	12	523	64
Connu en général	19	4	1	1	2	1	22	3
Inconnu	20	4	49	29	65	37	134	16
Neutre	15	3	36	21	89	50	140	17
Total	472	100	170	100	177	100	819	100

Dans la construction SV, les sujets connus sont fortement présents. Nous avons déjà dit que cela est peu étonnant dans la mesure où, dans un récit, il y a souvent un nombre restreint de personnes autour desquelles se déroule une histoire. Il est donc logique qu'une grande partie des phrases soient introduites par un sujet qui est déjà connu. On trouve par exemple des nombreuses phrases dans lesquelles Tristan ou le roi Marc font figure de sujet. Par exemple :

(16) *Tristanz estoit a l'uitisme an, si biax et si preuz que ce estoit la rose et la flor des enfanz*

Tristan était à le huitième an, si beau et si courageux que ce était la rose et la fleur des enfants.

'Tristan avait huit ans et il était si beau et si courageux qu'il était la rose et la fleur des enfants.'

(Tristan 251)

(17) *Li rois Mars l'avoit retenu avec li por ce que saiges estoit et engineus et sanz fasseté.*

le roi Marc l'avait retenu avec lui pour ce que sage était et intelligent et sans fausseté.

'Le roi Marc l'avait retenu avec lui parce qu'il était sage, intelligent et honnête.'

(Tristan 259)

Les éléments qui sont *connus en général* forment un petit groupe, n'étant présent que dans 22% de l'ensemble de phrases V2. On note qu'ils sont plus fréquents dans les constructions SV, puisqu'ils représentent 4 % du total de ces phrases, contre 1% dans les constructions XVS et XV où les éléments connus ne forment que 1% chez les deux constructions. Dans la majorité des cas, l'élément connu en général est un pronom dont le référent n'est pas toujours évident. Dans (18) il s'agit du pronom *on* (parfois écrit *l'on /en /l'en*) dont le référent est incertain. On observe aussi quelques cas avec d'autres sujets similaires, tels que *autres* comme dans (19) :

(18) *Et l'en li dit.*

et l'on lui dit

'Et on le lui dit.'

(Tristan 255)

(19) *autres l'avoit faite.*

autre l'avait fait

'Un autre l'avait fait.'

(Tristan 248)

Outre les pronoms impersonnels, nous trouvons également le mot *Diex* ('Dieu') comme dans (20). Notons que le GN *Diex* et la phrase relative constitue un seul constituant :

(20) *Et Diex, qui toz jorz regne, vos doint plus joieuse fin et meillor que je n'ai*

Et Dieu, qui tous jours règne, vous donne plus joyeux fin et meilleur que je n'ai

'Et Dieu, qui règne toujours. Qu'il vous donne une joyeuse fin et que vous l'ayez meilleur que je n'ai eu.'

(Tristan 283)

Nous rencontrons également quelques cas dans lesquels le premier élément renvoie à des phénomènes temporels, tels que, « *li ventz* » ('le vent') en (21) ou des phénomènes abstraits tels que *honor et beneürtz* ('l'honneur et le bonheur') comme dans (22) ci-dessous.

(21) *Li ventz le moine aval la mer*

le vent le mène vers -le -bas la mer

'Le vent le mène par la mer.'

(Tristan 310)

(22) *honor et beneürtez vos facent compaignie en quel que leu que vos soiez.*

honneur et bonheur vous fassent compaignie en quel que lieu que vous soies

‘Que l’honneur et le bonheur vous fassent compaignie en n’importe quel lieu que vous soyez.’

(Tristan 283)

Il est intéressant de noter que les constructions XVS et XV divergent par rapport à la connaissance de l’élément préverbal. Dans les constructions XVS, nous observons que le premier élément est souvent un élément connu (49 %). Dans les constructions XV, la répartition est totalement différente, les éléments connus ne constituant que 21 occurrences, soit seulement 12% de ces constructions. Cela contraste fortement avec les constructions à XVS, dans lesquelles la majorité des éléments en position préverbale sont connus. Une autre remarque frappante concernant les constructions XVS, les éléments neutres, c'est-à-dire les connecteurs et les adverbes de phrase, ne constituent que 21 % des constructions, contre 50 % dans les constructions XV. Quelle pourrait être la raison pour une telle différence ? La différence, est-elle aléatoire ou existe-t-elle une raison pour que ces ordres manifestent un ordre de mots différent, l’un avec le sujet exprimé et l’autre sans sujet exprimé ? Selon Vance, il y a une différence entre les constructions XV et XVS à sujet pronominal. D’après elle, l’ordre XVS est un ordre marqué, contrairement à l’ordre XV (Vance 1997: 234). La différence entre ces deux ordres tient au rôle référentiel ou pragmatique de l’élément initial de la phrase (ibid.)

« Adverbs such as *lors* and *or* trigger post-verbal subject pronoun when they are used in a truly deictic sense to point to a specific time in the discourse. When they serve merely to move the discourse forward, no post-verbal subject pronoun appears. “ (Vance 1997: 235)¹⁶.

Cela signifie, quand les adverbes en première position renvoient à un référent temporel spécifique du discours précédent, le sujet pronominal est souvent exprimé. Si les adverbes ne renvoient pas à un référent temporel spécifique, mais servent plutôt à remplir une position syntaxique vide, le sujet pronominal est omis. Dans l’étude de Vance, il s’est avéré que dans les ordres XVS à sujet pronominal, le premier élément assume souvent une fonction

¹⁶ « Les adverbes comme *lors* et *or* provoquent la position postverbale du sujet pronominal quand ils sont utilisés dans un sens véritablement déictique afin de désigner un temps spécifique dans le discours. Quand ils servent simplement à poursuivre le discours, aucun sujet pronominal n'apparaît en position postverbale. » (Notre traduction.)

« *déictique* » renvoyant à un temps spécifique dans le discours précédant (ibid.). Dans l'ordre XV par contre, le constituant initial fonctionne soit avec une référence spécifique, soit en tant qu'un élément dont la seule fonction est de remplir une fonction syntaxique vide, assurant la progression dans le récit (Vance 1997: 235).

Il ressort de notre corpus que dans les constructions XV, la majorité des constituants préverbaux sont des connecteurs sans référence spécifique. Par contre, dans les constructions XVS, le premier élément est souvent connu. Cela étant, nos résultats vont de pair avec les résultats de Vance (1997).

Généralement, quand un énoncé, qu'il soit écrit ou oral, est organisé, l'information connue est placée au début de la phrase et l'information nouvelle vers la fin (Lambrecht 1994). Ainsi, la manière de structurer une phrase dépend généralement du processus de topicalisation, c'est-à-dire le processus qui consiste à mettre le topique au début de la phrase et le commentaire à la fin. Le topique correspond souvent à l'information connue. Il est donc intéressant de noter que les constructions XV nous ont montrées que l'élément préverbal ne contient pas nécessairement de l'information connue, on trouve en fait que les éléments neutres ou inconnus sont plus fréquents dans cette position. Cela est une indication que V2 n'est pas nécessairement régi par la structure informationnelle, dans le sens où il est le résultat d'une topicalisation, l'élément préverbal étant connu et l'élément postverbal constituant d'information nouvelle. Ces constructions nous montrent que la bipartition topique-commentaire n'est pas systématique en ancien français et que la syntaxe doit aussi avoir un rôle essentiel dans l'ordre des mots. Le phénomène de V2 ne peut donc pas être lié uniquement à la tendance de mettre l'information connue au début de la phrase, mais il est évident que la syntaxe joue également un rôle en ce qui concerne le phénomène de V2.

6.6 Résumé

En ce qui concerne les constructions V2, nous n'avons pas pu trouver une indication que le type de sujet a un effet sur l'ordre des mots. Les sujets pronominaux se sont avérés les sujets les plus fréquents, ce qui est généralement le cas. La distribution des sujets nominaux est assez égale entre la position préverbale et la position postverbale. On a donc pu conclure que le type de sujet n'a pas d'effet sur la place de celui-ci dans la phrase.

Pour ce qui est des verbes, si on prend les pourcentages comme point de départ, nous avons trouvé que les verbes inaccusatifs sont les plus fréquents dans les constructions XVS.

Cela va bien de pair avec l'hypothèse inaccusative ainsi que les résultats d'Eide et Bech, qui ont montré que les verbes inaccusatifs et les verbes d'apparence et d'existence ont souvent un sujet postposé. Or, cette étude ne contient pas suffisamment d'exemples pour parler d'une tendance à postposer les sujets dans les constructions à verbe inaccusatif. De plus, une différence de pourcentage de 6,5 % (13 % XVS contre 7,5 % SV), n'est pas une différence frappante en tenant compte que le corpus ne contient que 1041 exemples au total.

Quant aux éléments préverbaux, nous avons trouvé que les éléments les plus susceptibles de venir en première position sont, outre le sujet, les adverbes. Les compléments d'objet direct sont aussi fréquents dans cette position. Concernant la structure informationnelle de ceux-ci, nous avons vu que les sujets sont souvent connus, ce qui n'est pas surprenant en tenant compte que le sujet renvoie souvent à un personnage déjà introduit.

L'information ressortie des constructions à XP initial a été très intéressante. Il s'avère que l'élément préverbal des constructions XVS constitue souvent de l'information connue, tandis que dans les constructions XV, l'élément préverbal est souvent neutre ou inconnu. De ce fait, il est possible d'envisager que l'ancien français n'était pas gouverné par la structuration topique-commentaire. Par conséquent on ne peut pas lier ce modèle de structuration au phénomène de V2, mais il sera plus juste d'expliquer le phénomène de V2 comme un trait syntaxique.

7 Le verbe en troisième position

Dans ce chapitre, nous étudierons les constructions où le verbe se trouve en troisième position de la phrase, ce que nous avons choisi d'appeler V3. Selon les chiffres tirés de notre corpus, il existe 187 phrases à V3, ce qui est équivalent à 18 % du total des phrases annotées. Dans les constructions V3, le sujet peut être préposé ou postposé, voire être non exprimé. Le tableau 13 ci-dessous montre les ordres de mots dans les phrases V3 ainsi que leur fréquence :

Tableau 12 : Les ordres des mots V3

V3		
	#	%
XSV	147	79 %
XXVS	17	9 %
XXV	17	9 %
SXV	6	3 %
Total	187	100 %

L'ordre XSV est le plus fréquent dans notre corpus avec 149 occurrences, soit 79 % des constructions V3. Les ordres XXVS et XXV sont répartis de manière égale, formant chacun 9 % du total. L'ordre SXV n'apparaît qu'à six reprises dans le corpus, soit 3% des constructions V3.

Il est important de rappeler que dans une perspective typologique, la construction XXVS peut être considérée comme une construction V2. La raison en est que les trois compléments sont présents, à savoir le XP, le sujet et le verbe et il y a l'inversion du sujet. D'un point de vue typologique, les deux éléments XP en position initiale sont en fait considérés comme un seul élément. Par conséquent, la construction est traitée comme une construction XVS. Puisque cette étude n'est pas une étude typologique, mais une étude descriptive ayant pour but d'étudier les éléments préverbaux de manière linéaire, nous avons choisi de classer la construction XXVS comme une construction V3.

Dans les sections ci-après, nous présenterons les constructions V3 en tenant compte des types de sujets, des verbe et des éléments qui se trouvent en position préverbale. Finalement, nous analyserons la structure informationnelle de ces derniers.

7.1 Le sujet des constructions V3

Dans les constructions V3, la répartition des sujets est différente de celle des constructions V2. En effet, dans ces dernières, le type de sujet n'a pas d'effet sur sa position et cela semble également être le cas dans les constructions V3, comme le montre le tableau 13 ci-dessous :

Tableau 13 : La répartition du sujet dans les constructions V3.

	Sujet préposé				Sujet postposé		Total	
	XSV		SXV		XXVS			
Le type de sujet	#	%	#	%	#	%	#	%
Pronominal	127	86	2	33	11	65	140	82
Nominal	20	14	4	67	6	35	30	18
Total	147	100	6	100	17	100	171	100

En moyenne, le sujet pronominal est celui qui intervient le plus fréquemment. Sur un total de 171 phrases à sujet exprimé, il apparaît en effet 141 fois, soit environ 82 % des occurrences.

Il est intéressant de noter que dans l'ordre XSV, la majorité des sujets préposés sont des sujets pronominaux. L'écart entre sujets pronominaux et nominaux est frappant : 127 sujets pronominaux, soit 86 % pour 20 sujets nominaux, soit 14 %. Si l'on compare ces résultats avec les constructions XXVS, dans lesquelles le sujet est postposé, on observe que le sujet pronominal est ici aussi le type dominant. Ainsi, sur un total de 17 phrases XXVS, le sujet est pronominal dans 11 cas, soit 65%, et nominal à six reprises (35 %). Ces chiffres montrent donc que le type de sujet n'a pas d'effet sur sa position dans la phrase. Cela dit, on observe que le sujet nominal est un peu plus fréquent dans la construction XXVS, ce qui peut être une indication du fait qu'il est souvent placé en position postverbale. Si tel est bien le cas, cela peut être expliqué par la tendance générale à mettre les éléments longs vers la fin de la phrase. Or, les occurrences XXVS ne sont pas suffisamment nombreuses pour pouvoir parler d'une telle tendance dans ces constructions. Nous ne saurions pas non plus nous exprimer sur une tendance éventuelle des constructions SXV, puisque il n'existe que six exemples de cette construction. Comme les constructions SXV et XXVS ne sont pas nombreuses dans notre corpus, nous ne saurions pas vraiment savoir s'il y a un lien entre le type de sujet et sa position dans les constructions V3.

7.2 Le verbe des constructions V3

Nous avons vu dans la section 6.2.1 que, dans les constructions à XVS on trouve un grand nombre de verbes inaccusatifs, comparé aux autres constructions. Dans cette section nous allons étudier la répartition des verbes dans les constructions V3 afin d'observer si les verbes inaccusatifs se répartissent de la même manière que dans les constructions V2.

Tableau 14 : La répartition des verbes dans l'ordre à V3

Type de verbe	XSV		SXV		XXVS		XXV		Total	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Transitif	78	53	3	50	13	76	14	82	109	58
Transitif indirect	11	7	-	-	1	6	-	-	12	6
Copule	17	12	2	33	-	-	1	6	20	11
Inergatif	12	8	-	-	1	6	1	6	14	7
Inaccusatif	13	9	-	-	1	6	1	6	15	8
Inaccusatif réfléchi	2	1	-	-	-	-	-	-	2	1
Réfléchi	14	10	1	17	1	6		-	16	9
Total	147	98	6	100	17	100	17	100	188	100

Dans les constructions V3, comme dans les constructions V2, les verbes transitifs sont les verbes les plus fréquents. Viennent ensuite les verbes copules, qui constituent 11 % du total. Les verbes inaccusatifs réfléchis sont les verbes les moins utilisés dans notre corpus, n'équivalant qu'à 1 % des constructions.

En tenant compte de l'hypothèse inaccusative ainsi que des résultats de Bech (2001) et d'Eide (2006), on s'attendrait ici à ce que la majorité des verbes inaccusatifs apparaissent dans les constructions XXVS. Or, nos chiffres montrent un résultat tout à fait différent de ce que nous avons trouvé avec les constructions V2 : les constructions XXVS ne présentent qu'une seule occurrence à verbe inaccusatif, ce que montre l'exemple (20). Les constituants préverbaux sont placés dans des crochets afin de rendre la séparation entre eux plus saillante.

- (1) [*Et la ou ele l'aloit a son braz portant, ne sai por quoi,] [ci devant] passa li fox*
Et là où elle l'allait à son bras portant, ne sais pour quoi, ci devant passa le fou
'Et là où elle la (l'épée) porta dans ses bras, le fou passa devant elle.'

(Tristan 269)

Il s'avère que les verbes inaccusatifs sont surtout présents dans les constructions XSV, se manifestant à 13 reprises, soit environ 9 % de ce type de constructions. Par exemple :

- (2) *Mes sanz faille, ele n'aloit ne si tost, ne si droet,*
mais sans doute, elle n'allait ni si tôt, ni si droit
'Mais sans doute, elle n'allait ni si tôt, ni si droit.'

(Tristan 301)

- (3) La ou il ploroit en tel maniere, la novele **vint** au roi que li Morholz estoit ja entrez (...)
La où il pleurait en telle manière, la nouvelle vint au roi que le Morholt était déjà entré
'En pleurant en telle manière, la nouvelle vint au roi que Morholt était déjà entré.'

(Tristan 299)

- (4) *et quant ele voit Tristan aler par devant li, et il li sovient de son enfant, tot son duel et tote s'ire **retorne** sor Tristan.*

Et quand elle voit Tristan aller par devant elle, et il lui souvient de son enfant, tout son douleur et toute son ire retourne sur Tristan.

'Et quand elle voit Tristan aller devant soi, et comme il lui faire souvenir de son enfant, tout son douleur et toute son ire retourne sur Tristan.'

(Tristan 250)

- (5) *Et la ou ele l'aloit a son braz portant, ne sai por quoi, ci devant passa li fox,*
Et là où elle l'allait à son bras portant, ne sais pour quoi, ci devant passa le fou
'Et là où elle allait, à son bras le portant, ne sais pour quoi, le fou passa par devant.'

(Tristan 269)

Dans la construction XXV, nous trouvons uniquement un exemple à verbe « inaccusatif » :

- (6) *Mes se ceste parole ne fust, mal li **alast** prochenement.*
mais si cette parole ne fût, mal lui allât prochainement
'Mais sans ces paroles, il lui ira mal prochainement'

(Tristan 260)

A première vue, il semble que les verbes inaccusatifs soient plus fréquents dans les constructions à XSV. En vérité, la différence n'est pas considérable car les constructions

XXVS ne sont pas répandues et ces résultats ne permettent donc pas de tirer des conclusions. Afin d'avoir une image de la répartition des verbes inaccusatifs, il est nécessaire d'effectuer des recherches plus poussées, avec une occurrence suffisante de ce type de verbes pour pouvoir en conclure.

En ce qui concerne la fréquence des verbes inaccusatifs dans les constructions XSV, nous pouvons aussi envisager qu'elle soit due au grand nombre de sujets pronominaux. Comme ceux-ci sont des éléments courts, il est logique que leur place privilégiée soit en début de phrase. Toutefois, dans la mesure où nos chiffres ont déjà montré que le type de sujet ne joue pas un rôle dans l'ordre des mots, cette explication ne semble pas correcte. Pour conclure, nous pouvons dire que l'hypothèse inaccusative n'a pas pu être ni renforcée ni réfutée dans les constructions V3 de notre corpus.

7.3 Les éléments préverbaux des constructions V3

Dans cette section, nous étudierons les éléments préverbaux des constructions V3 afin de déceler les éléments syntaxiques qui peuvent entrer dans la zone préverbale. Nous commencerons avec les constructions XSV, puis nous traiterons les constructions XXVS et XXV, avant d'étudier les constructions SXV.

7.3.1 Les constructions XSV

Cet ordre de mots est le même que celui qui existe en français moderne. Bien que la phrase soit introduite par un XP, il n'y a pas d'inversion, ce qui est typique d'un ordre de mots roman. En principe, dans des langues V2, l'ordre à XSV est impossible (Vance 1997: 61). Regardons les exemples anglais de Vance (ibid.) que nous avons traduits en norvégien et en français :

- (7) Sometimes my children have played chess. (anglais)
*Noen ganger mine barn har spilt sjakk. (norvégien)
Parfois mes enfants ont joué aux échecs.
- (8) *Sometimes have my children played chess. (anglais)
Noen ganger har mine barn spilt sjakk. (norvégien)
*Parfois ont mes enfants joué aux échecs.

Bien que l'anglais soit une langue germanique, il ne porte plus le trait V2 et utilise aujourd'hui d'un ordre de mots SVO, comme les langues romanes. La construction (7) est donc normale en anglais et en français, tandis qu'en norvégien, elle n'est pas possible. L'exemple (8) par contre, n'est pas possible pour les langues romanes, tandis qu'il est obligatoire pour les langues germaniques.

Comme nous l'avons dit plus haut, les constructions à XP initial sont les meilleures constructions pour tester le trait V2, puisque les trois compléments sont présents. Par conséquent, elles ne laissent pas place au doute à la position éventuelle des constituants, contrairement aux constructions SV dont la position du sujet peut se changer dans le cas où un XP introduit la phrase.

7.3.2 Le premier élément préverbal des constructions XSV

Le premier élément des constructions XSV est un adverbial, qu'il soit en forme de subordonnée circonstancielle, d'un adverbe ou d'un groupe adverbial. La subordonnée circonstancielle est l'élément le plus fréquent en position initiale. En effet, sur un total de 147 phrases XSV, elle occupe la première position dans 133 cas, ce qui est équivalent à 90 % des constructions à XSV. Par exemple :

- (9) *Et tot maintenant qu'il en ot beü, il se pasme et s'estent entre les mens de cele qui le tient*
et tôt maintenant qu'il en eut bu, il s'évanouit et s'éteint entre les mains de celle qui le tient
'Et dès qu'il en avait bu, il s'évanouit et s'éteint entre les mains de celle qui la tient.'

(Tristan 246)

- (10) *se tu le lesses vivre, je vivrai.*
'si tu le laisses vivre, je vivrai.'

(Tristan 279)

- (11) *Et quant Tristanz voit le douleur qu'il faisoient, li demorers li anuie mout;*
Et quand Tristan voit le douleur qu'ils faisaient, le attente lui ennui beaucoup
'Et quand Tristan voit leur tristesse, l'attente lui ennui trop.'

(Tristan 309)

Outre les subordonnées, de différents types d'adverbiaux peuvent également occuper cette position. Le tableau 15 montre les types d'adverbiaux dans les constructions XSV.

Tableau 15 : Le premier élément des constructions à XSV

Premier XP	#	%
Subordonnée	138	90
Adverbial de phrase	7	5
Groupe adverbiale	6	4
Connecteur	1	1
Total	147	100

Ce sont les adverbiaux de phrase, tels que *certes* et *sanz faille* ('sans doute') qui sont les adverbiaux les plus fréquents dans cette position après les subordonnées. Selon Foulet (1930), ces deux adverbiaux n'entraînent pas l'inversion du sujet (Foulet 1930: 311). Cela est bien le cas dans nos exemples :

(12) *Mes sanz faille il n'estoit pas encores revenuz en sa force dou tout, ne en sa biauté.*

Mais sans doute il n'était pas encore revenu en sa force du tout, ni en sa beauté
'Mais sans aucun doute, il n'était pas encore revenu en sa force, ni en sa beauté.'

(Tristan 315)

(13) *Certe, je ne li avoie pas dit*

Certes, je ne lui avais pas dit
'Certes, je ne le lui avais pas dit.'

(Tristan 294)

Outre les subordonnées et les adverbiaux de phrase, nous rencontrons également des locutions adverbiales ou des groupes adverbiaux, comme dans les exemples (14) et (15) ci-dessous :

(14) *«Mes Dieu merci et le sens Yselt il est tornez a garison.*

Mais Dieu merci et le sens Yselt il est tourné à guérison
'Mais grâce à Dieu et les connaissances d'Yselt, il est guéri.'

(Tristan 318)

(15) *Et par ses oevres te reclameras tu encores roi povre et chetif.*

et par ses œuvres te réclamera tu encore roi pauvre et
 ‘Et à cause de ses œuvres, tu te réclame encore roi pauvre et

(Tristan 260)

Ayant observé le type d’élément qui domine dans les constructions XSV, analysons désormais les éléments préverbaux dans les constructions XXVS.

7.3.3 Les éléments préverbaux des constructions XXVS

Dans ce type de constructions le sujet est postverbal et le verbe est précédé de deux éléments XP. Cette construction n’est pas fréquente, elle ne se manifeste en effet que 17 fois dans le corpus, ce qui représente seulement 2 % des phrases V3. Le premier élément XP peut être une subordonnée ou un type d’adverbial. De plus, il existe un cas dans lequel le XP semble être un groupe nominal avec un usage absolu :

(16) *[la soe grace][par la proesce de Tristan] est hui delivree en cest jor Cornoaille de cuvertaige.»*

la seule grace par la chevalerie de Tristan est aujourd’hui délivrée en ce jour Cornoailles de captivité

‘ Par sa grâce, par la chevalerie deTristan, Cornaille est aujourd’hui libéré de sa captivité.’

(Tristan 304)

La deuxième position des constructions XXVS peut contenir des éléments syntaxiques divers. Le tableau ci-dessous, montre la répartition des constituants tels qu’ils se présentent dans les constructions XXVS.

Tableau 16 : Les éléments préverbaux des constructions XXVS

Premier XP	#	Deuxième XP	#
Subordonnée circ.	11	Adverbial	7
		COD	1
		COI	2
		Subordonnée	1
Adverbial	6	Adverbial	3
		COD	1
		Complément d’agent	1
		Subordonnée	1
Total	17	Total	17

Si la subordonnée circonstancielle est le premier élément de la phrase, elle est souvent suivie d'un autre type d'adverbial, souvent un adverbial de phrase ou un connecteur, comme dans les exemples ci-dessous :

(17) *Mes quant il le voit devant soi, adonc comence la feste et la joie.*

mais quand il le voit devant soi, donc commence la fête et la joie

'Mais quand il le voit devant lui, alors commence la fête et la joie.'

(Tristan 280)

(18) *car s'il n'eüst folie entr'ax deus, si cuideroient tost mout de genz qu'ele i eüst esté.*

car s'il n'eût folie entre eux deux, SI penseraient tôt beaucoup de gens qu'elle y eût été

'Car bien qu'il n'y ait eu pas de folie entre les deux, les gens penseraient qu'il y avait été.'

(Tristan 265)

Parfois on trouve aussi deux subordonnées qui se suivent :

(19) *et [quant vos m'iestes esloigniez en tel maniere que je a la mort ne vos puis veoir,] [por ce que de moi vos soviegne après ma mort] vos envoi je mes letres, que je de mes propres mains escri (...)*

et quand vous m'êtes éloigné en telle manière que je à la mort ne vous peut voir, pour ce que de moi vous souvienné après ma mort, vous envoié je mes lettres, que je de mes propres mains écrites

'et quand vous n'êtes éloigné ainsi que je ne peut plus vous voir à cause de la mort, pour que tu te souvienné de moi après ma mort, je vous envoié mes lettres, que j'ai écrites avec mes propres mains.'

(Tristan 283)

Il s'avère parfois que les deux XP préverbaux représentent deux fonctions syntaxiques distinctes. Par exemple, si le premier élément est une subordonnée, le deuxième peut être un COD ou un COI, comme le montrent les exemples ci-dessous :

(20) *[si ne te veeroie je riens;] [moi meïsmes] metroie je por ta vie sauver, se je le pooie faire.*

SI ne te nierai je rien ; moi-même mettrai je pour ta vie sauver, si je le pouvais faire

'je ne te nierai rien, j'aurais mis moi-même pour sauver ta vie, si je le pouvais faire.'

(Tristan 255)

- (21) *[se il se provoit si bien a la fin de la bataille com il a fait dusques ci,] [a li] ne porroit il durer (...)*
 si-‘il se prouvait si bien à la fin de la bataille comme il a fait jusque ici, à lui ne pourrait il durer,
 ‘s’il se prouvait si bien à la fin de la bataille comme il avait fait jusqu’à ici, il ne pouvait pas durer contre lui’

(Tristan 302)

Ce qui est intéressant avec ces exemples (20) et (21) est que le COD et les COI sont antéposés au verbe. Ce type de constructions se différencie de l’en français moderne, où le COD et COI sont normalement postposés au verbe.

Si le premier XP de la construction XXVS est un adverbial autre qu’une subordonnée, il est souvent un connecteur ou un adverbial de phrase et il peut être suivi par un autre adverbial. Dans l’exemple (22) ci-dessous, le premier XP est un adverbial de phrase et le deuxième un groupe prépositionnel qui fonctionne comme adverbial :

- (22) *Mes [neporquant] [de ceste dolor que je ai enduree] me tendroie je a bien paiez se je pooie trover (...)*
 Mais pourtant, de cette douleur que je ai enduré me tendrais je à bien payé si je pouvais trouver
 ‘A cause de cette douleur que j’ai endurée, je me tiendrai pour bien payé si je peux trouver (...)

(Tristan 308)

On trouve aussi quelques cas dans lesquels l’adverbial est suivi d’un complément d’agent et d’une subordonnée. Dans l’exemple (23) ci-dessous, le premier XP est un adverbial de phrase et le deuxième est un complément d’agent. Dans (24), le premier XP est un adverbial de phrase et le deuxième une subordonnée :

- (23) *car [sanz faille,] [ou par toi, ou par home de ton linaige,] serons nos honi et avillié*
 car sans doute, ou par toi, ou par homme de ta lignée, serons nous honnis et avilies
 ‘Car sans doute, ou par toi, ou par un homme de ta lignée, nous serons honnis et avilies.’

(Tristan 257)

- (24) *Et [neporquant] [por ce qu’il voient que a faire le covient, et que il sont a ce venu qu’il (...)]*
 Et pourtant pour ce qu’ils voient que à faire le convient, et que ils sont à ce venus qu’ils
 ‘Et pourtant, parce qu’ils voient que à le faire le convient, et qu’ils sont à ce venus qu’ils’

(Tristan 301)

Nous avons déjà dit que, d’un point de vue typologique, la construction XXVS est considérée comme une construction V2. Selon Bech (2001), deux adverbiaux en position préverbale qui se modifient sont considérés comme un seul élément préverbal : « *In a V2 language like*

Norwegian, for example, it is perfectly possible to have two adverbials in initial position, and these adverbials often modify each other »¹⁷. (Bech 2001: 63).

Dans l'exemple (25) ci-dessous, le premier XP est une subordonnée et le deuxième est une locution adverbiale qui donne des informations supplémentaires sur le déroulement de l'action.

(25) [*et quant il seront venuz en l'isle per a per,*] [*sanz compaignie autre,*] *adonc soit ceste querelle deresniee par eus deus ensi com nos avons devisié et établi.*»

et quand ils seront venus en l'île paire à paire, sans compaignie autre, donc soit cette querelleconquise par eux deux ainsi comme nous avons prévu et établi

'et quand ils seront venus sur l'île, paire à paire, sans compaignie d'autres, alors cette querelle soit terminée par ces deux ainsi comme nous l'avons prévue et établi.'

(Tristan 296)

Dans cet exemple, il nous semble assez clair que le deuxième adverbial modifie le premier. Il est clair qu'il existe des cas dans où les deux éléments préverbaux ne se modifient pas, mais constituent plutôt des éléments indépendants. Cela se voit surtout quand les deux éléments occupent deux fonctions syntaxiques distinctes, comme dans les exemples (20) et (21) ci-dessus. Dans les cas où les deux éléments XP remplissent la même fonction syntaxique, il n'est pas toujours évident de déterminer si les deux XP peuvent être considérés comme un ou deux éléments. Ainsi, dans les exemples (22) et (24), bien que les deux éléments préverbaux remplissent la même fonction syntaxique, il est difficile de voir si les deux éléments préverbaux se modifient ou non. Les adverbiaux de phrase ont une portée longue, leur domaine s'étendant au delà du domaine du verbe. C'est-à-dire qu'ils ne modifient pas seulement le verbe, mais la phrase entière. Il est donc difficile de voir si l'adverbial de phrase est lié à l'autre adverbial ou s'il est plutôt lié à la phrase entière. Or, comme ils remplissent la même fonction syntaxique, il nous semble possible de les faire passer pour un seul élément préverbal. Parfois il ne s'agit pas d'un seul élément au sens strict du mot. En norvégien par exemple, il est tout à fait possible d'avoir deux éléments préverbaux indépendants tout en maintenant l'ordre V2. Par exemple :

¹⁷ « Dans une langue V2 comme le norvégien, il est possible d'avoir deux adverbiaux en position initiale et souvent les deux adverbiaux se modifient ». (Notre traduction.)

(26) *Likevel, på grunn av all denne smerten som jeg har måttet tåle, anser jeg meg selv for å være heldig dersom jeg finner en kur mot sykdommen.*”

‘*Pourtant, à cause de toute cette douleur que j’ai endurée, me considère je moi-même d’avoir de la chance si je trouve une guérison à cette maladie.’

(27) «*Uten tvil, enten av deg eller en mann av din ætt, vil vi bli vanæret og nedverdiget* ».

’Sans doute, ou par toi ou un homme de ton ascendance, serons nous déshonoré et avilissants.’

Les exemples (26) et (27) sont des traductions des exemples (22) et (23) ci-haut. Dans (22) les deux éléments XP remplissent la fonction d’adverbial. Cet exemple pourrait donc faire figure de constructions V2, c’est-à-dire avec un seul complément préverbal. Notons que dans l’exemple (23), bien que les deux éléments XP remplissent des fonctions différentes, il soit tout de même possible d’avoir cette construction en norvégien, qui est une langue V2. Cela peut s’expliquer du fait qu’en norvégien, il est possible de mettre un élément postverbal au début de la phrase. Au vu de cela, le critère selon lequel les deux éléments préverbaux doivent remplir des fonctions différentes pour pouvoir être considérés comme deux éléments indépendants n’est peut être pas un critère valable pour les constructions V3.

Une autre construction qui pose problème est celle où les deux éléments préverbaux sont des subordonnées, comme dans (19). Comment peut-on classer de telles structures ? Doivent-elles être considérées comme V2 ou V3 ? La réponse n’est pas évidente. Or, comme cette étude n’est pas une étude typologique et la question du statut des éléments préverbaux se trouve hors du cadre de notre projet, nous n’entrerons pas plus en détail dans cette problématique. Bien qu’il soit clair que certaines constructions XXVS puissent être considérées comme des constructions V2. Pour des raisons de simplicité, nous avons choisi de traiter les constructions XXVS comme des constructions V3 afin de ne pas avoir à distinguer entre celles qui peuvent être V2 et celles qui peuvent être V3. Comme nous l’avons déjà dit, cette étude est une étude descriptive cherchant avant tout à étudier les éléments préverbaux dans une perspective linéaire. Notons tout de même, que la classification des constructions XXVS en tant que constructions V2, ne nous semble pas étrange.

7.3.4 Les constructions XXV

Dans les constructions XXV, le verbe est précédé de deux éléments XP et le sujet est omis. Dans notre corpus, nous avons trouvé 17 occurrences de ce type. Le tableau 17 montre la répartition des éléments préverbaux dans la construction XXV.

Tableau 17 : Les éléments préverbaux des constructions XXV

Premier XP	#	Deuxième XP	#
Subordonnée	11	Adverbial	9
		COD	2
Adverbe	6	COI	4
		COD	1
		Adverbial	1
Total	17	Total	17

Comme dans le cas des constructions XXVS, la deuxième position englobe plusieurs fonctions syntaxiques, telles que l'adverbial, le COD et le COI. Concernant la première position, elle comprend les mêmes éléments que pour la construction précédente, à savoir la subordonnée circonstancielle et un autre type d'adverbial. Le premier élément fonctionne donc uniquement en tant qu'adverbial. Quand la subordonnée est le premier élément, elle est suivie d'un autre type d'adverbial, le plus souvent un adverbe ou un groupe adverbial comme dans (28) et (29) :

(28) [*Quant li rois ot ceste parole,*] [*si*] *retrait sa men arrieres, et dit: «Dame, qu'est ce donc?»*

Quand le rois entend cette parole, si retrait sa main arrière, et dit : « Dame, qui-est ce donc ? »

‘Quand le roi entend ces paroles, il se retrait sa main en arrière et dit : « Madame, qui est-ce donc ? »

(Tristan 252)

(29) [*mes puis que volentez li est venue qu'il enpreigne la bataille por la franchise de Cornoaille*][, **en la volenté Dieu**] *me metrai encontre la male voillance d'Yrlande.*»

Mais puisque volonté lui est venue qu'il entreprend la bataille pour la franchise de Cornoailles, en la volonté Dieu, me mettrai contre la mal volonté d'Irlande

‘Mais puisque la volonté d'entreprendre la bataille pour la franchise de Cornoailles lui est venue, en la volonté de Dieu me mettrai contre la mal volonté d'Irlande.

(Tristan 294)

Parfois le deuxième XP peut avoir une fonction différente, à savoir un COD, comme dans (30) :

(30) *[Se vos avec vos le meniez],[grant confort] vos feroit a cesti point.*

Si vous avec vous le meniez, grand confort vous ferait à ce point

‘Si vous le meniez avec vous, il vous serait utile à ce point.’

(Tristan 309)

Si le premier élément est un adverbial autre que la subordonnée, on note que le deuxième XP peut être un COI comme dans (31), ou un type d’adverbial comme dans (32) et (33) :

(31) *que ja raençon ne li avra mestier.*

Que déjà rançon ne lui aura besoin

‘Qu’il n’aura jamais besoin d’une rançon.’

(Tristan 277)

(32) *ne ja fors que vos n’amerai.*

Ne déjà fors que vous n’amerai

‘Je n’aimerai jamais autre que vous.’

(Tristan 283)

(33) *et lors par aventure i porterai armes*

et lors par aventure y porterai armes

‘Et lors, pour sûreté, j’y porterai des armes.’

(Tristan 319)

Comme dans les constructions XXVS, il existe aussi des exemples dans lesquels le premier et le deuxième XP remplissent les mêmes fonctions syntaxiques et peuvent par conséquent être considérées comme des constructions XV. L’exemple (33) en constitue un bon exemple. Il est clair ici que *par aventure* « se rattache » en quelque sorte à l’adverbe *lors*, ainsi attribuant des informations supplémentaires à l’aspect temporel de la phrase.

7.3.5 Les constructions SXV

La construction SXV est intéressante car l’ordre des mots est assez différent des phrases maîtrises que nous trouvons dans les langues romanes et germaniques. Cette construction est en fait l’ordre de base des subordonnées en allemand. Elle n’est pas fréquente en ancien français, en effet, nous avons trouvé seulement six occurrences de ce type dans notre corpus. Pourquoi l’auteur a-t-il choisi d’organiser les éléments de cette manière ? Serait-il dû à des

raisons pragmatiques, à savoir la volonté de focaliser certains éléments ? Les constructions SXV se manifestent de deux façons : il s'agit soit d'un sujet suivi de l'adverbe *si*, comme dans (34) et (35), soit d'un sujet suivi par un groupe prépositionnel introduit par *sanz* ('sans'), comme dans (36) - (37) :

(34) *Gorvenal, qui mout estoit saiges et qui mout se prist garde de maintes choses, si se prist tant garde de la*

Gorvenal, qui beaucoup était sage et qui beaucoup se prit garde de maintes choses, SI se prit garde de la reine qu'il aperçut tôt vraiment qu'elle haïssait Tristan de tout son cœur.

'Gorvenal, qui était très sage et qui se prenait garde de maintes choses, il se prit garde de la reine quand il s'aperçut qu'elle haïssait Tristan de tout son cœur.'

(Tristan 251)

(35) *Tristanz, tes niés, li biax, li bons, la flor de toz les enfanz, si te mande qu'il te fera encores penser, triste et dolent*

Tristan, ton neveu, le beau, le bon, la fleur de tous les enfants, SI te demande qu'il te fera encore penser, triste et en-douleur

'Tristan, ton neveu, le beau, le bon, la fleur de tous les enfants, il te dit qu'il te fera encore penser, et que te seras triste et en douleur.'

(Tristan 260)

(36) *Il meïsmes sanz le conseil d'autrui enprist la bataille.*

Il même sans le conseil d'autre entreprend la bataille

'Lui-même, sans le conseil d'autre, commence la bataille.'

(Tristan 251)

(37) *Cil dui, sanz faille, passerent de beauté toz les autres*

Ces deux, sans doute, passèrent de beauté tous les autres

(Tristan 244)

Dans les constructions (34) et (35), on observe un usage de *si* qui est très courant en ancien français, à savoir qu'il renvoie à un élément dans le texte précédant en même temps qu'il pousse le récit en avant. Dans ces phrases, le sujet nominal est séparé du verbe par une longue séquence d'information. Par conséquent, il faut relancer la phrase au moyen de *si* qui renvoie au sujet mentionné au début de la phrase. En ce qui concerne les constructions (36) et (37), il est possible d'interpréter l'élément XP comme une phrase incise. Dans l'exemple (37) « *sanz faille* » est séparé du reste de la phrase par des virgules. Bien que ceci ne soit pas le cas dans la

construction (36), il est tout de même possible que l’adverbial soit considéré comme une incise, car à l’époque de l’ancien français, les règles orthographiques n’avaient pas encore été standardisées.

7.3.6 Les subordonnées

Nous avons vu que les subordonnées sont, de loin, le type d’élément le plus fréquent en première position dans les constructions V3. Sur 187 phrases V3, 160 sont introduites par une subordonnée circonstancielle, ce qui équivaut à environ 86 % du total. Le tableau ci-dessous montre les types de subordonnées qui se manifestent dans notre corpus.

Tableau 18 : Les subordonnées des constructions V3

Subordonnée circonstancielle	#	%
de temps	97	60 %
de condition	52	33 %
de cause	11	7 %
Total	160	100 %

On observe que la subordonnée temporelle est la subordonnée la plus fréquente des constructions V3, constituant 60 % de l’ensemble des subordonnées. Par exemple :

(38) *Quant ele vit qu’il se demenoit si dou chaut et de la soef, ele comença a aler par leanz por (...)*

Quand elle vit qu’il se portait ainsi de-le chaleur et de la soif, elle comença à aller à l’intérieur pour
 ‘Quand elle vit qu’il se portait ainsi à cause de la chaleur et de la soif, elle comença à aller vers
 l’intérieur pour’

(Tristan 246)

Un autre type de subordonnée fréquente est la subordonnée conditionnelle, qui se manifeste à 52 reprises dans notre corpus, équivalant ainsi à 33 % des subordonnées. Les phrases (39) et (40) en sont des exemples. La subordonnée la moins souvent présente est la subordonnée causale, comme dans (41). Ce type de subordonnée n’équivaut en effet qu’à 7 % des subordonnées.

(39) *[Mes se ceste parole ne fust,][mal] li alast prochainement.»*

Mais si cette parole ne fût, mal lui allât prochainement
 ‘Mais sans ces paroles, il lui ira mal prochainement.’

(Tristan 260)

(40) [*Se tu m'ocis,*] *tu te metras en ta nacele et te repereras a ta gent.*

Si tu me tues, tu te mettras en ta navire et te repartiras à ta gens

‘Si tu me tues, tu te mettras dans ton navire et repartiras à ton peuple.’

(Tristan 299)

(41) [*Mes puis que ceste aventure est ensi faillié que vos n'avez mal, ne Tristanz,*] [*or*] *n'i a fors de (...)*

Mais puis que cette aventure est ainsi failliée que vous n'avez mal, ni Tristan, or n'y a hors de

‘Mais puisque cette aventure s'est ainsi passée que vous m'avez mal, ni Tristan, maintenant, il n'y a que de (...).’

(Tristan 249)

7.4 La structure informationnelle des constructions V3

Comme il a été mentionné précédemment, l'annotation des subordonnées est problématique car ces dernières contiennent à la fois de l'information connue et inconnue. A cela s'ajoute le fait qu'à l'intérieur même d'un groupe syntaxique, comme par exemple un groupe prépositionnel, il est possible de trouver à la fois des éléments connus et inconnus. Rappelons qu'afin d'éviter cette problématique, nous avons choisi une approche plus simple dans l'annotation des subordonnées, à savoir de compter la subordonnée comme un élément connu si elle contient à au moins un élément déjà connu. Le tableau 21 ci-dessous, montre la connaissance ou la non-connaissance du premier élément préverbal des constructions V3. Rappelons que la catégorie *neutre* inclut les connecteurs et les adverbiaux de phrase dont le contenu sémantico-pragmatique est difficile à déterminer.

Tableau 19 : La connaissance du premier élément des constructions V3

Premier XP	XSV	XXVS	XXV	SXV	Total
Connu	139	11	11	6	167
Connu en général	-	1		-	1
Inconnu	-	-	5	-	5
Neutre	8	5	1	-	14
Total	147	17	17	6	187

Le tableau 21 montre que, le premier élément est connu dans la majorité des cas. Dans les constructions à XP initial, cet élément est dans la grande majorité des cas connu. Dans la construction XSV le premier élément est connu dans 139 cas, ce qui équivaut à 95 % de ce type de structure. Dans les constructions XXVS et XXV, la majorité des éléments initiaux sont connus, à savoir 11 occurrences sur un total de 17 (65%). Le nombre élevé d'éléments connus dans cette position est surtout dû au grand nombre de subordinées qui généralement occupent cette position. Dans les constructions SXV, le premier élément est connu dans tous les six occurrences, ce qui n'est pas étonnant car les sujets sont souvent connus.

Passons maintenant à l'examen du deuxième élément des constructions V3, présenté le tableau 22 ci-dessous :

Tableau 20 : La connaissance du deuxième élément des constructions V3

Deuxième XP	XSV	XXVS	XXV	SXV	Total
Connu	135	10	6	-	151
Connu en général	-	-	2	-	2
Inconnu	-	1	6	1	8
Neutre	12	6	3	5	26
Total	147	17	17	6	187

On observe que, dans les cas où le premier élément n'est pas un sujet, la fréquence des éléments connus est un peu plus faible comparée aux XP initiaux. Dans les constructions XXVS et XXV, on remarque que le deuxième XP est souvent connu, mais qu'il existe également des cas dans lesquels il est inconnu ou neutre. Cela est dû au fait que dans les

constructions V3, le premier XP est souvent une subordonnée et le deuxième est souvent un adverbe ou un groupe adverbial. Si le deuxième élément est un connecteur ou un adverbial de phrase, il est forcément neutre, mais s'il s'agit d'un type d'adverbial, il sera soit connu, soit inconnu.

En regardant donc la structure informationnelle sur l'ensemble des constructions V3, il est clair qu'il y a une surreprésentation des éléments connus dans la zone préverbale. Cela est conforme avec le principe général qui veut que l'information connue vienne souvent au début de phrase et l'information inconnue à la fin. En ce qui concerne les constructions V3, il nous semble donc que l'ancien français suit cette logique d'organisation de la phrase dans une grande mesure.

7.5 Résumé

En ce qui concerne le sujet, nous n'avons pas pu voir si le type de celui-ci a un effet sur la position du sujet. Dans les constructions à SV, nous avons vu que le sujet pronominal était plus fréquent que les sujets nominal et l'écart entre les deux types est grand : 86% sujets pronominaux contre 14% sujets nominaux. Bien que l'écart entre les deux types soit grand, il n'est pas possible de tirer des conclusions. Tout d'abord, nous n'avons pas assez d'occurrences des autres constructions V3. Ensuite, il est normal que les sujets pronominaux soient en majorité.

Pour ce qui est des verbes, nous n'avons pas pu confirmer l'hypothèse de Bech et Eide au sujet des verbes inaccusatifs. La raison en est peut être parce que l'occurrence de ce type de verbes n'est pas assez fréquente dans notre corpus. Rappelons que sur 187 phrases V3, le verbe inaccusatif n'apparaît que 15 fois.

Quant aux éléments préverbaux et leur structure informationnelle, nous avons vu qu'ils fonctionnent toujours comme des adverbiaux, sauf dans les constructions SXV où le premier élément est le sujet. Dans la grande majorité des cas, le premier XP est une subordonnée, mais on trouve aussi des adverbes ou des groupes adverbiaux à cette place. On a observé que le deuxième élément est plus libre en ce qui concerne les fonctions syntaxiques qui y peuvent faire partie. Ainsi, à part des adverbiaux, nous y trouvons aussi le COD, le COI ainsi que le complément d'agent. Comme les constructions V3 à subordonnée encadrent des constructions si différentes, et dans lesquelles le sujet peut être aussi bien postverbal que préverbal, il ne nous semble pas que les subordonnées aient un effet sur l'ordre de mots.

8 Les autres constructions

Dans les chapitres 5 et 6, nous avons étudié les constructions V2 et V3 qui constituent la majorité des constructions de notre corpus. Bien que les constructions à verbe second et à verbe médial soient les plus fréquentes en ancien français, il existe tout de même d'autres structures dont leur fréquence n'est pas négligeable, à savoir les constructions à verbe initial (V1), les constructions V4, ainsi que la construction V5.

8.1 Le verbe en première position

Les constructions à verbe initial ne sont pas très fréquentes en ancien français du XIII^{ème} siècle. Toutefois, d'après les chiffres de cette étude, il nous semble que ces constructions avaient tout de même une fréquence pertinente. Parmi 1041 phrases annotées, nous avons trouvé 22 occurrences à verbe initial, ce qui est équivalent à environ 2 %. Ce pourcentage est certes faible, mais si l'on regarde les chiffres ressortis de l'étude de Rinke et Meisel (2009), la fréquence de V1 n'est pas négligeable puisque elle représente une fréquence de 13,7 % sur un total de 2253 phrases (Rinke & Meisel 2009: 6). Comme les constructions V1 sont si fréquentes comme elles le sont dans l'étude de Rinke et Meisel, on peut se demander comment cette construction pourrait exister avec une telle fréquence dans une langue dite V2. Cela nous amène à investiguer ces constructions de plus près afin de pouvoir expliquer leur présence.

Les constructions à verbe initial sont généralement introduites par la conjonction de coordination *et*, comme en (1) et (2). Si la phrase est négative, c'est la conjonction négative, *ne* qui introduit la phrase, comme dans (3) :

(1) *Et faisoit chaut*

Et faisait chaud

'Et il faisait chaud.'

(Tristan 252)

(2) *Et metrai leanz ma harpe et ma rote (...)*

Et mettrai là-dedans ma harpe et mon violon

'Et je mettrai là-dedans ma harpe et mon violon.'

(Tristan 308)

- (3) *Ne n'avoient compaignie fors que eus deus.*
Ne n'avaient compaignie hors que eux deux
'Ils n'avaient pas de compaignie sauf ces deux.'

(Tristan 262)

Pour celui qui ne connaît pas l'ancien français, il peut sembler que dans l'exemple (3) la négation est doublée. Or, comme nous l'avons expliqué dans la section 5.3, l'ancien français se servait de la conjonction de coordinations négative *ne*, afin d'introduire une phrase négative (Buridant 2000) Si *ne* est placé au début de la phrase, il remplit donc la même fonction que la conjonction *et*. Par contre, la vraie négation, celle-ci se trouve rattachée au verbe dans une position préverbale. Quand elle n'apparaît pas sous sa forme réduite, on obtient la séquence *ne ne*, comme en (4), une séquence assez fréquente en ancien français :

- (4) *ne ne seümes por quoi.*
ne ne sûmes pour quoi
'Nous ne sûmes pas pourquoi.'

(Tristan 284)

Dans toutes ces constructions V1, le verbe est le premier élément de la phrase, mais celui-ci n'est pas dans une position initiale absolue, parce que la conjonction le précède. Bien que les conjonctions ne soient pas considérées comme des constituants dans l'ordre des mots, elles jouent tout de même le rôle du premier élément dans le rythme de la phrase. Ainsi, elles assurent que le verbe ne soit pas en position initiale absolue. Cela dit, il est tout à fait possible de rencontrer quelques occurrences dans lesquelles le verbe se trouve en position initiale absolue, comme dans les exemples ci-dessous :

- (5) *Ne sai por quoi je le vos celaroie, mestre*
ne sais pour quoi je le vous cacherais , monsieur
'Je ne sais pas pourquoi je le vous cacherais, monsieur.'

(Tristan 290)

- (6) «*Salue vos ma dame Belide, la fille au roi de Gaule, et vos envoie cest brechet (...)*
salue vous ma dame Belide, la fille au roi de Gaule, et vous envoie cette broche
'Madame Belide, la fille du rois de Gaule, vous salue et elle vous envoie cette broche (...).'

(Tristan 282)

(7) *Salve vos Diex, et salveté vos viegne*

sauve vos Dieu et sauvetage vous vienne

‘Que Dieu vous donne sauvetage et que sauvetage vienne à vous.’

(Tristan 283)

Selon Vance, le verbe en position initiale absolue est rare après le XII^{ème} siècle, même dans les textes en vers (Vance 1997: 232). En fait, ces trois exemples sont les seuls de leur type dans notre corpus. Dans les exemples (5) – (7), le verbe se trouve en position initiale absolue. Dans l'exemple (5), le verbe avec la négation clitique constitue le premier élément de la phrase. La phrase n'est donc pas introduite par la conjonction négative. Dans les exemples (6) et (7), le verbe est suivi d'un objet clitique « *vos* » ('vous'). Selon Buridant, l'antéposition absolue est fréquente dans « *le discours rapporté* » et elle est « *essentiellement limitée à des segments formulaires du type 'respont Roland'* » ou avec « *des verbes de perception* » (Buridant 2000: 752). Dans l'exemple (5), il s'agit bien d'un verbe de perception. Buridant affirme encore que les verbes en position initiale peuvent être le résultat d'un latinisme (ibid.). Il se peut que le traducteur ne veuille pas ou ne puisse pas s'éloigner assez du texte original latin. Selon Buridant, ces types de formules ont une tendance à créer un « *effet dramatique* » (ibid.). Dans les exemples (7) il s'agit d'une phrase exprimant un souhait et par conséquent il est normal que le verbe se trouve en position initiale absolue. En ce qui concerne l'exemple (6), on a probablement affaire à un type de formule.

Revenons maintenant aux constructions introduites par la conjonction. Puisque la règle veut que le verbe ne soit pas l'élément initial de la phrase, la majorité de nos phrases V1 sont introduites par la conjonction. Bien que la conjonction ne soit pas *stricto sensu* un élément de la phrase, est-il tout de même possible de les faire passer pour des constructions V2 ? Selon Vance (1997), *ne* est une forme faible et ne peut pas causer l'inversion. Par conséquent, on ne peut pas considérer les phrases introduites par cette conjonction comme des constructions V2. Selon Vance, ces types de constructions sont plutôt le résultat d'un phénomène prosodique (ibid.). D'après Meklenborg Salvesen (2011), il est probable que la conjonction *et* puisse fonctionner comme un adverbe dans certains cas : « *One might argue that 'et' has been reinterpreted as a sentence initial adverb, probably on a par with 'si'. As such it is in fact 'et' that occupies the first position of the clause, so that it is not correct to label these constructions*

VI ”¹⁸ (Meklenborg Salvesen 2011). Elle base son idée sur le fait qu’après *et*, on peut avoir soit un ordre V2, soit le verbe fini. Elle base son idée sur le placement des clitiques dans les phrases impératives. Dans les phrases impératives coordonnées, le deuxième impératif est proclitique. Par exemple :

(8) *Ne vous en soussiez, et me laissez faire*

Ne vous en inquiétez et me laissez faire

‘Ne vous en inquiétez pas et laissez-moi le faire.’

(XV^{ème} c., Saintré, cité dans Meklenborg- Salvesen)

Dans des phrases impératives non-coordonnées, le clitique se met toujours après le verbe, comme le montre l’exemple ci-dessous :

(9) « *Dites le nous* »

‘Dites-le nous. ‘

(XIV^{ème} c., Fille-Roy cité dans Meklenborg- Salvesen)

Par contre, si la phrase impérative est précédée par un XP, la clitique est normalement proclitique, comme en (10) :

(10) *Or le me di.*

Maintenant le me dis

‘Maintenant, dis-le-moi.’

(XIVc., Eustache cité dans Meklenborg-Salvesen)

Dans l’exemple (8), il est intéressant de noter que le clitique de la deuxième impérative montre un comportement différent du clitique des phrases non-coordonnées. Selon Meklenborg Salvesen, l’explication peut être que *et* est conçu comme un élément XP antéposé au verbe (Meklenborg Salvesen 2011).

¹⁸ “Il est possible de soutenir que *et* a été réinterprété comme étant un adverbe en position initiale de la phrase, probablement par analogie avec *si*. Si tel est le cas, c’est en fait *et* qui occupe la première position de la phrase et il n’est donc pas correct d’annoter ces constructions comme étant V1”. (Notre traduction).

8.1.1 Le sujet et le verbe des constructions V1

Parmi les 22 constructions à verbe- initiale, nous avons trouvé sept cas dans lesquels le sujet est exprimé. Dans six cas, le sujet suit le verbe immédiatement, comme dans (11) :

(11) *Et li lace l'en ou chief.*
et lui lace l'on au tête
'Et on le lui attache sur la tête.'

(Tristan 299)

Dans un cas, le sujet est séparé du verbe par un adverbe, ce qui nous donne l'ordre VXS, comme dans (12) :

(12) *Et distrent comunalment li un et li autre qu'il ne faudroit ja a estre preudon*
et disent ensemble le un et le-'autre qu'il ne faudrait déjà à être vaillant
'Et ils disent l'un à l'autre qu'il ne faudra jamais éviter d'être vaillant.'

(Tristan 256)

Dans les constructions V1, le sujet nominal est plus fréquent que le sujet pronominal, contrairement à ce que nous avons vu dans les constructions V2 et V3. On trouve cinq occurrences à sujet nominal et deux à sujet pronominal. Dans les deux cas il s'agit d'un pronom impersonnel comme dans (11) ci-haut. Parmi les cinq exemples à sujet nominal, il est intéressant de noter que la majorité des verbes sont des verbes inaccusatifs ou des copules, comme en (13) et (14). Il est possible que cela soit une indication qu'il y a un lien entre le sujet postposé le verbe inaccusatif. Or, les exemples ne sont pas suffisamment nombreux pour que nous puissions voir une tendance. En plus, la forte majorité des constructions V1 sont avec les verbes transitifs, comme dans (15) et (16) :

(13) *Et li vient ses oncles au devant*
Et lui vient son oncle au devant
'Et son oncle s'approche de lui.'

(Tristan 298)

(14) *et fu ses peres le roi Meliadus de Leonois.*
et fut son père le roi Meliadus de Leonis.
'et son père était le roi Meliadus de Leonis.'

(Tristan 295)

(15) *Et avoît adonc en sa compaignie maint bon chevalier venu d'Yrlande*

Et avait donc en sa compaignie maintes bons chevaliers venus d'Irlande

'Et il avait donc en sa compaignie maintes bons chevaliers venus d'Irlande.'

(Tristan 287)

(16) *et metrai leanz ma harpe et ma rote et mes autres estrumenz;*

et mettrai là-dedans ma harpe et ma violon et mes autres instruments

'et je mettrai là-dedans ma harpe et ma violon et mes autres instruments.'

(Tristan 308)

Rappelons que selon l'hypothèse inaccusative et les études de Bech (2001) et d'Eide (2006), les verbes inaccusatifs se différencient des autres verbes par la position du sujet, qui a tendance à leur être postposés. Il est donc intéressant de noter que parmi nos trois constructions à verbe initial avec sujet exprimé, le verbe est soit inaccusatif, soit copule. Or, comme les exemples à sujet nominal ne sont pas nombreux, il est impossible d'envisager une telle tendance. D'un total de 22 phrases, on ne trouve qu'une seule occurrence avec un verbe inaccusatif et trois avec un verbe copule. Une explication superficielle peut être que les sujets nominaux dominent dans ces constructions parce qu'ils sont des éléments longs. Par conséquent l'écrivain a choisi de les mettre vers la fin de la phrase. Nous avons déjà dit, qu'il existe une tendance générale de mettre les éléments les plus longs vers la fin de la phrase, à cause de la lourdeur de cet élément. Toutefois, comme les exemples ne sont pas assez nombreux, nous ne saurions là encore tirer des conclusions quant au comportement du sujet des constructions V1.

8.2 Le verbe en quatrième position

On trouve 12 occurrences dans lesquelles le verbe se trouve en quatrième position. Cet ordre se manifeste à partir de quatre combinaisons : XXSV, XXXV et XXXVS. Les éléments qui peuvent entrer en première position sont les subordinées circonstancielles, les adverbes et les groupes adverbiaux. Dans le tableau ci-dessous, la distribution des éléments préverbaux est présentée. Les éléments sont présentés verticalement selon leur fréquence :

Tableau 21 : La distribution des éléments préverbaux

Premier XP	#	Deuxième XP	#	Troisième XP	#
Adverbial de phrase	4	Subordonnée	9	Sujet	7
Subordonnée	4	Adverbe	1	Objet direct	2
Sujet disloqué	2	Groupe adverbial	1	Objet indirect	1
Connecteur	1	Sujet disloqué	1	Connecteur	1
Groupe adverbial	1	-	-	Adverbe	1
	12		12		12

En général, la première et la deuxième position accueillent des subordonnées ou de différents adverbes, et parfois aussi, un sujet disloqué. Dans la troisième position on trouve souvent le sujet (dans les constructions XXSV) ou le COD/COI ainsi que des adverbes.

Dans la première et la deuxième position, on observe que les deux éléments s'excluent généralement mutuellement. Cela signifie que si le premier élément est un adverbe de phrase ou un connecteur, le deuxième élément ne l'est généralement pas, il est plutôt un élément de type différent, comme par exemple une subordonnée ou un sujet disloqué.

Comme il l'était le cas avec les constructions V3, certains éléments préverbaux peuvent possiblement être considérés comme faisant un ou deux éléments préverbaux, ainsi constituant des constructions V2 ou V3. Généralement, si les éléments préverbaux constituent des groupes syntaxiques différents, ils ne peuvent pas se modifier l'un l'autre. Parmi les phrases V4, les deux premiers éléments préverbaux assument la même fonction syntaxique, sauf dans les cas d'un sujet disloqué, comme dans l'exemple ci-dessous :

(17) [*Li rois, qui mout estoit saiges,*][*quant il entent ceste parole, et il ot que cil li conte merveilles,*][*il*]
pense que (...)

Le roi, qui beaucoup était sage, quand il entend cette parole, et il entend que celui lui raconte merveilles, il pense que

‘ Le roi, qui était très sage, quand il entend ces paroles et il entend que celui lui raconte des merveilles, il pense que (...)’

(Tristan 276)

Dans cet exemple, le sujet disloqué, auquel est rattachée une phrase relative, constitue le premier élément de la phrase. Cet élément est ensuite suivi d'une subordonnée circonstancielle

assumant la fonction d’adverbial. Puisque les éléments appartiennent à des fonctions syntaxiques différentes, ils ne peuvent pas se modifier. Par conséquent, on ne peut pas les traiter comme un seul élément. La situation est cependant différente quand on a affaire à deux éléments préverbaux à même fonction syntaxique. Dans ce cas, il est possible que les éléments préverbaux se modifient. Lorsque on a la combinaison connecteur ou adverbial de phrase et subordonnée, le cas est discutable, comme nous l’avons dit au sujet des constructions V3.

(18) [*Certes,][se je fusse en vostre point, puis qu’en ceste terre ne poez garir,][je] me (...)*

certes, si je fusse en votre point, puis qu’en cette terre ne pouvez guérir, je me

‘Certes, si j’étais à votre place, puis que vous ne pouvez guérir dans ce pays, je me (...).’

(Tristan 306)

D’un côté, il est tout à fait possible de dire que le premier élément modifie le deuxième, ainsi constituant un seul élément. De l’autre côté, il est également possible de les considérer comme deux éléments à part, parce que *certes* n’est pas un porteur de contenu sémantique, mais plutôt un élément poussant le récit en avant, ne modifiant pas nécessairement l’adverbial suivant. Puisque les adverbiaux de phrase portent sur la phrase entière, ils modifient forcément la phrase entière et non pas seulement l’adverbe qui les suivent.

Parmi les exemples de V4, on trouve aussi des cas dans lesquels les deux premiers XP sont tous les deux des subordonnées. Dans l’exemple ci-dessous, il semble que les deux subordonnées soient indépendantes l’une à l’autre :

(19) [*Et quant je en la mer serai, si seus que nul ne m’i fera compaignie,][s’il plest a Dieu que je muire,] [la mort] me plest bien*

Et quand je en la mer serai, si seul que nul ne m’y fera compaignie, s’il plaît à Dieu que je meurs, la mort me plaît bien

‘Et quand je serai sur la mer, si seul que personne ne me fera compaignie, s’il plaît à Dieu que je meurs, la mort me plaît bien.’

(Tristan 308)

Parlons des sujets disloqués, ces derniers peuvent être considérés comme des éléments hors de la phrase pour deux raisons : *primo*, leur usage concorde avec les phrases incises, car ils semblent plutôt insérés dans la phrase, *secundo*, cet élément n’est pas crucial pour que la syntaxe de la phrase soit correcte. Ceci dit, il n’est pas non plus possible de les enlever entièrement de la phrase à cause de l’aspect sémantique, qui exige le sujet soit réintroduit sous

sa forme pleine. Sinon le référent risque d'être ambigu. En tenant compte des exemples de notre corpus, il n'est donc pas possible de traiter les sujets disloqués comme des éléments hors la phrase. Pour cette raison, les sujets disloqués sont considérés comme le premier élément de la phrase.

8.2.1 La structure informationnelle des constructions V4

Dans le tableau ci-dessous, on observe les valeurs pragmatiques de tous les éléments préverbaux qui se manifestent dans les constructions V4 :

Tableau 22 : La connaissance des éléments préverbaux des constructions V4

Structure informationnelle	1er XP	2ème XP	3ème XP
Connu	5	10	9
Connu en général	-	1	1
Inconnu	2	1	1
Neutre	5	-	1
Total	12	12	12

Les chiffres du tableau ci-dessus, montrent que les éléments connus se trouvent majoritairement en position préverbale. Cela n'est cependant pas étonnant car les subordinées sont fréquentes dans les constructions V4. Rappelons que ces éléments ont souvent un ou plusieurs éléments qui renvoient à un référent déjà connu dans le texte et, par conséquent, l'élément entier passe pour être connu selon notre approche méthodique.

Dans la section suivante, nous regarderons le dernier type de construction qui se manifeste dans notre corpus, à savoir la construction V5.

8.3 Le verbe en cinquième position

Il n'existe qu'une construction dans laquelle le verbe se trouve dans la cinquième position :

(20) *Mes[totevoies][Tristanz, qui plus estoit vistes et legiers,][quant il vit le Morholt si au desoz,][il] li saut sus et le fiert de tote sa force, si durement que (...)*

mais toutefois Tristan, qui plus était rapide et léger, quand il vit le Morholt ainsi au dessous, il lui sauta sur et le frappa de toute sa force, si durement que

'Toutefois, Tristan qui ne plus était rapide et léger, quand il vit Morholt ainsi au dessous, il lui sauta dessus et le frappa de toute sa force, si durement que (...)

En regardant l'exemple (20), rappelons que la conjonction *mes (mais)*, ne fait pas partie de la phrase. Le premier élément est donc l'adverbe *totevoies*. L'élément suivant est le sujet disloqué qui à son tour est suivie de la subordonnée circonstancielle temporelle. Le dernier élément avant le verbe est le sujet. Comme le sujet disloqué et la subordonnée remplissent deux fonctions syntaxiques différentes, ils ne peuvent pas se modifier. Il est donc correct de considérer ces deux éléments comme indépendants l'un de l'autre. En ce qui concerne l'adverbe *toutefois*, celui-ci est aussi considéré comme un élément indépendant parce qu'il ne modifie pas les éléments préverbaux, mais toute la phrase. L'exemple (20), sera donc considéré comme une construction V5 car elle contient quatre éléments préverbaux : trois éléments XP indépendants ainsi que le sujet.

8.3.1 Résumé

Dans les constructions V1, nous avons montré qu'il est possible de considérer ces constructions comme des constructions V2. Quand le verbe ne précède que d'une conjonction, nous le trouvons logique que la conjonction porte le premier accent de la phrase, comme le dit aussi Adams (1989). La raison en est que le verbe ne peut pas porter l'accent et comme la phrase a besoin d'un accent phrase-initial, l'accent tombe sur le premier constituant indépendant de la phrase, dans ce cas là- les conjonctions de coordination. Bien que cet élément ne soit pas considéré comme un constituant de la phrase dans l'ordre des mots, il reçoit tout de même un accent, afin de maintenir le rythme du V2 dans la phrase. En ce qui concerne donc la prosodie, le trait V2 est maintenu dans les constructions V1. De plus, en ce qui concerne la syntaxe, nous avons montré qu'il est possible que la conjonction initiale assume le rôle d'un adverbe quand elle se trouve dans cet environnement pour peur que l'ordre V2 ne soit gardé. Selon la théorie de Meklenborg Salvesen, nous avons montré comment la conjonction peut être interprétée comme un adverbe dans les contextes où il n'y a pas d'autres éléments XP devant le verbe. Cela étant, nous trouverons que c'est tout à fait possible de considérer les constructions V1 comme étant un type de construction V2.

Les verbes et les sujets des constructions V1 n'influencent pas l'ordre des mots d'après notre analyse. Cela est en premier lieu dû au fait que nous n'avons pas assez de constructions V1 et par conséquent il est impossible de découvrir une tendance éventuelle.

Pour ce qui est des constructions V4 et V5, nous avons vu que les éléments préverbaux constituent dans une grande mesure des éléments indépendants l'un de l'autre et pour cela nous n'avons pas trouvé une raison pour les faire passer pour des constructions V2 ou V3, selon l'approche typologique. Quant à la structure informationnelle, nous avons vu que les éléments connus sont fréquents dans la zone préverbale. Cela s'explique par la présence élevée de subordinées qui sont restreintes à la zone préverbale, aussi bien dans les constructions V3 que dans celles de V4 et V5.

9 Un aperçu général

Ce chapitre est composé de deux parties. Dans la première partie, nous étudierons la différence entre les constructions V2 et V3 d'un point de vue typologique. Dans la seconde partie, nous présenterons le type de sujet, le type de verbe, ainsi que la structure informationnelle à partir des ordres V1, V2, V3 etc. Ensuite nous passerons au dernier chapitre du mémoire, où sera présentée la conclusion qui clôt le mémoire.

9.1 Les constructions V2 et V3 d'un point de vue typologique

Jusque -là, nous avons comparé les ordres des mots à partir des constructions présentes dans le corpus et nous les avons distingués selon la place qu'occupe le verbe dans la construction.

Dans cette section, nous allons étudier les différences et les similarités des ordres V2 et V3 d'un point de vue typologique. En utilisant uniquement les constructions à XP initial et à sujet exprimé, nous serons capables d'observer les différences et les similarités des constructions V2 et V3 typologiques. Le tableau 23 ci-dessous montre la répartition des sujets dans les constructions en question.

Tableau 23 : Les constructions prototypiques de V2 et V3

	V2		V3	
Sujet	XVS /XXVS		XSV/XXSV/XXXSV	
	#	%	#	%
Pronominal	108	58	134	86
Nominal	79	42	22	14
Total	187	100	156	100

En ce qui concerne le sujet, la différence entre les constructions V2 et V3 est intéressante. Dans les constructions V3, le sujet nominal n'est pas fréquent ; il ne se manifeste que 22 fois, ce qui est équivalent à 14 %. Par contre, dans les constructions V2 par contre, le pourcentage des sujets nominaux est plus haut, à savoir 42%. Il est intéressant que le sujet nominal soit plus fréquent dans les constructions à sujet postposé que dans celles à sujet préposé. Cela pourrait être une indication que les constructions V2 sont régies par le procès de postposition des sujets

longs. Nous avons déjà expliqué qu'il y a une tendance générale de mettre les éléments longs vers la fin de la phrase. Le fait que les sujets nominaux sont plus fréquents dans les constructions à inversion, ceci pourrait être une indication que l'ancien français suivait ce principe d'organisation de la phrase. Regardons par la suite si le type de verbe aurait un effet sur l'ordre de mots. Dans le tableau 24 ci-dessous, les types de verbes sont comparés aux constructions typologiques V2 et V3. Notons que les verbes réfléchis inaccusatifs sont inclus dans la catégorie des inaccusatifs.

Tableau 24 : La répartition des verbes des constructions V2 et V3 typologiques

	V2		V3	
	XVS/ XXVS		XSV/ XXSV/XXXSV	
Verbe	#	%	#	%
Copule	26	14	18	12
Transitif	117	63	83	53
Transitif indirect	2	1	11	7
Inergatif	9	5	13	8
Inaccusatif	23	12	16	10
Réfléchi	10	5	15	10
Total	187	100	156	100

Concernant le type de verbe, on observe que l'écart entre les constructions V2 et V3 n'est pas considérable. Par exemple, les verbes transitifs sont le type le plus fréquent dans les deux constructions, en constituant 63 % dans les constructions V2 et 53% dans les constructions V3. Pour ce qui est verbes inaccusatifs, il est intéressant de noter qu'ils sont un peu plus fréquents dans les constructions V2. Dans les constructions V2, ils constituent 12% et dans les constructions V3, ils sont équivalents à 10%. Or, une différence de seulement 2% n'est pas grand-chose dans une telle étude ; il faut avoir recours à une étude plus approfondie afin de pouvoir tirer des conclusions. Ayant étudié l'effet du type de sujet et de type de verbe selon une perspective typologique, passons par la suite à la connaissance des éléments préverbaux.

Tableau 25 : La connaissance du premier élément préverbal des constructions V2 et V3

Connaissance élément(s) préverbal	XVS/XXVS		XSV/XXSV/XXXSV	
	#	%	#	%
Connu	95	51	143	92
Connu en général	2	1	-	-
Inconnu	49	26	1	1
Neutre	41	22	12	8
Total	187	100	156	101

En étudiant la connaissance ou le non connaissance de l'élément préverbal, nous observons que les deux constructions se différencient sur cet aspect aussi. Dans les constructions V2, le premier élément est connu dans environ la moitié des occurrences (51%). Parmi les 49% restants, nous trouvons des éléments inconnus et neutres assez également répartis (inconnu 26%, neutre 22%). Par contre, dans les constructions V3, la répartition des premiers éléments est totalement différente. Ici, 92% des éléments préverbaux sont des éléments connus. Cela est dû au grand nombre de subordonnées occupant la position préverbale dans ces constructions. On note donc une différence en ce qui concerne la connaissance/ la non-connaissance de l'élément préverbal. Dans les constructions V2, le premier élément n'est pas gouverné par la connaissance ou la non- connaissance, mais il peut être aussi bien connu qu'inconnu ou neutre. Ce fait parle donc en faveur de dire que V2 n'est pas gouverné par la structure informationnelle dans la manière où l'élément préverbal est préféré comme soit connu, soit inconnu. En fait, les différences de l'aspect connu/inconnu de ces constructions peuvent indiquer que le trait V2 est le résultat d'un phénomène syntaxique, à savoir la préposition d'un élément quelconque pour remplir la position préverbale. Quant aux constructions V3, il est possible que celles-ci soient dans une plus grande mesure régies par le principe d'avoir l'information connue au début de la phrase. Or, puisque les constructions V3 consistent souvent des subordonnées (86% dans notre corpus) il est difficile de voir si c'est la subordonnée elle-même qui affecte la structure informationnelle de ces constructions, ou s'il s'agit vraiment d'une tendance à mettre l'élément connu au début de la phrase. C'est-à-dire que ce n'est forcément pas la connaissance de la

subordonnée qui fait qu'elle est préférée dans la position préverbale, d'autres facteurs peuvent entrer dans la considération, tels que la prosodie ou le rythme de la phrase, ou simplement le principe de présenter les différentes actions dans un ordre chronologique. Afin de voir si la préposition des subordonnées est en fait régie par la connaissance de celles-ci, il est nécessaire d'effectuer des études plus détaillées, où le premier élément est un constituant autre qu'une subordonnée. Ceci dit, nous avons également observé que dans les constructions V3, il existe un bon nombre de connecteurs et d'adverbiaux de phrase (11%), qui pourraient parler en faveur de la même tendance que celle dans les constructions V2, à savoir que l'ordre des mots est régie par des facteurs syntaxiques. Toutefois, comme les données de notre étude ne sont pas suffisamment fréquentes pour prouver une tendance, nous ne saurions pas tirer des conclusions.

9.2 Un aperçu des ordres de mots

Le tableau 26 ci-dessous montre la répartition du sujet à partir de chaque position du verbe. Puisque l'ordre SV est l'ordre de base aussi bien dans les langues romanes que germaniques, nous avons laissé cette construction hors les tableaux 26-28.

Tableau 26 : La répartition des sujets à partir des ordres de mots

Sujet	V1		V2		V3		V4 /V5	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Pronominal	2	29	98	57	140	82	8	80
Nominal	5	71	75	43	30	18	2	20
Total	7	100	173	100	170	100	10	100

La répartition des sujets est différente entre, d'une part, les constructions V1 et V2 et d'autre part, celles de V3, V4 et V5. Dans les constructions V1 et V2 le taux des sujets nominaux est plus haut que dans les autres constructions. Dans les constructions V2 le sujets nominaux constituent 43%, tandis que dans les constructions V3 et V4/V5, le pourcentage est respectivement 18% et 20%. Cela étant, le sujet nominal est plus fréquent dans les constructions V2, dans lesquelles le sujet est postposé (ou omis). Cela peut être une indication que les sujets longs sont préférés sans la position postverbale, peut être à cause de leur lourdeur. Une autre explication peut être que les sujets nominaux sont souvent des éléments inconnus ou nouveaux. Si l'ancien français suit en effet le principe d'organisation de la phrase

en connu-inconnu, il est logique que les éléments inconnus, plus précisément les sujets nominaux, soient placés à la fin de la phrase. Or, comme l'examen des éléments postverbaux est hors du cadre de cette étude, nous ne saurions pas analyser cette possibilité.

Par la suite nous allons regarder le type de verbe à partir des différents ordres de mots.

Tableau 27 : Le verbe et l'ordre des mots

Verbe	V1		V2		V3		V4/V5	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Copule	3	14	49	14	20	11	2	15
Transitif	17	77	213	61,5	108	58	8	62
Transitif indirect	-	-	4	1	12	6	-	-
Inergatif	-	-	22	6,5	14	7	1	8
Inaccusatif	1	4,5	39	11	17	9	1	8
Réfléchi	1	4,5	20	6	16	9	1	8
Total	22	100	347	100	187	100	13	101

En moyenne, la distribution des différents types de verbes est au peu près la même dans tous les ordres. Par exemple, les verbes transitifs sont le type le plus fréquent dans tous les ordres. La répartition des verbes inergatifs est aussi au peu près la même dans les constructions V2 à V4/V5. Quant aux verbes inaccusatifs, on observe que ces derniers sont les plus fréquents dans l'ordre V2. Comme nous venons de voir dans la section 6.3, il s'agit notamment de la construction XVS, dans laquelle le sujet est postposé. Or, comme la différence de pourcentage entre les ordres de mots n'est pas frappante, nous ne pouvons pas conclure que l'ordre des mots est affecté par les verbes inaccusatifs. Comme dernier point dans ce chapitre, nous allons regarder la connaissance et la non-connaissance des éléments préverbaux à partir des différents ordres de mots.

Tableau 28 : La répartition générale de la structure informationnelle

Structure informationnelle	V1	V2		V3				V4/V5		
				1 ^{ère}		2 ^{ème}		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Connu	-	105	30%	166	89%	147	79%	5	11	9
Connu en général	-	3	1%	1	1%	2	1%	-	1	1
Inconnu	-	114	33%	6	3%	11	6%	2	1	1
Neutre	-	125	36%	14	7%	27	14%	6	-	2
Total	-	347	100%	187				13		

En ce qui concerne l'aspect pragmatique, on observe une différence en matière de zone préverbiale. Dans les constructions V2, on trouve que le statut informationnel de l'élément préverbal varie. Il peut être connu, inconnu ou neutre et la répartition entre connu, inconnu et neutre est assez égale : connu 30%, inconnu 33% et neutre 36%. Dans les constructions V3, la répartition est différente. Ici, le premier et le deuxième élément préverbal montrent un taux assez haut d'éléments connus, le premier élément montre une fréquence de 89% et le deuxième une de 79%. Il est intéressant de noter que dans les constructions V3, aussi bien la première que la deuxième position se montre avec une fréquence semblable d'éléments connus. Cela est en forte contraste avec les constructions V2 dans lesquelles l'information pragmatique du premier élément est assez variable. Cela étant, il semble que les constructions V3, dans une certaine mesure, sont régies par la connaissance des éléments préverbaux.

10 Conclusion

Le but de ce mémoire a été bipartite. D'un côté, nous avons voulu comprendre la structure syntaxique de la zone préverbale et de l'autre côté, nous avons voulu obtenir une meilleure connaissance du rôle que jouent la syntaxe et la structure informationnelle en ce qui concerne l'organisation de la phrase. En étudiant la syntaxe de la zone préverbale, nous avons pu aboutir à deux idées majeures : premièrement, nous avons identifié quels éléments qui apparaissent le plus souvent dans cet environnement et deuxièmement, nous avons étudié la répartition de ces éléments préverbaux selon les ordres V1, V2, V3 etc. Ensuite, en étudiant la structure informationnelle de la zone préverbale, nous avons retenu une idée de l'effet de la syntaxe et de la structure informationnelle sur l'ordre des mots.

L'analyse a commencé dans le chapitre 5 avec une présentation des mots introducteurs de phrase, en montrant la différence syntaxique entre les adverbes et les conjonctions. Ayant vu que le mot introducteur, *si*, se comporte de la même manière que l'adverbe *enz*, nous avons déduit qu'il devait être considéré comme un adverbe et non pas comme une conjonction de coordination. Selon nous, *si* doit toujours être considéré comme un adverbe, y compris lorsqu'il peut se traduire par *et*. Etymologiquement, *si* vient de l'adverbe *sic* ('ainsi'), en latin. Il existe plusieurs traductions de ce mot en ancien français, mais aucune ne fait l'objet d'un consensus. Par conséquent, le sens étymologique de *si* est donc bien la seule traduction dont nous pouvons vraiment être certains. En outre, nous estimons qu'il n'est pas adéquat de changer le statut syntaxique de ce mot selon les différents sens qu'il peut porter. Surtout si on tient compte du fait que la syntaxe est un aspect de la langue qui est assez stable diachroniquement (Rinke & Meisel 2009: 33).

En ce qui concerne la syntaxe de la zone préverbale, nous pouvons constater que les adverbiaux sont de loin les éléments les plus fréquents. Quant au type d'adverbial, nous avons relevé que, dans les constructions V2, l'élément préverbal est le plus souvent un adverbe court, de type connecteur ou adverbial de phrase. Dans les constructions V3 par contre, les subordonnées sont les adverbiaux les plus fréquents. Dans les constructions V3 où le sujet est postposé ou supprimé, on trouve souvent la combinaison subordonnée + adverbe court, souvent un connecteur ou d'un adverbial de phrase. Les constructions V4 et V5 sont similaires aux constructions V3 par le fait qu'elles ont une subordonnée dans la zone préverbale. Cette subordonnée peut se trouver en première ou en deuxième position et elle est souvent combinée avec un type d'adverbial, soit un connecteur ou un adverbial de phrase, soit un adverbe court. Dans sept des douze cas, le sujet est le troisième élément de la phrase.

En ce qui concerne le type de sujet, nous n'avons pas pu trouver une tendance qui indique que le type de sujet ait un effet sur l'ordre des mots. Toutefois, dans la section 9.1 du chapitre précédent, nous avons observé que, parmi les constructions à XP initial, les sujets nominaux sont fréquents dans les constructions à sujet postposé. Nous le trouvons donc possible que l'ancien français suivait, dans une certaine mesure, le principe qui consiste à mettre les sujets longs à la fin de la phrase, à cause de leur lourdeur. On peut toutefois, envisager une autre explication liée à l'aspect connu/inconnu dans la structure informationnelle. Généralement, on se sert d'un sujet nominal pour introduire un nouveau référent. Si l'ancien français tendait effectivement à mettre l'information connue au début de la phrase et l'information inconnue à la fin, il est logique que les sujets nominaux se trouvent majoritairement en position postverbale. Or, comme nous n'avons pas analysé la zone postverbale dans cette étude, nous ne saurions tester la véracité d'une telle hypothèse.

Quant à l'influence du verbe sur l'ordre des mots, nous avons vu dans le chapitre 6, que les verbes inaccusatifs sont fréquents dans les constructions XVS. Ces résultats sont certes intéressants car ils ouvrent la possibilité que les verbes inaccusatifs favorisent, dans une certaine mesure, la postposition du sujet. Les occurrences comprenant des verbes inaccusatifs n'ont cependant pas été suffisamment nombreuses dans cette étude pour en tirer des conclusions. Toutefois, il est tout à fait possible que ces verbes aient un certain effet sur la position du sujet, et nous pensons que cet aspect devrait être investigué dans des études ultérieures.

Pour ce qui touche à la structure informationnelle, nos résultats ont montré que la zone préverbale consiste majoritairement des éléments connus, mais qu'il y a une différence significative entre les constructions V2 et V3. Dans les constructions V2 les éléments connus sont équivalents à 90% et dans les constructions V3 le pourcentage est 67%. En tenant compte de ces résultats, il semble donc que l'ancien français suivait le principe d'organisation de la phrase qui veut que les éléments connus viennent au début de la phrase et les éléments inconnus à la fin. Or, si on regarde le pourcentage à partir de chaque ordre de mots, nous avons trouvé que les constructions XV montrent un résultat divergeant par rapport aux constructions V3. En effet, dans les constructions XV, seuls 13% des éléments sont connus. Le reste est constitué de 50% de connecteurs (dont un est adverbial de phrase) et de 37% d'éléments inconnus. En tenant donc compte de ces pourcentages, il nous semble que l'ordre des mots en ancien français soit avant tout régi par une règle syntaxique qui veut que le verbe soit précédé par au moins un élément. Il est possible que l'ancien français suive la tendance d'avoir les éléments connus au début de la phrase et les éléments inconnus à la fin, mais selon nous, cette

étude ne peut pas appuyer cela à cause du grand nombre de subordonnées qui se trouvent dans la zone préverbale. Comme déjà mentionné, la préposition des subordonnées ne découle pas forcément du principe consistant à mettre l'information connue au début de la phrase, mais il peut être d'autres facteurs qui entrent en considération, tels que la prosodie et le rythme de la phrase. De plus, il faut être conscient sur le fait que la manière dont nous avons choisi d'annoter les subordonnées dans cette étude, n'est peut-être pas la bonne. En effectuant une étude qui tâche de capturer l'aspect connu/inconnu de la langue, on doit analyser les subordonnées mots par mots et ainsi évaluer si la subordonnée entière va passer pour de l'information connue ou inconnue. Selon nous, deux choses sont à investiguer dans l'avenir en ce qui concerne la structure informationnelle : tout d'abord, il est nécessaire d'étudier la structure informationnelle à la fois dans la zone préverbale et dans la zone postverbale. Ainsi, on obtiendra une idée sur la répartition de la connaissance/non-connaissance dans l'ensemble de la phrase. Deuxièmement, il faut avoir une base de données assez grande dans laquelle puissent être regardés uniquement les éléments préverbaux qui ne sont pas des subordonnées. A ce moment, nous nous contenons de dire que l'ordre des mots en ancien français est en premier lieu régie par la syntaxe.

En se basant sur le grand nombre de constructions V3 dans notre corpus, nous ne trouvons pas que l'ancien français du XIIIème siècle peut être considéré comme une langue V2. Il nous semble plutôt, qu'en cette époque, l'ancien français est en effet dans la transition vers une langue V3 et qu'il sera mieux de le caractériser comme une langue à tendance V2.

Bibliographie

- Adams, Marianne. 1989. *Verb second effects in Medieval French*. Studies in Romance linguistics: selected papers from the Seventeenth Linguistic Symposium on Romance Languages (XVII. LSRL), Rutgers University, 27-29 March 1987 ed. by C. Kirschner & J. DeCesaris, ix, 496 s. Amsterdam: J. Benjamins.
- Baumgartner, Emmanuèle. 1975. *Le "Tristan en prose": essai d'interprétation d'un roman médiéval*. Genève: Droz.
- Bech, Kristin. 2001. *Word order patterns in Old and Middle English: a syntactic and pragmatic study*. Bergen: Department of English, University of Bergen.
- Buridant, Claude. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français* Paris: Sedes.
- Eide, Kristine. 2006. *Word order structures and unaccusative verbs in classical and modern Portuguese: the reorganisation of information structure*. Oslo: Det humanistiske fakultet, Universitetet i Oslo.
- Faarlund, Jan Terje. 2003. *Når alle informantene er døde*. På språkjakt: problemer og utfordringer i språkvitenskapelig datainnsamling ed. by J.B. Johannessen & S. Erlenkamp, 174 s. [Oslo]: Unipub.
- Faarlund, Jan Terje. 2010. *Word Order Continuum companion to historical linguistics*, ed. by S. Luraghi & V. Bubeník, XIX, 453 s. London.
- Foulet, Lucien. 1930. *Petite syntaxe de l'ancien français* Paris: Champion.
- Helland, Hans Petter. 2001. *Le participe passé et l'hypothèse inaccusative*. Langage et référence, 255-64. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis.
- Helland, Hans Petter. 2006. *Ny fransk grammatikk: morfologi, syntaks og semantikk* Oslo: Universitetsforl.
- Hindley, Alan, Frederick W. Langley & Brian J. Levy. 2000. *Old French-English dictionary* Cambridge: Cambridge University Press.
- Kaiser, Georg. 2000. *Dialect contact and language change: a case study on word-order in French Hamburg*: Universität Hamburg, Sonderforschungsbereich 538, Mehrsprachigkeit.
- Lambrecht, Knud. 1994. *Information structure and sentence form: topic, focus, and the mental representations of discourse referents* Cambridge: Cambridge University Press.
- Levin, Beth & Malka Rappaport Hovav. 1995. *Unaccusativity: at the syntax-lexical semantics interface* Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Maling, Joan. 1990. *Inversion in embedded clauses in Modern Icelandic*. Modern Icelandic Syntax, Syntax and Semantics 24, ed. by J. Maling & A. Zaenen, 71-91. New York: Academic Press.

- Meklenborg Salvesen, Christine. 2011. *Manuscrit*
- Petrova, Svetlana & Michael Solf. 2009a. *On the methods of information-structural analysis in historical texts : A case study on Old High German. Information structure and language change: new approaches to word order variation in Germanic*, ed. by R. Hinterhölzl & S. Petrova, 121-60. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Picoche, Jacqueline & Christiane Marchello-Nizia. 1998. *Histoire de la langue française* Paris: Nathan.
- Prévost, Sophie. 2010. *Evolution de la position du sujet pronominal en français médiéval : une approche sémantico-pragmatique*. <http://www.linguistiquefrancaise.org>. Paris.
- Raynaud de Lage, Guy. 1973. *Manuel pratique d'ancien français* Paris: Editions A. & J. Picard.
- Rinke, Esther & Jürgen M. Meisel. 2009. *Subject - Inversion in Old French: Syntax and Information Structure*. Paper presented to the Workshop "Null-subjects, expletives and locatives in Romance", Universitat Konstanz, Constance 2009.
- Schøsler, Lene & Pieter van Reenen. 2000. *The Pragmatic Functions of the Old French Particles AINZ, APRES, DONC, LORS, OR, PUIS, and SI. Textual parameters in older languages*, ed. by S.C. Herring, L. Schøsler & P.v. Reenen, X, 448 s. Amsterdam: Benjamins.
- Togeby, Knud. 1973. *Précis historique de grammaire française* Copenhague: Akademisk Forlag.
- Vance, Barbara S. 1997. *Syntactic change in medieval French: verb-second and null subjects* Dordrecht: Kluwer.
- Corpus: E. Lalou, Dominique Boutet et Elisabeth Gaucher, *Corpus de la littérature médiévale : en langue d'oïl des origines à la fin du XVe siècle : prose narrative – poésie – théâtre*. Classiques Garnier Numérique, Paris, 2001. Accessible en ligne : <http://www.classiques-garnier.com/numerique/> (espace abonnés).